

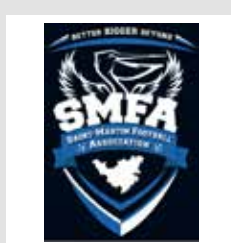
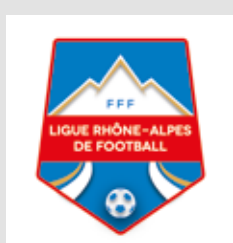


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



RAPPORT MORAL 2015-2016

LES LIGUES



- ALSACE
- AQUITAINE
- ATLANTIQUE
- AUVERGNE
- BASSE-NORMANDIE
- BOURGOGNE
- BRETAGNE
- CENTRE-OUEST
- CENTRE-VAL DE LOIRE
- CHAMPAGNE-ARDENNE
- CORSE
- FRANCHE-COMTÉ
- GUADELOUPE
- GUYANE
- LANGUEDOC ROUSSILLON
- LORRAINE
- MAINE
- MARTINIQUE
- MAYOTTE
- MÉDITERRANÉE
- MIDI-PYRÉNÉES
- NORD PAS-DE-CALAIS
- NORMANDIE
- NOUVELLE-CALÉDONIE
- PARIS ÎLE-DE-FRANCE
- PICARDIE
- POLYNÉSIE FRANCAISE
- RÉUNION
- RHÔNE-ALPES
- SAINT-MARTIN
- SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Il y a toujours une satisfaction profonde à voir se réaliser les projets auxquels on a cru et pour lesquels d'importants efforts ont été déployés. La force de ce sentiment est encore accrue lorsqu'on peut le partager collectivement, avec toutes celles et tous ceux qui, par leur savoir-faire, leur engagement et leur conviction, ont contribué à la réussite de tous ces projets. Et ainsi permis à notre Fédération, à notre football, d'en récolter les bénéfices.

Cette force, c'est aussi l'exemple et la beauté de notre sport. Car, dans le football, tout se construit et se gagne en équipe, par l'addition des idées et des volontés, par l'échange et la richesse du débat et des différences. Depuis 2011, j'ai la chance de pouvoir vivre ce plaisir au quotidien, avec les membres d'un Comité exécutif performant, au cœur d'une institution fédérale dont le professionnalisme, sous l'impulsion de sa directrice générale Florence Hardouin, est unanimement reconnu.

J'ai aussi le privilège de pouvoir compter sur la confiance inestimable des ligues, des districts et des clubs. Tous constituent les relais essentiels des multiples actions et politiques engagées par la Fédération, notamment portées par la Ligue du Football Amateur. Grâce à cette organisation décentralisée, chacun a pu jouer pleinement, efficacement et sereinement son rôle dans la réalisation des objectifs que la Fédération s'était fixée depuis cinq ans, et lors de cette dernière saison 2015-2016.

Lors des douze mois écoulés, retracé par ce rapport moral, nous avons connu des heures noires avec les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et au Stade de France, puis à Nice en juillet dernier. Nous n'oublierons pas, jamais, évidemment. Mais il faut également reconnaître le plaisir et la fierté que nous a procurés l'UEFA EURO 2016. Cette fête sportive et populaire, qui a réuni pour la première fois vingt-quatre nations européennes, notre pays l'a remarquablement organisée et elle a tenu toutes ses promesses. Elle a été l'occasion de démontrer l'expertise de la France en matière d'organisation de grands événements. Sa qualité d'accueil aussi. Notre Équipe de France, parfaitement préparée par Didier Deschamps, a confirmé son talent, son potentiel, et a enthousiasmé.

La Fédération a aussi saisi l'opportunité de ce rendez-vous exceptionnel pour laisser un héritage sans précédent au football amateur. Baptisé Horizon Bleu 2016, ce programme a remporté un vrai succès, avec plus de 40 millions d'euros consacrés à de nouveaux projets structurants au profit des clubs et des pratiquants. Dans le même temps, notre discipline a fait face de façon exemplaire au défi historique qui s'imposait à elle : celui de la réforme territoriale, lancée à l'automne 2015. Cet immense chantier, aux enjeux et conséquences considérables, a permis de montrer la capacité de nos instances et de leurs dirigeants, confrontés à des décisions difficiles, à se mobiliser et agir dans l'intérêt supérieur du football. Notre football en ressort renforcé, encore plus dynamique, mieux armé, j'en suis persuadé.

Sur ce dossier, comme sur d'autres, nous pouvons être fiers du travail accompli et de l'image donnée. Une image digne de nos 2,1 millions de licenciés, de nos 400 000 bénévoles, de nos partenaires économiques et de la passion qui porte et entoure de plus en plus le football, notamment chez les jeunes et les féminines. Une image digne de nos valeurs, aussi, dont nous sommes tous les garants, amateurs et professionnels confondus. Et à ce titre, il faut se féliciter des nouveaux accords FFF-LFP, fruits de l'investissement et de la solidarité des clubs professionnels.

Notre Fédération, qui a renouvelé à la hausse le contrat équipementier, ce qui est un signe fort, doit assumer ses missions et ses responsabilités grandissantes. Dans un esprit toujours collectif, elle doit continuer d'être en mouvement, de donner corps et vie à de nouvelles idées, à de nouvelles réalisations. Pour faire vivre, encore et toujours, cette passion que nous partageons et qui nous anime tous.

*« Tout se construit
et se gagne en équipe. »*

Noël LE GRAËT

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL



Éditorial	6
Rétrospective 2015-2016	7
UEFA EURO 2016	14
Horizon Bleu 2016	17
Réforme territoriale	20
Haute Autorité du Football	22
1 - RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS	23
1-1 - Rapport d'activité des commissions fédérales de la compétence du Comité exécutif	24
Commission fédérale des terrains et installations sportives	25
Commission fédérale de la Coupe de France	26
Commission fédérale médicale	27
Commission fédérale des arbitres	28
Commission fédérale des éducateurs et entraîneurs du football	30
Commission fédérale de formation du joueur Élite	32
Conseil national de l'éthique	33
1-2 - Rapport d'activité des commissions fédérales de la compétence du Comité exécutif et du Bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur	34
Commission fédérale de féminisation du football	35
Commission fédérale du football en milieu scolaire et universitaire	36
1-3 - Rapport d'activité des commissions juridiques	37
Commission fédérale des règlements et contentieux	38
Commission fédérale des règlements et contentieux, section Révision des textes	39
Commission fédérale du statut du joueur	40
Commission supérieure d'appel	41
Commission d'octroi de la licence UEFA Club	42
Commission d'appel de la licence UEFA Club	42
Commission fédérale de discipline	43
Commission fédérale de contrôle des clubs de la Direction nationale du contrôle de gestion	44
Commission d'appel de la Direction nationale du contrôle de gestion	45
Commission de contrôle dopage	46
Commission d'appel dopage	46
Commission fédérale des agents sportifs	47

1-4 - Rapport d'activité des commissions fédérales de la compétence du Bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur	48
1-4-A - Rapport d'activité des commissions de développement	49
Commission fédérale du football d'animation	50
Commission fédérale des actions citoyennes et sociales	51
1-4-B - Rapport d'activité des commissions financières	52
Commission fédérale du Fonds d'aide au football amateur	53
Commission fédérale de formation	54
1-4-C - Rapport d'activité des commissions de gestion sportive	55
Commission fédérale des championnats nationaux seniors masculins	56
Commission fédérale des délégués nationaux	57
Commission fédérale des coupes des ligues seniors	57
Commission fédérale des compétitions nationales féminines	58
Commission fédérale des compétitions nationales futsal	59
Commission fédérale des compétitions nationales de jeunes	60
2 - RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ADMINISTRATION	61
Éditorial	62
Direction technique nationale	63
Direction technique de l'arbitrage	65
Direction des compétitions internationales	67
Direction des compétitions nationales	69
Ligue du Football Amateur	70
Direction marketing	72
Direction des affaires institutionnelles	74
Direction des systèmes d'information	76
Direction médicale	77
Direction de l'administration générale	78
Direction du Centre national du football	79
Institut de formation du football	80
3 - ANNEXES	81
Palmarès 2015-2016 des championnats nationaux	82
Palmarès 2015-2016 des coupes nationales	84
Statistiques générales	85
Statistiques des licences par ligues	86
Statistiques détaillées des licences par ligues et districts	87

Cette saison 2015-2016 occupe une place à part car elle vient en conclusion de quatre années dédiées à l'accomplissement du programme initialement défini par le président Noël Le Graët. Avant d'en examiner les faits marquants, je tiens à redire ici mon bonheur d'appartenir à l'équipe chargée de mettre en œuvre ce programme, de l'appliquer et d'en assurer le succès, forte du soutien de celles et ceux qui l'ont élue. Forte de votre soutien.

Ce succès me semble d'ailleurs, sans prétention, avoir été le maître-mot du panorama qu'il m'est donné ici de dresser. Il nous a permis de cueillir, dans de nombreux domaines, les fruits espérés de l'investissement consenti par l'ensemble des acteurs que vous êtes, réunis par la volonté commune de consolider le football français, sur fond de réforme territoriale. Et je crois que nous y sommes parvenus, pour le bien de nos clubs et de leurs licenciés.

L'UEFA EURO 2016 occupe une place de choix dans ce bilan 2015-2016. L'ambition majeure de réussir ce grandissime événement et d'écrire une page marquante de notre histoire s'est réalisée. Tous les objectifs ont été atteints et même dépassés, avec pour symbole une Équipe de France de retour au plus haut niveau avec un titre de vice-championne d'Europe et à la cote d'amour totalement retrouvée, ses 8,6 millions de fans sur les réseaux sociaux en témoignant.

Les Bleus et le football ont fait vibrer le pays dans une magnifique ambiance, servie par une organisation efficace. Partout, notre sport a rassemblé, du FFF Tour (plus de 120 000 participants) au monde scolaire (8 700 classes du primaire et du secondaire inscrites à Mon Euro 2016) en passant par l'association des Volontaires (6 500 bénévoles recrutés pour près de 22 700 candidats) et des audiences télévisuelles exceptionnelles (15,9 millions de téléspectateurs de moyenne pour les matches des Tricolores). Pari gagné, donc !

Cet Euro nous a laissé de jolis souvenirs et légué un héritage considérable, auquel nous avons donné le nom presque prémonitoire d'Horizon Bleu 2016, véritable déclinaison opérationnelle du programme du Comex. Pas moins de soixante-quatorze actions concentrées autour de quatre axes, répondant aux besoins importants des gens du terrain, ont déjà commencé à produire leurs effets, concrétisant les engagements pris. Nous avons tous à l'esprit le prolifique appel à projets tourné vers les infrastructures (terrains, club-houses, minibus...), la formation (bons gratuits) et l'animation. Quel bel exemple de mobilisation collective et quel foisonnement d'idées !

*« La volonté commune
de consolider
le football français. »*

Brigitte HENRIQUES

SECRETARIE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Ces quatre saisons ont aussi été l'occasion de réaffirmer la fonction citoyenne, sociale et éducative du football - avec l'appui du Fondaction -, de répondre à l'évolution des attentes des pratiquants, d'étendre la féminisation, de maintenir l'équilibre économique de la FFF, de rapprocher la Fédération de sa base, d'améliorer la qualité et l'image de l'arbitrage, de moderniser le CNF Clairefontaine ou encore de donner les moyens à nos sélections d'être performantes et exemplaires. Elles l'ont été, avec un titre mondial (militaires féminines), deux trophées européens (U19 et U19 F) et une troisième place mondiale pour nos Bleues au classement FIFA.

Cet inventaire à la Prévert, non exhaustif, prend tout son sens à travers des réalisations telles que le Programme éducatif fédéral (5 000 clubs l'ont adopté) et le Label jeunes, des expérimentations en matière de nouvelles pratiques (fun foot, open foot, futnet), des outils modernes au service des dirigeants et des instances, jusqu'en outre-mer (feuille de match informatisée, Réseau Bleu, groupement d'achat) et des aides, sous diverses formes, relatives à l'accompagnement, au sens large, des clubs. À cet effet, une gestion budgétaire saine et maîtrisée, conjuguée à une sécurisation de ses moyens financiers, ont permis à la FFF de poursuivre le développement et d'améliorer le fonctionnement du football amateur.

Il y a tant à dire que ces quelques lignes ne peuvent évidemment suffire. Qu'importe. Entre 2015 et 2016, le nombre de licences s'est accru de 1,1 %, avec une progression de 11% chez les jeunes (5 à 14 ans) et une nouvelle poussée pour les féminines, au-delà des 150 000 désormais, nouveau niveau record. Les résultats sont là, ils récompensent le travail de tous et confortent notre stratégie. Car tout cela n'a été possible que grâce à vous tous, présidents de ligues et de districts, clubs, acteurs de terrain avec, bien sûr, le concours de la Ligue du Football Amateur. Ils nous donnent surtout très envie de continuer. Avec vous, pour le football.



JUILLET 2015► **L'or universitaire**

Le 12 juillet est définitivement une date à part pour le football tricolore. L'Équipe de France universitaire féminine décroche l'or aux 28^{es} Universiades à Gwangju (Corée du Sud), en venant à bout de la Russie en finale (2-0). Les garçons, eux, ont été stoppés en quart de finale par le Japon (1-0).

► **Accord FFF, AP-HP, INSEP**

La FFF, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) officialisent un accord de partenariat, le 29 juillet à Clairefontaine. Il permet de mettre à la disposition des sportifs de haut niveau les compétences et les équipements de ces trois institutions : consultations, interventions, bilan approfondi, suivi médical, rééducation...

► **Les Bleues honorées**

Si le parcours de l'Équipe de France s'est arrêté en quart de finale du Mondial féminin face à l'Allemagne (1-1, 5-4 tab), les Bleues ont tout de même été honorées. Amandine Henry (photo) est repartie avec le Ballon d'argent, récompensant la deuxième meilleure joueuse du tournoi, et la sélection tricolore a glané le trophée FIFA du fair-play.

AOÛT 2015► **Le beach vent en poupe**

Entamé début juillet, le Beach Soccer Tour prend fin le 22 août à Bormes-les-Mimosas (Var). Cette édition 2015 a connu un franc succès avec plus de 100 000 spectateurs et 15 000 participants, soit une hausse de fréquentation de 48 % par rapport à 2014 !

► **Cécifoot à l'honneur**

L'Équipe de France de cécifoot termine cinquième de l'Euro 2015 en Angleterre. Après deux victoires contre la Belgique et la Grèce, puis deux défaites face à la Russie et l'Espagne, toutes sur le score de 1-0, les Bleus achèvent leur parcours sur un succès contre l'Allemagne (0-0, 1-0 tab) le 26 août.

**SEPTEMBRE 2015**► **French touch in USA**

Initié en 2013, le partenariat entre la FFF et la Major League Soccer (MLS), la ligue nord-américaine de football, reprend le 9 septembre à Clairefontaine. Avec une nouveauté : à la traditionnelle formation dispensée par les cadres de la DTN s'ajoute un second volet, permettant l'envoi de jeunes footballeurs français dans les universités du Nouveau continent.



► Les Bleus lancent leur saison

En s'imposant face au Portugal à Lisbonne (0-1, le 4 septembre) et contre la Serbie au stade Matmut Atlantique de Bordeaux (2-1, le 7 septembre), les Bleus ont bien lancé leur sprint final vers l'Euro 2016. Entré en jeu contre la *Seleção* de Cristiano Ronaldo, Anthony Martial connaît sa première sélection.

► La FFF soutient le Téléthon

Dans le cadre du partenariat conclu entre la FFF et l'AFM-Téléthon, près de trois cents bénévoles sont conviés à Clairefontaine le 19 septembre. Des activités ludiques sont au programme (tirs au but électronique, tennis-ballon...) en présence de Laurence Tiennot-Herment, présidente de l'association AFM-Téléthon, Bernard Diomède, ambassadeur de la Fédération, et Marc Lavoine, parrain de l'opération.



► Du bronze pour les Bleus

L'Équipe de France de football sport adapté dépasse toutes les attentes aux 4^{es} INAS Global Games, du 20 au 27 septembre à Guayaquil (Équateur). En battant la Pologne (6-3), les hommes de Bruno Plumecocq et Hervé Dewaele s'adjugent la médaille de bronze, la première française pour cette catégorie !

OCTOBRE 2015

► Sur leur lancée

Après avoir dominé l'Arménie (4-0, le 8 octobre) à l'Allianz Riviera de Nice, l'Équipe de France s'impose en terre danoise (1-2, le 11 octobre). Les hommes de Didier Deschamps restent alors sur quatre succès consécutifs.

► Open Football Club, saison 2

Après le succès l'an dernier de sa phase expérimentale, la FFF reconduit le 5 octobre l'Open Football Club, programme civique et culturel permettant aux jeunes joueurs et joueuses de préparer au mieux leur vie future. Pour cette saison 2015-2016, il est étendu à seize centres de formation de clubs professionnels et neuf pôles Espoirs.

► Foot féminin à l'étude

Un séminaire UEFA dédié au football féminin démarre le 12 octobre au CNF Clairefontaine. Les responsables de quatre nations (Finlande, Danemark, Pays de Galles et Italie) viennent profiter de l'expérience et de l'expertise de la France en la matière. Ce programme tend à favoriser les échanges sur divers thèmes : politiques mises en œuvre, plans de féminisation, développement de la pratique, détection et suivi socio-professionnel des joueuses de haut niveau...

► Journées de l'arbitrage

Les 14^{es} Journées de l'arbitrage se déroulent du 21 au 28 octobre. Pour lancer cette opération, visant à susciter des vocations chez les plus jeunes, plusieurs personnalités se retrouvent au stade Jean-Bouin à Paris. Djibril Cissé, ancien attaquant des Bleus, s'est ainsi mué en arbitre le temps d'une après-midi.

► Les U16 maîtres chez eux

L'Équipe de France U16 remporte le Tournoi international du Val-de-Marne, le 31 octobre. Après une première victoire sur les Pays-Bas (1-0) et une défaite face au Japon (2-3), les Bleuets ont largement battu l'Angleterre (3-0) et s'adjugent la première place à la différence de but. C'est le treizième succès tricolore dans la compétition, en dix-sept éditions.



NOVEMBRE 2015

► Le PEF franchit un cap

Lancé l'an dernier, le Programme éducatif fédéral (PEF) de la FFF atteint les 4 000 clubs engagés grâce à La Tour d'Auvergne de Rennes. Pour fêter l'événement, l'équipe bretonne organise, le 4 novembre, une journée dédiée à ce dispositif : atelier citoyen avec le Fondation du Football, initiations à l'arbitrage et au cécifoot, diverses activités ludiques...



► **Unis dans la douleur**

Suite aux attentats qui ont frappé Paris et Saint-Denis le 13 novembre en marge du match entre les Bleus et les champions du monde allemands, l'Angleterre a magnifiquement rendu hommage à la France quatre jours plus tard. Dans un Wembley arborant la devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* » en bleu, blanc, rouge, les 70 000 spectateurs ont repris à l'unisson la Marseillaise avant de respecter une minute d'un silence abyssal. Poignant.



► **FFF et big data**

En partenariat avec HEC Alumni et l'incubateur Le Tremplin, la FFF a organisé à son siège le 19 novembre le colloque DATAFOOT2015. Au programme, la question de l'utilisation des données dans l'amélioration de la performance mais aussi la mise en valeur de ces informations.



DÉCEMBRE 2015

► **Sifflet bleu à l'Euro**

Clément Turpin est retenu par l'UEFA parmi les dix-huit arbitres centraux appelés à diriger les matches de l'UEFA EURO 2016, avec ses adjoints Frédéric Cano, Nicolas Danos et Cyril Gringore (Benoît Bastien et Fredy Fautrel en suppléentaires). Éric Borghini, président de la Commission fédérale des arbitres, s'est réjoui d'une sélection qui « *récompense la réforme de l'arbitrage français que la Fédération a lancé depuis 2013* ».



► **L'heure du tirage**

Le tirage au sort de l'UEFA EURO 2016 a lieu le 12 décembre au Palais des Congrès de Paris. Dans le groupe A, les Bleus affronteront la Roumanie en ouverture de la compétition le 10 juin au Stade de France. Ils seront ensuite au stade Vélodrome de Marseille pour recevoir l'Albanie le 15 juin et termineront par la Suisse le 19 juin au stade Pierre-Mauroy de Villeneuve-d'Ascq.

► **Assemblée positive**

Lors de l'Assemblée fédérale de fin d'année, le 12 décembre à Paris, le bilan du football français s'est avéré très positif. Le président Noël Le Graët a souligné « *la bonne santé de la Fédération* » à quelques mois de l'Euro. Équilibre financier, partenaires fidèles et organisations solides : aucun nuage à signaler dans le ciel bleu de la FFF.

► **Futur glorieux**

Anthony Martial, 20 ans, est désigné le 19 décembre *Golden Boy 2015*, Ballon d'or des moins de 21 ans décerné par le quotidien sportif italien *Tuttosport*. Il devance au classement un autre Français, Kingsley Coman. Il est le deuxième Tricolore à obtenir cette distinction après Paul Pogba en 2013.



JANVIER 2016

► **C'est l'Amérique !**

Une délégation de la FFF est à Baltimore mi-janvier pour participer au plus grand salon d'entraîneurs au monde, organisé par la NSCAA (association des coaches professionnels et amateurs américains). François Blaquart, directeur technique national, et Jean-Claude Giuntini, sélectionneur des U18, ont présenté les principes de la formation à la française, grande source d'inspiration outre-Atlantique.



► FFF candidate à la vidéo

Alors qu'un groupe de travail de l'*International Football Association Board* (IFAB) a annoncé qu'il était favorable à de nouvelles expérimentations en matière d'arbitrage vidéo, la FFF se porte candidate par la voix d'Éric Borghini, membre du Comex en charge de l'arbitrage. « *Il faut aider les arbitres, en particulier sur les décisions cruciales et difficiles. [...] Nous souhaitons nous engager sur cette voie.* »

► Grenelle accueille l'UEFA

La FFF reçoit, le 25 janvier, la deuxième session du MIP (*Executive Master For International Players*), dédié au rôle et aux qualités de manager. Elle permet aux anciens joueurs professionnels de se lancer dans une carrière de dirigeant. De grands noms du football français, comme Éric Abidal ou Christian Karembeu, prennent part à cet enseignement, tout comme deux Brésiliens très connus du public français : Raí et Juninho Pernambucano.



FÉVRIER 2016

► Les U18 titrés

Les jeunes Tricolores remportent, le 5 février, la Copa del Atlántico grâce à des victoires sur les Îles Canaries (2-0), les États-Unis (5-0) et un nul contre le pays organisateur, l'Espagne (0-0). Les protégés de Jean-Claude Giuntini s'adjugent également les prix du fair-play, du meilleur buteur et du meilleur joueur !

► 100 000 joueuses licenciées !

Le cap des 100 000 joueuses licenciées, fixé par le président Noël Le Graët en 2011, est franchi le 5 février. Une grande fierté pour Brigitte Henriques, secrétaire générale de la FFF, pour qui cela « *prouve que le plan de féminisation porte ses fruits* ». Pour marquer l'événement, la jeune Lilia, 13 ans, passe une journée inoubliable à Clairefontaine en compagnie de l'Équipe de France féminine.

► Rêve américain

Le 27 février se déroule, au Centre national du football (CNF) de Clairefontaine, une journée de détection devant vingt coaches venus des États-Unis. Né d'un accord entre la FFF et l'*Union Elite Athlete* (UAE), l'agence française liée à la MLS, elle permet à une centaine de jeunes présélectionnés de démontrer leur talent et d'intégrer une université américaine pour y pratiquer le football et décrocher un diplôme.



MARS 2016

► Fiers D'être Bleus !

Le 2 mars, la FFF lance le mouvement « Fiers D'être Bleus », derrière lequel tous les supporters sont appelés à s'unir ! Des contenus exclusifs, une application mobile et une collection de produits dérivés avec des slogans décalés permettent à chacun de montrer son soutien à l'Équipe de France pendant l'Euro. Les bénéfices seront intégralement reversés au Fondation du Football et consacrés à ses actions éducatives.



► EDF éclaire la FFF

EDF et la Fédération signent, le 9 mars, un partenariat pour la fourniture d'une électricité entièrement renouvelable, à Clairefontaine comme au boulevard de Grenelle. Si cette collaboration démontre l'envie d'EDF de poursuivre son investissement dans le football, elle confirme la volonté de la FFF de s'investir dans le domaine environnemental.



► **J - 100 !**

À cent jours du début de l'UEFA EURO 2016, les organisateurs tiennent une conférence de presse le 2 mars au siège de la FFF. L'occasion de revenir sur quelques chiffres marquants de la compétition à venir : plus de seize millions de demandes de billets émanant de deux cents pays, 22 673 candidatures de bénévoles et un impact économique prévisionnel d'1,2 milliard d'euros.

► **L'AEFE mise sur le foot**

La promotion du football pour tous et partout ! Voilà pourquoi la FFF et l'Agence de l'enseignement français à l'étranger (AEFE) s'associent le 14 mars. À l'aube de l'Euro et en prévision de la Coupe du monde féminine de la FIFA France 2019, ce partenariat permettra, entre autres, de travailler sur l'accueil et l'ouverture, la formation au jeu et à l'arbitrage, ou encore l'organisation d'événements et de compétitions.



► **Non au chômage**

Compte tenu de l'importance du bénévolat dans le football, la FFF, Pôle Emploi et le Fondation du Football s'allient en faveur de la recherche d'emplois des bénévoles. Grâce au programme So Bénévole, ces demandeurs d'emploi pourront recenser et mettre en valeur leurs compétences, leurs qualités et l'expérience acquise afin de valoriser leur CV.

► **Les Bleuets gardent la tête**

À la faveur d'une victoire contre l'Écosse le 24 mars (2-0) et d'un match nul face à la Macédoine (1-1) quatre jours plus tard, les Bleuets conservent la tête des éliminatoires pour l'Euro 2017 en Pologne. Ils devront assurer leur qualification face à l'Islande, leur dauphin, le 6 septembre prochain.

► **Les U19 au rendez-vous**

Les U19 réalisent un sans-faute lors du Tour Élite du championnat d'Europe, du 24 au 29 mars. Grâce à des victoires sur le Monténégro (1-0), le Danemark (4-0) et la Serbie (1-0), les Bleuets se qualifient pour l'Euro 2016 en Allemagne (11 au 24 juillet).

► **Bon pour le moral**

Après un déplacement victorieux en terre néerlandaise (2-3), dans un match marqué par la disparition de la légende *oranje* Johan Cruyff, les Bleus battent la Russie au Stade de France (4-2) le 29 mars. Pour ses deux derniers matches avant l'annonce de la liste pour l'Euro, l'Équipe de France a fait le plein de confiance et de repères.

► **8^{es} Trophées Philippe-Séguin**

Le 31 mars, au siège de la Fédération, se tient la huitième édition des Trophées Philippe-Séguin. Alors que plus de deux cents dossiers ont été reçus, douze clubs sont récompensés dans trois catégories : fair-play et citoyenneté, santé et environnement, égalité des chances. Deux clubs professionnels sont également distingués (AS Saint-Étienne et Stade de Reims).



AVRIL 2016

► **Bleuettes impériales**

Les U19 féminines réalisent un sans-faute lors du Tour Élite, du 5 au 10 avril au Portugal. Trois victoires en autant de rencontres, onze buts inscrits pour aucun encaissé et une qualification pour l'Euro 2016 en Slovaquie courant juillet. Elles tenteront d'y décrocher une quatrième couronne européenne.

► **Clairefontaine fait peau neuve**

La grande famille du football français s'est donné rendez-vous au CNF de Clairefontaine le 8 avril pour l'inauguration du nouveau Centre de formation et de conférences. Le président Noël Le Graët, le sélectionneur Didier Deschamps et le secrétaire d'État chargé des Sports Thierry Braillard honorent ce lieu « symbolique » du football français. Le nouveau centre abrite sur 5 200 m² l'administration, des salles de réunion et de formation, deux amphithéâtres, un espace muséal...



► Déjà qualifiées !

Grâce à deux succès en Roumanie (0-1, le 8 avril) et à Valenciennes face à l'Ukraine (4-0, le 11 avril), les Bleues sont assurées de disputer l'Euro 2017 aux Pays-Bas ! Alors qu'il leur reste deux matches à jouer, elles peuvent déjà se concentrer sur leur objectif de l'été : les Jeux Olympiques de Rio.

► Groupe équilibré aux JO

Le 14 avril, les Bleues découvrent leurs adversaires du tournoi olympique. Elles affronteront la Colombie le 3 août et les États-Unis le 6 août à Belo Horizonte, avant de se déplacer à Salvador pour y retrouver la Nouvelle-Zélande le 9 août. La finale est prévue le 19 août au Maracãna de Rio de Janeiro.

► FFF Tour, dernières haltes !

Près d'un an après son lancement à Jœuf, le 16 mai 2015, le FFF Tour entame sa dernière tournée par une étape à Toulon, le 16 avril. Ayant pour but de fédérer les supporters tricolores derrière l'Équipe de France, il fait principalement escale dans des villes qui n'accueilleront pas l'Euro afin de mobiliser l'ensemble des Français. Il prendra fin à Paris le 4 juin.



► Carton Bleu

En association avec le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, la Fédération lance, le week-end du 30 avril, l'opération Carton Bleu. Il est attribué à un joueur pour récompenser son comportement en adéquation avec les valeurs du sport, à savoir plaisir, respect, engagement, tolérance et solidarité (PRETS). De nombreuses personnalités participent à cet événement : le sélectionneur Didier Deschamps, le DTA Pascal Garibian, le secrétaire d'État chargé des Sports Thierry Braillard...

MAI 2016

► Florence Hardouin au Comex de l'UEFA

La directrice générale de la FFF Florence Hardouin devient, le 3 mai, la première femme élue au Comité exécutif de l'UEFA. Elle partagera son expérience avec l'institution européenne, notamment concernant le plan de féminisation, l'organisation des compétitions et l'économie du football, tout en conservant son poste à la Fédération.



► Furiani, mai più

Vingt-quatre ans après la tragédie qui a coûté la vie à dix-huit personnes et blessé plus de deux mille autres, un rassemblement est organisé devant le stade Armand-Cesari de Furiani le 5 mai, en présence du président de la FFF Noël Le Graët, du directeur général de la Ligue de Football Professionnel Didier Quillot et du secrétaire d'État chargé des Sports Thierry Braillard. Dorénavant, aucun match ne sera joué lorsque le 5 mai tombera un samedi.

► La FFF au Soccerex

En marge du 66^e congrès de la FIFA les 11 et 12 mai, la FFF participe au Soccerex à Mexico, salon visant à mettre en relation les différentes parties prenantes du football. Objectif : fédérer et promouvoir le football français à l'international grâce à son expertise dans des domaines aussi variés que la formation, l'arbitrage, le foot 5...

► Les vingt-trois connus !

Le 12 mai, Didier Deschamps dévoile la liste des vingt-trois joueurs (et huit réservistes) sélectionnés pour l'UEFA EURO 2016. Le 30 mai, les Bleus s'imposent à la Beaujoire face au Cameroun (3-2), avant de dominer l'Écosse quatre jours plus tard au stade Saint-Symphorien de Metz (3-0).

► Les Lyonnaises voient triple

En plus de remporter leur dixième titre de championnes de France d'affilée et leur sixième Coupe de France, la cinquième de suite, les Lyonnaises retrouvent les sommets européens. L'OL se défait de Wolfsburg (1-1, 4-3 tab) le 26 mai en finale de la Ligue des Champions et s'offre un triplé, comme en 2012.



► Paris SG, rebelote

Opposés à l'Olympique de Marseille en finale de la Coupe de France, les Parisiens l'emportent largement (4-2) au Stade de France, le 21 mai. Comme lors de la saison précédente, les hommes de Laurent Blanc réalisent un quadruplé grâce à leurs victoires en Ligue 1, Coupe de la Ligue et Trophée des Champions. En ouverture, la finale de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole a vu l'AS Monaco prendre le meilleur sur le RC Lens (3-0).

► Un bilan solide

L'Assemblée fédérale d'été, à Tours le 29 mai, est qualifiée par le président Noël Le Graët de « sage et constructive » compte tenu du nombre important de sujets abordés. La réforme territoriale est votée, le budget prévisionnel approuvé et le système de barrage entre Ligue 2 et National instauré. De quoi entamer sereinement l'Euro et se projeter vers l'assemblée électorale de mars 2017.

► Première africaine

Avant la rencontre France-Cameroun du 30 mai (3-2), la FFF et la Fécafoot signent une convention de collaboration concernant la formation, le développement du football féminin et l'organisation de grands événements, entre autres. Il s'agit du premier accord signé avec une fédération africaine par la FFF, déjà impliquée sur d'autres continents.



JUIN 2016

► Militaires championnes du monde !

L'Équipe de France féminine militaire remporte la toute première Coupe du monde militaire, à domicile. Les joueuses d'Élisabeth Loisel ont réalisé un parcours exemplaire en Bretagne, ne concédant pas la moindre défaite et battant en finale le 5 juin le... Brésil (2-1).



► Le Kremlin garde sa couronne

Le Kremlin-Bicêtre United remporte sur son parquet la finale du championnat de France de D1 futsal, le 28 juin face à Garges Djibson (4-3). Buteur à la dernière minute du match, l'international Abdessamad Mohammed offre le titre à son équipe qui représentera donc la France la saison prochaine à l'UEFA Futsal Cup.

JUILLET 2016

► Si près du but...

Les Bleus ne seront pas champions d'Europe. Malgré un parcours quasi parfait, avec notamment une victoire (2-0) en demi-finale face aux champions du monde en titre allemands, les hommes de Didier Deschamps s'inclinent en finale le 10 juillet face au Portugal (1-0 ap). Antoine Griezmann, meilleur buteur de la compétition avec six réalisations, est également élu meilleur joueur.



► Les Bleuets champions d'Europe...

Les Tricolores sont champions d'Europe U19 pour la troisième fois de leur histoire, le 24 juillet en Allemagne. Après une défaite inaugurale face à l'Angleterre (2-1) les joueurs de Ludovic Batelli réalisent un sans-faute jusqu'en finale, où ils surclassent l'Italie (4-0). Avec six buts, l'attaquant du PSG Jean-Kévin Augustin termine meilleur marqueur.

► ...les Bleuettes aussi !

Une semaine après le succès des garçons, les filles de Gilles Eyquem sont elles aussi sacrées championnes d'Europe U19 en Slovaquie, le 31 juillet. Pour pousser le parallèle, elles ont également perdu leur première rencontre face à la Norvège (1-0), avant de prendre la mesure de leurs adversaires jusqu'en finale face à l'Espagne (2-1). C'est la quatrième fois que l'Équipe de France est titrée dans cette épreuve.





ÉVÈNEMENT MAJEUR DE LA SAISON, L'UEFA EURO 2016 A BÉNÉFICIÉ DE L'ENTIÈRE MOBILISATION DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL ET DE SES SERVICES. LE DÉTAIL DES ACTIONS FÉDÉRALES ET DE LEUR TRADUCTION SUR LE TERRAIN.

Au-delà du résultat sportif, quasi-réussi pour une Équipe de France malheureusement défaite en finale par le Portugal (1-0 a.p.), l'UEFA EURO 2016 restera comme un exemple d'organisation d'une compétition sportive internationale majeure. Ce mérite en revient à une multitude d'acteurs, au premier rang desquels figure, outre les Bleus et leur staff, l'ensemble de la Fédération et de ses composantes. Que ce soit au siège parisien, dans les ligues, les districts et les clubs, depuis la foule des supporters des Bleus jusqu'au plus haut niveau du Comité exécutif, c'est bien l'ensemble du football français qui s'est mobilisé, bien en amont et jusqu'au coup de sifflet final de la compétition, pour concourir à son succès.

CNF Clairefontaine et DSI

Camp de base de l'Équipe de France pendant plus d'un mois et demi, le Centre national du football (CNF) de Clairefontaine (photo ci-dessous, l'hommage des collaborateurs du CNF au staff et aux joueurs après leur victoire sur l'Irlande en huitième de finale, le 26 juin 2016) s'est tout naturellement retrouvé en première ligne de l'action fédérale engagée pour l'entière réussite d'une épreuve que la France n'avait plus accueillie depuis trente-deux ans.



Durant leur long séjour à Clairefontaine, les Bleus ont ainsi pu bénéficier de la rénovation complète des infrastructures avec, pour dernier chantier majeur cette saison les concernant directement, la modernisation du vestiaire de la Résidence Équipe de France. Diverses installations éphémères voulues par la FFF pour le bien être de la sélection ou demandées par l'UEFA, dont le centre des médias (photo ci-dessous) géré par le service Presse de la Direction des affaires institutionnelles (DAI), ont été saluées par leurs utilisateurs.



Mais le vaste chantier engagé depuis que l'orchestration de cet Euro par la France a été confirmée est allé bien au-delà. Le Centre de formation et de conférences inauguré le 8 avril 2016, dont les amphithéâtres ont accueillis les conférences de presse de l'Équipe de France durant l'Euro, s'inscrit ainsi parmi les réalisations pérennes qui profiteront à l'ensemble du football français pour des décennies. Un bâtiment où la Direction des systèmes d'information (DSI) a pu faire étalage de son savoir-faire en y mettant en œuvre les infrastructures réseau et de télécommunication, comme au centre des médias.

DCN, DAG et DTN

Bien en amont, la Commission fédérale des terrains et installations sportives (CFTIS) de la Direction des compétitions nationales (DCN) a poursuivi cette saison écoulée son travail avec EURO 2016 SAS sur le suivi des camps de base (photo ci-dessous, le stade Camille Fournier d'Évian-les-Bains utilisé par la sélection allemande durant l'épreuve) retenus par les sélections qualifiées. Elle est notamment intervenue sur les dossiers de demandes d'aide via Horizon Bleu 2016 pour l'amélioration d'installations qui bénéficient aujourd'hui aux clubs résidents.



Pour la Direction de l'administration générale (DAG), outre les animations internes mises en place pour faire vivre l'épreuve pour et par l'ensemble des collaborateurs de la FFF, l'Euro s'est surtout incarné dans le programme Volontaires 2016, finalisé lors de la compétition. Avec 6 500 personnes retenues sur un total de 22 673 candidats, ce dispositif a constitué l'un des premiers succès de l'événement. Dès l'ouverture de la campagne de recrutement, le 30 mai 2015, les postulants ont afflué vers le site Internet de l'association Volontaires 2016 créée par la FFF et la LFP, en charge du projet.

Après une première étude des candidatures, les équipes réparties sur les sites, épaulées par quinze volontaires recruteurs, ont rencontré plus de 12 000 candidats en entretiens individuels. Pour composer un groupe qui s'est avéré riche de sa diversité : 60 % d'hommes et 40 % de femmes de 18 à 81 ans, plus de 96 pays représentés pour 146 nationalités recensées lors des candidatures.

De quoi satisfaire Albert Gemmrich, membre du Comité exécutif de la FFF et président de l'Association Volontaires 2016, heureux de dresser un « *bilan général très positif* » pour une équipe ayant satisfait tant les organisateurs de l'Euro que l'ensemble des publics qu'ils ont aidé tout au long de l'épreuve.



Travail de longue haleine également pour la Direction technique nationale (DTN), appuyée par la Ligue du Football Amateur (LFA), toutes deux récompensées par le succès de l'opération Mon Euro 2016. Celle-ci a vu la participation de 7 385 classes primaires et de 1 310 du secondaire représentant tous les districts métropolitains et ultramarins, et dépassant largement les objectifs initialement fixés (4 000 du primaire et un millier du secondaire). Elle a permis également à plus de mille élèves, dont des écoliers de Guyane, d'assister à un match de l'UEFA EURO 2016.

DCI, marketing et DAI

Également bien avant le coup d'envoi, la Direction des compétitions internationales (DCI) a organisé les deux derniers matches du groupe I de la phase des rencontres « *Centralised Friendlies* » à Nice et à Bordeaux, et deux autres au Stade de France, trois enceintes retenues pour l'UEFA EURO 2016. Comme lors de la saison précédente, ces « *répétitions grandeur nature* » ont permis aux équipes de l'Euro et de l'UEFA d'approfondir leurs observations des différents sites dans le cadre de rencontres internationales se rapprochant des formats des matches de la compétition alors à venir. La DCI a aussi assuré le suivi de deux autres rencontres délocalisées dans le cadre de la préparation de l'Équipe de France à l'Euro, à Nantes et à Metz. Enfin, elle a programmé début juin à Biarritz l'ouverture



au public d'entraînements des Bleus sur quatre jours consécutifs (photo en bas de colonne précédente), avec au total plus de 40 000 personnes présentes à ces rendez-vous.

Dans le même temps, la Direction marketing a mis en musique le mouvement Fiers d'être Bleus (photo ci-dessous, le siège de la FFF montrant l'exemple en se parant des couleurs du dispositif), lancé le 2 mars 2016 à cent jours du coup d'envoi de la compétition. Avec pour objectif de « *créer une dynamique sur l'ensemble du territoire, pour permettre aux Français d'être au plus près des Bleus et d'exprimer leur attachement et leur soutien aux joueurs de l'Équipe de France pendant leur préparation et lors de l'UEFA EURO 2016* ». Une plateforme Web dédiée et accessible au grand public a alors été ouverte, mais c'est bien l'ensemble du football français qui s'est mobilisé derrière cette initiative.



Les clubs amateurs, les ligues et les districts ont ainsi été au cœur du dispositif, le soutien aux Bleus étant initié lors de nombreux événements locaux. À l'image du FFF Tour, qui a accueilli plus de 120 000 personnes dans vingt-deux villes dont les stades n'avaient pas eu le bonheur d'être choisis pour recevoir des matches de l'Euro, mais permettant à toutes les ligues métropolitaines de s'approprier l'événement. L'ensemble des actions de la Direction marketing a permis de fédérer médias et personnalités, et de toucher 65 millions de fans via les réseaux sociaux, des performances dépassant celles de l'ensemble des autres pays européens.

Les fans des pages équipes de France sont désormais plus de dix millions, celle Facebook étant la page sportive comptant le plus de soutiens français. Les joueurs de l'Équipe de France ont participé à cette réussite, eux qui ont été les premiers ambassadeurs du mouvement Fiers d'être Bleus, notamment en l'activant par l'intermédiaire leurs propres réseaux sociaux. Les partenaires de la FFF ont aussi totalement joué le jeu en poussant l'image des Bleus dans leurs publicités, en digital, dans divers points de vente ou sur les packagings de leurs produits, et en relayant parfaitement le message de mobilisation. En parallèle, et en conséquence, le Club des supporters est aujourd'hui un véritable succès en ayant dépassé le nombre de 100 000 membres.

Toujours en amont, mais aussi durant la compétition – et outre son service Presse précité –, la DAI a mobilisé l'ensemble de ses départements. Le pôle Sécurité et sûreté a ainsi participé aux différents groupes de travail nécessaires à l'élaboration des dispositifs de protection des sites de la compétition (photo ci-dessous, aux abords de la fan-zone de Bordeaux). Ses collaborateurs ont ensuite été mis à disposition sur différents lieux de l'épreuve, tout en assurant la gestion administrative et opérationnelle des fan-zones implantées à Marseille, Lille et Lyon.



Au bénéfice des fans et des clubs, le service des Publications a édité un numéro spécial UEFA EURO 2016 de *Foot Mag*, dont la distribution a été élargie, pour l'occasion, à tous les membres payants du Club des Supporters de l'Équipe de France. Celui de Production de contenus a réalisé, entre autres, la Web-série *Dans la peau d'un supporter*, dix épisodes mettant en scène autant de joueurs de l'Équipe de France. Durant l'Euro, ses reportages sur Antoine Griezmann, Paul Pogba et Olivier Giroud (avec respectivement 6,3, 5,4 et 2,7 millions de vues)



ont enregistrés des records sur YouTube, tandis que ses images exclusives de 148 clips ont été largement reprises par les télévisions françaises et étrangères (photo en bas de colonne précédente, le vingtième anniversaire de Kingsley Coman célébré par tous ses coéquipiers au CNF Clairefontaine, le 13 juin 2016). L'ensemble de cette production a également été partagée avec les joueurs, afin qu'ils alimentent leurs réseaux sociaux.

Quant au service Protocole, il a organisé la venue des joueurs français champions du monde 1998 et champions d'Europe 1984 et 2000 au match d'ouverture de l'UEFA EURO 2016, France-Roumanie, conclu par une victoire (2-1). Il a aussi géré, en lien avec l'UEFA, les quotas d'invitations VIP de la FFF pour les cinquante-et-une rencontres de la compétition.

DTA et médical

De son côté, la Direction technique de l'arbitrage (DTA) a récolté les fruits des réformes de fond engagées il y a quatre ans avec les sélections par l'UEFA de Clément Turpin et de son équipe d'arbitres pour officier durant l'épreuve (photo ci-dessous, Clément Turpin lors du match du premier tour Autriche-Hongrie). Leurs performances ont été à la hauteur des exigences de ce type de grand rendez-vous sportif, même si le parcours des Bleus jusqu'en finale leur a empêché d'être retenus pour les dernières rencontres.



Enfin, la Direction médicale et sa Commission fédérale médicale (CFM) se sont elles aussi pleinement investies en étant étroitement liées à l'organisation et à l'encadrement médical des équipes présentes à l'Euro, que ce soit lors des matches ou sur leurs camps de base. Avant et pendant la compétition, elles ont œuvré en synergie avec le manager médical d'EURO 2016 SAS. Plus de cinq cents praticiens – tous spécialistes publics ou privés de médecine du sport – ont ainsi été mobilisés via leurs collègues fédéraux régionaux. Cette intervention s'est inscrite dans le cadre d'un protocole validé par l'UEFA et sa commission médicale, qui n'avait encore jamais été mis en place lors des épreuves précédentes.

EN MÊME TEMPS QUE L'EXERCICE 2015-2016, S'EST CLOS LE PROGRAMME HORIZON BLEU 2016, LANCÉ TROIS ANS AUPARAVANT. BILAN D'UN VASTE DISPOSITIF AU BÉNÉFICE DE L'ENSEMBLE DU FOOTBALL FRANÇAIS.

Lancé en décembre 2013, Horizon Bleu 2016 est arrivé à échéance en même temps que s'est ouvert l'UEFA EURO 2016, dans la perspective duquel il avait été conçu. Ce programme, frappé du sceau des valeurs PRETS (plaisir, respect, engagement, tolérance, solidarité), s'appuyait sur la volonté fédérale d'utiliser pleinement la dynamique de l'Euro pour donner un nouvel élan au football français.

Officiellement lancé lors de l'Assemblée fédérale du 14 décembre 2013, ce vaste dispositif se voulait alors la « déclinaison du programme du président Noël Le Graët et du Comex pour la mandature 2012- 2016 ». Il résultait également d'une large consultation de l'ensemble des composantes du football français, impliquant pas moins de 4 000 joueurs, 3 000 représentants de clubs et 400 autres des ligues et districts.

Cette « œuvre collective » s'est traduite dans un plan stratégique à déployer sur trois ans, devant également permettre à la FFF « d'accueillir et de fidéliser ses licenciés en toute sérénité ». Pour y parvenir, quatre objectifs majeurs ont été dégagés, déclinés en soixante-quatorze chantiers. Avec pour ambition de les atteindre en seulement deux saisons et demie, l'ouverture de l'UEFA EURO 2016 étant fixée comme date-butoir. Au terme de l'exercice 2015-2016, les résultats obtenus grâce à une mobilisation de tous les acteurs permettent de mesurer à quel point la volonté initiale s'est concrétisée, et de manière très tangible sur le terrain.

Améliorer la qualité de l'offre du football

Ce premier objectif avait pour but de « satisfaire davantage les licenciés, qui veulent plus de souplesse et de modernité ». Au terme d'un imposant travail réalisé avec la Direction technique nationale (DTN) et l'ensemble des équipes techniques régionales pour proposer à l'ensemble des licenciés une refonte des offres de pratique, il a pris corps autour de vingt-trois chantiers, clos à 80 % au 30 juin 2016.

Les principaux ont touché à l'expérimentation dans les clubs de nouvelles disciplines. Cela a été le cas du futsal auprès d'adolescents de quatre-vingts clubs dans huit districts, mais aussi du Fun Foot pour les U15 à U18 et de l'Open Foot pour les seniors, deux pratiques qui ont touché cent-vingt clubs dans onze districts et une ligue. Sans oublier le Foot 5 (photo ci-contre, en haut) par la construction de terrains via l'Appel à projets Horizon Bleu 2016 (voir ci-après) : vingt-huit de ces surfaces ont été programmées, pour un coût final proche d'1,35 million d'euros.

Au total, environ cinq cents clubs ont été impliqués dans ces expériences à partir de janvier 2016, soit le double de la saison précédente (en y incluant les trois cents clubs dans six ligues et quatorze districts concernés au niveau des championnats U15 par l'opération Carton vert, consistant à valoriser les bonnes attitudes des joueurs).



La féminisation accrue a été une autre avancée majeure. Elle s'est traduite par les nombres record enregistrés au 30 juin 2016 : 104 630 joueuses (contre 58 565 en 2012), 34 097 dirigeantes (26 717 en 2012), 4 300 éducatrices formées (746 en 2012), 784 femmes arbitres (674 en 2012) dont vingt-quatre fédérales, 800 écoles féminines de football labellisées (109 en 2012)...



Ces résultats sont notamment le fruit de près de 120 actions organisées par les ligues et les districts et de 500 portes ouvertes dans les clubs, qui ont réuni près de 23 000 participantes dans le cadre des Semaines du football féminin. Ou encore des opérations Mesdames, franchissez la barrière !, organisées par 55 districts en présence de près de 2 200 femmes. Mieux, alors que l'action Football des Princesses avait rassemblé 44 000 personnes dans 1 350 classes primaires de 725 écoles lors de la saison 2013-2014, ces résultats ont été de quatre à cinq fois supérieurs grâce à l'opération Mon Euro 2016, qui a pris son relais (voir ci-après).

Moderniser les lieux d'accueil du football

Ce deuxième axe, clos à 95 %, avait pour but de mieux recevoir les licenciés, mais aussi leur famille. Un pari également réussi avec des initiatives comme le Programme éducatif fédéral (PEF), succès incontestable avec 5 000 clubs engagés – sans compter ceux impliqués dans le programme Open Football Club –, et quelque 700 000 jeunes concernés.

De son côté, l'Appel à projets Horizon Bleu 2016 a été une franche réussite, notamment par son volet « infrastructures » au bénéfice des clubs. Grâce aux financements accordés, nombre d'entre eux ont pu bénéficier de 1 121 nouveaux équipements (terrains, vestiaires...), 280 minibus, 5 850 paires de buts mobiles, 2 000 kits de matériels d'animation... Vingt-trois cars animation (photo ci-dessous) ont aussi pu être financés pour les ligues et leurs districts, sans oublier les 57 000 bons de formation octroyés aux éducateurs et dirigeants. Le tout a permis à plus de 11 000 clubs de bénéficier d'une aide dans le cadre d'une opération dont les 40,87 millions d'euros de budget sur 2014-2016 auront été entièrement utilisés.



Enfin, la Fédération a lancé en septembre 2015 une plateforme numérique à laquelle chaque club peut se connecter pour évaluer ses forces, ses faiblesses, ses atouts et ses manques. Cet outil leur permet ensuite d'élaborer un plan d'action pour progresser et postuler au Label jeunes FFF.

Optimiser le fonctionnement des instances

Ce troisième axe s'est rapidement traduit par une obligation : « accélérer la digitalisation du football ». processus le mieux à-même de parvenir à l'ambition initialement affichée d'apporter « davantage de synergie entre l'ensemble des acteurs ». Là encore, du concret a été réalisé par l'intermédiaire de trente chantiers. Le déploiement de la feuille de match informatisée (FMI, photo ci-dessous) en restera l'un des plus emblématiques avec, au 30 juin 2016, 30 000 tablettes distribuées dans les clubs et 75 836 feuilles remontées sur 86 644 matches disputés lors de la saison 2015-2016 dans 658 compétitions éligibles (à partir des U15, hors foot loisir et futsal), soit un peu plus de 87,5 % de ces rencontres.



La dématérialisation est aussi passée par les réseaux sociaux, en forte croissance. Désormais présente sur Facebook, Twitter, Google Plus, Instagram et YouTube, la Fédération comptait juste avant l'Euro 8,6 millions de fans, dont sept pour les comptes liés à l'Équipe de France. En dépassant les 105 000 abonnés pour près de 33 millions de vues le 10 avril 2015, la chaîne YouTube officielle de la FFF est même devenue n°1 européenne des fédérations nationales affiliées à l'UEFA, et deuxième mondiale derrière son homologue américaine. L'Euro a plus que confirmé cette tendance avec, par exemple, des records sur YouTube pour des reportages FFF sur Antoine Griezmann, Paul Pogba et Olivier Giroud (respectivement 6,3, 5,4 et 2,7 millions de vues).

DEVENIR LE FER DE LANCE DU FOOTBALL ET DU SPORT FRANÇAIS

- Lancement de la Quinzaine du Foot dans les collèges et lycées
- 7 500 classes participantes à Mon EURO 2016
- 8 500 bénévoles recrutés pour l'EURO 2016
- 85 000 spectateurs au FFF Tour
- Lancement de la campagne Fiers d'être Bleus

Le plan Horizon BLEU 2016

AMÉLIORER LA QUALITÉ DU FOOTBALL

- 100 000 licenciés pratiquantes
- Expérimentations Fun Foot

ACCÉLÉRER LA DIGITALISATION DU FOOTBALL

- Outil d'autodiagnostic pour les clubs
- Catalogue achats pour les Ligues et les Districts
- 6 M de fans Équipe de France sur les réseaux sociaux
- 12 000 tablettes distribuées dans le cadre de la FMI

MODERNISER LES LIEUX D'ACCUEIL DU FOOTBALL

- 5 000 clubs engagés dans le Programme Éducatif Fédéral
- 11 000 clubs aidés dans le cadre de l'Appel à projets

Enfin, le déploiement de Réseau Bleu et d'un outil de *business intelligence*, ainsi que la plate-forme d'autodiagnostic mise en place pour les clubs dans le cadre de l'obtention du Label jeunes (voir ci-avant), ont également participé à ce mouvement.

Devenir le fer de lance du football et du sport français

Ce dernier objectif passait par « *une présence accrue de la FFF au sein des instances nationales, mais également internationales comme l'UEFA et la FIFA* ». couplée à la poursuite de son « *rôle de soutien au développement économique et social* ». Mission accomplie, là encore, notamment grâce à l'élection par le Congrès de l'UEFA, le 3 mai 2016, de Florence Hardouin au Comité exécutif de l'instance européenne. Elle est la première femme à y entrer dans ces conditions, sa devancière étant jusqu'ici nommée hors scrutin par ce même Comex.

Au-delà de cette désignation de la directrice générale déléguée de la FFF, le pari a aussi été gagné par la réussite de neuf dossiers, clos à 95 %. En font partie les opérations Mon Euro 2016, à laquelle ont pris part plus de 150 000 élèves de 7 385 classes primaires (photo ci-dessous, le gardien international Benoît Costil avec les CM2 du groupe scolaire Les Grains d'orge, à Orgères), et la Quinzaine du foot, qui a vu 1 310 classes de 589 établissements et près de 33 000 collégiens et lycéens mobilisés. Le Programme Volontaires pour l'UEFA EURO 2016, le FFF Tour et le dispositif Fiers d'être Bleus en soutien de l'Équipe de France (voir pages 14-16) ont également contribué à la concrétisation de l'ambition.



Dans le même temps, des liens étroits ont été noués avec les ministères de l'Éducation nationale, de l'Intérieur, de la Défense, des Affaires étrangères et de la Santé, mais aussi avec divers organismes de la société civile sur des projets promouvant les valeurs de football (AFM-Téléthon, Association des maires de France, fédérations sportives scolaires et celles réunissant des sportifs en situation de handicap...). Enfin, la France étant le premier pays exportateur de joueurs au monde devant le Brésil, la qualité de sa filière de formation est un savoir-faire qui permet à la FFF d'être sollicitée par plusieurs fédérations (États-Unis, Japon, Singapour...).

Horizon Bleu 2016 a donc bel et bien donné un autre visage au football français. Les nombreux objectifs réalisés continuent en effet à porter leurs fruits bien au-delà de la compétition, conformes à la vocation d'héritage qu'ils ont voulu incarner et ce, d'autant plus fortement qu'ils émanaient de l'ensemble du football français. Ce premier bilan, non exhaustif, montre en tout cas qu'un nouvel horizon s'est aujourd'hui dégagé.



HORIZONS ATTEINTS

- « **100 000 pratiquantes licenciées** » : mission plus qu'accomplie avec 101 327 recensées dès la mi-février 2016 et 104 630 en fin d'exercice (contre 65 729 fin 2012-2013).
- « **6 000 bénévoles pour l'Euro** » : rehaussé à 6 500, ce nombre a été atteint sur un total de 22 673 candidats.
- « **Offrir des pratiques plus diversifiées** » : 500 clubs concernés par les expérimentations Carton vert, futsal, Fun Foot et Open Foot depuis janvier 2016, soit le double de la saison précédente.
- « **Créer des infrastructures sportives de qualité** » : 28,3 millions d'euros investis dans le cadre de l'Appel à projets, pour 1 121 dossiers de clubs financés.
- « **Accompagner les clubs dans leur mission éducative au quotidien** » : lancé en septembre 2014, le Programme éducatif fédéral (PEF) a touché 700 000 jeunes footballeurs par l'intermédiaire de 5 000 clubs.
- « **Développer la place du football dans les écoles** » : 180 000 élèves de 8 700 classes du CE2 à la terminale ont bénéficié de l'opération Mon Euro 2016 en 2015-2016.
- « **Organiser une tournée promotionnelle** » : les vingt-deux étapes du FFF Tour ont accueilli plus de 120 000 personnes.
- « **Créer l'engouement autour de l'Équipe de France** » : lancé avant le Mondial 2014, le Club des Supporters dépasse les 120 000 membres, tandis que les Bleus comptent 8,6 millions de fans sur les réseaux sociaux.

POUR CALQUER LE PAYS DU FOOTBALL À LA NOUVELLE FRANCE ADMINISTRATIVE, LA FFF A ENTREPRIS SA RÉFORME TERRITORIALE. UNE ÉVOLUTION VOULUE PAR L'ÉTAT ET RÉUSSIE, GRÂCE À L'IMPLICATION DES LIGUES ET DES DISTRICTS.

Conséquence de la loi du 7 août 2015 « portant nouvelle organisation territoriale de la République » (NOTRe), le football français a dû cette saison revoir profondément son organisation décentralisée. Dans un courrier adressé à l'ensemble des fédérations sportives, Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Thierry Braillard, secrétaire d'État aux Sports, ont en effet indiqué que, « s'agissant du niveau régional, nous souhaitons que vous parveniez à faire coïncider le ressort territorial de vos ligues ou comités territoriaux avec celui des directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale. »

Avec des implications d'importance. Jusqu'ici, existaient administrativement vingt-deux régions métropolitaines, aux compétences établies et aux limites géographiques définies de longue date. Désormais, ne devaient plus en subsister que treize – dont sept nouvelles –, par un effet de rapprochement interrégional, aux frontières redessinées. Par ricochet pour le football français, le paysage des ligues et des districts de la FFF (hormis quelques rares exceptions pour ces derniers) devait donc se fondre dans celui nouvellement tracé par le législateur. Idéalement, la carte du football devait avoir mué au 31 décembre 2016, et toutes les instances déconcentrées impliquées dans ce mouvement devaient auparavant s'être entendues pour apporter des réponses communes à de multiples questions sur leur fonctionnement d'ensemble – de types statutaire, de gouvernance, opérationnel, décisionnel, économique, technique, sportive, humaine, d'implantation géographique, de compétitions et de leur organisation... – induites par cette nécessaire mise en conformité.

Exemplarité et accompagnement

« La cohérence et la concordance entre les structures territoriales des fédérations et celles de l'État doit être la règle, a ainsi insisté Thierry Braillard devant les représentants des ligues et districts à l'automne 2015. Je souhaite vivement que vous appréciiez cette réforme non pas comme une contrainte, mais comme un gage d'efficacité et de fluidité dans les relations avec les acteurs publics, comme une formidable occasion de vous moderniser et de mieux vous organiser. »

Plus qu'un changement, cette nouvelle donne a donc conduit toutes les composantes du football français à assimiler, préparer et réaliser un grand réaménagement, qui a concerné dix-sept ligues et vingt-quatre districts. De changement, il n'y eut pas pour les instances ultramarines*, placées hors du champ de la réforme. Les ligues Bretagne, Centre Val-de-Loire, Corse, Méditerranée et Paris Île-de-France n'ont pas davantage été concernées, leurs limites territoriales répondant déjà aux desiderata ministériels. Certaines d'entre-elles ont néanmoins dû accompagner quelques-uns de leurs districts, qui n'étaient pas en adéquation avec le découpage départemental. Pour les autres, un calendrier serré a prévalu, dans une période marquée par des élections prévues de longue date dans les ligues et les districts, impératives avant celles reprogrammées pour la FFF et la Ligue du Football Amateur (LFA) en 2017.

Dès la rentrée de septembre 2015, la FFF a donc piloté cette profonde réforme en se voulant exemple et en plaçant l'accompagnement des instances concernées au cœur de son action. Celle-ci a été à la fois logistique, à travers un dispositif spécifique de soutien, et incitative afin qu'elle soit partagée et, ainsi, mieux acceptée. Un très gros travail a dès lors été réalisé par trente-six centres de gestion, profitant de l'appui de la FFF par la prise en charge des droits de mutation - pour un montant total d'un million d'euros - et à travers la mobilisation de différents cabinets conseils au service des ligues et districts engagés.

Trois cabinets conseils

Les avocats de Joffe & Associés ont ainsi apporté leur expertise juridique pour, d'abord, informer en participant au comité de pilotage de la FFF et en effectuant un tour de France des ligues pour des réunions de présentation. Il a aussi rédigé un guide juridique expliquant ce qu'est une fusion, les différentes étapes à respecter et proposant une méthodologie. Enfin, il a mis en forme les procès-verbaux des comités et des assemblées générales, afin que tout soit inattaquable juridiquement.

De son côté, Menway Carrières est intervenu sur le volet ressources humaines en procédant d'abord à un double recensement : quantitatif (mettre en exergue la « photo de groupe » de chaque équipe) et qualitatif (apprécier la situation individuelle de chaque salarié). Son rôle consistait ensuite à aider les structures à se projeter sur l'organisation des services administratifs de chaque future « grande » ligue, l'évolution des équipes techniques étant du ressort de la Direction technique nationale (DTN).

LES NOUVELLES LIGUES RÉGIONALES DE MÉTROPOLE



Enfin, Accord Sport s'est chargé de l'accompagnement comptable et financier, identifiant précisément au préalable tout ce que chaque partie appelée à fusionner apportait « *dans la corbeille de mariage* ». Sans rien oublier – une dette, par exemple – afin de ne pas gêner le fonctionnement de la future instance. Tout ce qui constituait l'actif et le passif – patrimoines, engagements reçus et donnés, prêts bancaires, contrats de tous types, partenariats, assurances, maintenance... – a été finement analysé pour organiser les conditions des rapprochements, assurer la continuité des droits, des engagements et de l'activité, ainsi que la transmission des patrimoines, et finaliser les traités de fusion.

Un district, un département... ou presque

Côté districts, et toujours sous directive ministérielle, le principe était simple : le territoire de chacun devait désormais correspondre strictement à celui d'un département. Dès lors, vingt-quatre d'entre eux étaient potentiellement concernés et vingt-et-un ont dû s'adapter (voir encadré). C'est ainsi que douze sont passés de « *deux en un* », pour devenir les nouveaux districts Finistère, Haute-Garonne, Meurthe-et-Moselle, Nord, Saône-et-Loire et Seine-et-Marne.

La Seine-Maritime, elle, a vu le regroupement de trois districts, tandis que la Gironde a connu un changement de plus grande ampleur. Avec quatre districts (Bordeaux, Gironde-Atlantique, Gironde-Est, Sauternais-et-Graves), ce département était jusqu'ici loin de correspondre au modèle défini par la nouvelle loi. Bien qu'il soit le plus étendu de l'Hexagone en superficie (10 000 km²), ses quelque 42 000 licenciés et ses 287 clubs sont aujourd'hui réunis sous l'égide d'une seule instance qui, elle-même, évolue au sein d'une ligue redimensionnée (regroupant les anciennes régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes), composée d'un nombre record de douze districts.

Finalement, seules trois dérogations ont été accordées. La première concerne le Territoire de Belfort, département à part entière administrativement mais dont le trop faible nombre de licenciés (environ 4 000) a conduit à une fusion avec son voisin du Doubs. Les deux autres se situent dans la nouvelle Ligue des Hauts de France, pour une problématique inverse : compte tenu de leur très grand nombre de licenciés, certains de ses départements étaient jusqu'ici divisés en deux, voire trois districts. Pour éviter de se retrouver avec des structures qui auraient été plus imposantes que certaines ligues moins bien loties en effectifs, le Nord a pu conserver son District Escaut – et obtenir un répit pour la fusion de ses districts Flandre et Maritime Nord, repoussée à la mi-2017 – de même que le Pas-de-Calais conservera ses instances Artois et Côte d'Opale.

Le paysage remodelé du football français est aujourd'hui en ordre de marche, composé de treize ligues métropolitaines, au lieu de vingt-deux auparavant, neuf ligues d'outre-mer et de quatre-vingt-dix districts (contre cent-deux jusque-là).

* *Guadeloupe, Guyane, Martinique, Mayotte, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française, Réunion, Saint-Martin, Saint-Pierre-et-Miquelon.*

ÉVOLUTIONS DES DISTRICTS

REGROUPEMENTS	
Finistère	Finistère Sud et Finistère Nord
Gironde	Bordeaux, Gironde-Atlantique, Gironde-Est et Sauternais-et-Graves
Haute-Garonne	Haute-Garonne Comminges et Haute-Garonne Midi Toulousain
Meurthe-et-Moselle	Meurthe-et-Moselle Sud et Pays Haut
Nord	Flandre et Maritime Nord
Saône-et-Loire	Pays Minier et Pays Saônois
Seine-et-Marne	Seine-et-Marne Nord et Seine-et-Marne Sud
Seine-Maritime	Fluvial Haute-Normandie, Maritime Haute-Normandie et Vallées Haute-Normandie

DÉROGATIONS	
Doubs	Belfort-Montbéliard et Doubs-Sud Haut-Doubs (regroupement de deux départements pour former un seul district)
Nord	Escaut (district conservé)
Pas-de-Calais	Artois, Côte d'Opale (districts conservés)

INCHANGÉS	
Les districts non cités ci-dessus, y compris les trois instances interdépartementales Alpes, Gard-Lozère et Drôme-Ardèche, restent en l'état.	

RAPPEL DES MISSIONS ET BILAN DE L'ACTIVITÉ LORS DE LA SAISON 2015-2016 DE L'ORGANE DE SURVEILLANCE ET DE CONTRÔLE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL.

La Haute Autorité du Football (HAF) est une instance de la Fédération fonctionnant comme un conseil de surveillance dans une entreprise, exerçant un rôle d'alerte, de contrôle et d'interpellation. Les attributions principales de la HAF sont de contrôler la gestion de la FFF et de formuler des propositions d'intérêt général au Comité exécutif (Comex). Son principal atout est indéniablement la diversité de sa composition, issue des familles du football et des expériences de chacun de ses membres. La Haute Autorité est, avant tout, un lieu d'échanges et de dialogue au service de tous les acteurs du football. Le respect d'écoute de ses membres, ainsi que les débats d'opinions, permettent de formuler des observations lors du contrôle de la gestion de la Fédération et d'émettre les propositions qu'elle estime utiles.

L'administration et les missions de la HAF ont été discutées avec le président de la FFF qui a confirmé, une nouvelle fois durant cette saison, toute sa confiance en cette instance pour étudier, aborder sans réserve tous les sujets ou dossiers qui lui semblent aller dans le sens de l'intérêt général du football. Certains ont pu être lancés et proposés, conformément aux attributions de la HAF, et ont permis au Comex d'enrichir ses propres réflexions.

La HAF souligne également que ses missions d'observation et de contrôle de la FFF sont facilitées grâce à des échanges réguliers, transparents et sincères, permettant une bonne visibilité de l'activité du Comex et de ses services à travers les communiqués de décisions envoyés aux membres de la HAF.

Durant cette saison 2015-2016, la HAF a assuré une mission de contrôle portant sur :

- l'observation de l'activité fédérale ;
- le budget prévisionnel de la FFF pour la saison 2016-2017 ;
- la réforme territoriale ;
- la nouvelle pyramide des compétitions nationales ;
- la féminisation et le programme de développement du football féminin ;

- la professionnalisation des arbitres ;
- des questions juridiques (règlements FFF, demande d'explications des contentieux de la FFF...).

La HAF a formulé quinze préconisations dans le cadre du rapport rendu sur la gouvernance fédérale, permettant de projeter un regard novateur sur l'administration du football français.

Réorganisation et remerciements

Afin de répondre à l'article L131-8 du code du sport, modifié par la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la HAF, dans la mesure où elle est actuellement composée de vingt membres, devra désormais comprendre au minimum cinq femmes. Il est alors proposé par la HAF d'augmenter ce collège à six représentantes féminines, portant le nombre des membres à vingt-quatre. Les trois représentantes de la Ligue de Football Professionnel (LFP) seront désignées par le Conseil d'administration de la LFP, les trois représentantes de la Ligue du Football Amateur (LFA) le seront par le Bureau exécutif de la LFA, après concertation—dans les deux cas—avec l'Union des Acteurs du Football (UAF).

Enfin, une nouvelle mandature s'ouvrira pour la HAF à l'occasion de l'Assemblée fédérale de mars 2017. En tant que président de la Haute Autorité depuis janvier 2013, René Charrier remercie sincèrement tous ses membres qui, par leur implication et leurs contributions, ont su enrichir ses débats et veiller au bon fonctionnement de nos instances.



Composition de la Haute Autorité

PRÉSIDENT **RENÉ CHARRIER**

MEMBRES

Jean-Pierre CAILLOT	Olivier LAMARRE
Henri CAMOUS	Joseph LAURANS
Vincent CASERTA	Jean-Marie LAWNICZAK
Jean-François CHAPELLIER	Gérard LENOIR
Pierre CIBOT	Gérard LOISON
Francis COLLADO	René LOPEZ
Élodie CROCQ	Jean-Pierre LOUISE
Jean-Jacques DEMAREZ	Peggy PROVOST
Roland GRANSART	Jean-Marc SELZNER
Richard JEZIERSKI	



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS FÉDÉRALES
DE LA COMPÉTENCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

HAUSSE DU NOMBRE D'INSTALLATIONS EXTÉRIEURES CLASSÉES, DÉBUT DU CLASSEMENT POUR LE FUTSAL, ATTENTION PORTÉE AUX ÉCLAIRAGES, APPUIS TECHNIQUES ET NOMBREUSES RENCONTRES ONT PONCTUÉ CETTE SAISON.

Les missions de la Commission fédérale des terrains et installations sportives (CFTIS) consistent à gérer le classement des installations sportives et d'éclairages utilisées en compétitions officielles, à être en relation avec les instances propriétaires et à assurer le suivi auprès des ligues, districts, de l'UEFA et de la FIFA. La CFTIS est composée de trois groupes de travail (GT) :

- classement des terrains et installations sportives et des éclairages ;
- suivi des installations utilisées en compétitions nationales ;
- relations extérieures.

La CFTIS a organisé vingt-quatre réunions lors de la saison 2015-2016, réparties comme suit :

- onze du GT classement, au cours desquelles ont été étudiés plus de cinq cents dossiers de classements d'installations sportives ;
- trois du GT suivi des installations, complétées par deux réunions téléphoniques ;
- cinq du GT relations extérieures ;
- trois plénières des groupes de travail ;
- deux du Comité de pilotage.

Classements et suivi

Grâce au travail de l'ensemble des membres de la CFTIS et au classement automatique mis en place le 7 juillet 2015, en s'appuyant sur les membres des commissions régionales (CRTIS) et départementales (CDTIS), le nombre d'installations extérieures classées se situe dorénavant aux alentours de 95 %. Pour la pratique du futsal, après l'officialisation par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative du règlement des installations futsal, le classement des 3 000 gymnases répertoriés dans Foot2000 a commencé cette saison. Enfin, les installations d'éclairage, qui sont contrôlées chaque saison, sont maintenant classées à plus de 80%.

Le GT suivi des installations a participé à l'attribution de la licence Club fédéral pour tous les clubs évoluant dans les championnats nationaux. Il a, comme la saison passée, assuré avec la Ligue de Football Professionnel (LFP) la résolution des questions liées à la montée des trois clubs accédant du National en Ligue 2.

La CFTIS a ouvert un nouveau chantier concernant les sujets liés aux éclairages des installations pour la pratique du football. Parmi les nombreux thèmes à traiter, peuvent être cités la nouvelle technologie LED, la qualité requise des contrôleurs, la fiabilité des appareils de mesures (luxmètres)... Une première réunion avec l'ensemble des professionnels du secteur a été organisée par la commission dans l'auditorium de la Fédération le 27 avril 2016, regroupant plus de quarante participants.

Rencontres et Euro

Par ailleurs, la CFTIS a poursuivi le nouveau cycle de réunions d'information auprès des membres de CRTIS et CDTIS. Au total, plus de cent membres de ces commissions ont activement participé à ces sessions cette saison, au sein de cinq ligues régionales.

En relation avec la direction de la Ligue du Football Amateur (LFA), la commission a assuré l'appui technique indispensable lors de l'examen des dossiers de demande d'aide dans le cadre du programme Horizon Bleu 2016 (HB2016), de subventions du Centre national pour le développement du sport (CNDS) et des contributions issues du plan Héritage Villes Hôtes Euro 2016.

La CFTIS a également continué le cycle de rencontres avec les responsables administratifs des ligues en charge des CRTIS. Elles sont maintenant dix à en avoir bénéficié. Enfin, le travail s'est poursuivi avec EURO 2016 SAS pour le suivi des camps de base, avec notamment les dossiers de demandes d'aide via HB2016 pour l'amélioration de ces installations qui bénéficieront ensuite aux clubs résidents.

Composition de la commission

COMITÉ DE PILOTAGE

PRÉSIDENT Michel RAVIART

MEMBRES

Bernard DÉSUMER (Comex)
 Didier ANSELME,
 Philippe GUILBAULT (LFA)
 Gérard PASTOR (LFP)
 Guy ANDRÉ
 Philippe BARRIÈRE
 Jean-Yves BODIOU
 Dominique BOISNARD
 Denis CHEMINADE
 Claude CUDEY
 Michel GENDRON
 Serge LALLEMAND
 Guy MALBRAND

RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS

Thomas BLIN (éclairage)
 Frédérique DUMAS
 (classement)
 Estelle MORIN
 (relations extérieures)

**GROUPE DE TRAVAIL
 CLASSEMENT DES
 TERRAINS ET INSTALLATIONS
 SPORTIVES**

RESPONSABLE
 Guy MALBRAND

MEMBRES

Guy ANDRÉ
 Serge LALLEMAND

**GROUPE DE TRAVAIL
 SUIVI DES INSTALLATIONS
 UTILISÉES EN COMPÉTITIONS
 NATIONALES**

RESPONSABLE
 Guy ANDRÉ

MEMBRES

Jean-Yves BODIOU
 Michel GENDRON

**GROUPE DE TRAVAIL
 RELATIONS EXTÉRIEURES**

RESPONSABLE

Denis CHEMINADE

MEMBRES

Claude CUDEY
 Michel RAVIART


**COUPE
DE
FRANCE**

L'ÉDITION 2015-2016 S'EST ACHEVÉE PAR LE CHOC ENTRE L'OM ET LE PSG. CE DERNIER, VAINQUEUR, REJOINT SON RIVAL D'UN SOIR EN TÊTE DES CLUBS LES PLUS SACRÉS DANS CETTE ÉPREUVE AVEC DÉSORMAIS DIX TITRES.



L'organisation des tirages au sort dans les ligues, en relation avec les partenaires de la Coupe de France jusqu'au sixième tour, concrétise les efforts entrepris par la Commission fédérale de la Coupe de France (CFCF) en faveur de la popularisation de ces opérations auprès des clubs dès les premiers tours. Les tirages du septième tour jusqu'aux demi-finales ont été très suivis.

Inscrits et dotations

Le nombre de clubs inscrits (7 288) se décompose en 7 042 métropolitains et 246 ultramarins. Pour ces derniers, l'effet attendu (accroissement du nombre de clubs) grâce au nouveau dispositif permettant à quatre ligues d'outre-mer de disposer de deux clubs qualifiés à l'issue du sixième tour tarde à se concrétiser. L'érosion du nombre de clubs métropolitains inscrits, en baisse de 5 % depuis quatre saisons, mérite une attention particulière afin d'enrayer cette diminution.

Les dotations financières allouées aux clubs, d'un montant supérieur à 9 millions d'euros, révèle l'engagement de la FFF en faveur de la Coupe de France. Néanmoins, leur stabilité depuis une dizaine d'années pose la question de leur revalorisation.

Succès public

Avec 713 274 spectateurs, l'édition 2015-2016 se situe en sixième position des meilleures affluences de la compétition. La recette globale s'est élevée à 9 014 522 euros. La Coupe de France, épreuve préférée des Françaises et des Français, poursuit son développement. Elle continue à bénéficier d'un impact exceptionnel auprès du public. Ainsi, le nombre de contacts sur les réseaux sociaux et numériques s'élève, pour la saison écoulée, à plus d'un milliard. Il convient donc de capitaliser sur ces bons indicateurs à l'approche du centenaire de cette « Vieille Dame ».

Les lauréats

Le Petit Poucet PMU, après un brillant parcours jusqu'en quart de finale, a été cette année l'US Granville (Ligue de Basse-Normandie). Il devance le Sarreguemines FC (Ligue Lorraine), sorti en seizièmes, et le Trélassac FC (Ligue d'Aquitaine), éliminé en huitièmes de finale. Quant au Paris Saint-Germain FC, sa victoire en finale sur l'Olympique de Marseille (2-4) le 21 mai 2016 au Stade de France lui a permis de rejoindre son adversaire au palmarès des clubs les plus titrés de la compétition depuis sa création, avec dix succès.



Composition de la commission

PRÉSIDENT **JEAN-PIERRE PAPIN**

VICE-PRÉSIDENT

Daniel PECQUEUR

SECRÉTAIRE

Jacques QUANTIN

REPRÉSENTANTS DU COMEX

Bernard DÉSUMER

Albert GEMMICH

REPRÉSENTANT DU BELFA

Michel TRONSON

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF Christophe DROUVROY (DCN)

MEMBRES

Bernard CAÏAZZO (LFP)

Amador CARRERAS

Daniel CLENEWERCK

André HAHN

Michel KEFF

Jean-Claude PUYALT (DTA)

Patrick RAZUREL (LFP)

▲
L'US Granville (ci-dessus), Petit Poucet PMU de l'édition 2015-2016, honoré au Stade de France avant la finale remportée par le PSG face à l'OM (en haut à gauche).

LA COMMISSION A POURSUIVI LA POLITIQUE MÉDICALE FÉDÉRALE AU SERVICE DE TOUTES LES COMPOSANTES DU FOOTBALL. AVANT D'APPRENDRE AVEC TRISTESSE LE DÉCÈS DE SON PRÉSIDENT, LE P^r PIERRE ROCHCONGAR.

Dans la continuité du plan d'action validé par le Comité exécutif (Comex), la Commission fédérale médicale (CFM) a poursuivi la mise en place de ses objectifs principaux, en lien étroit avec les associations des médecins fédéraux régionaux (six réunions du bureau et deux assemblées plénières) et des médecins de clubs de football professionnel (deux réunions du bureau et une assemblée plénière), ainsi que les experts (en cardiologie, ophtalmologie, infectiologie, traumatologie, neurologie).

La CFM s'est chargée de l'organisation et du suivi de l'ensemble des staffs médicaux des sélections, en veillant particulièrement à leur renouvellement et à leur féminisation. Elle s'est attachée à la mise à niveau de l'ensemble des contrats, en lien avec la direction générale.

Formation et suivi

La saison a également vu la poursuite de la formation délocalisée aux gestes qui sauvent, à destination des joueurs, entraîneurs, arbitres et dirigeants. Ont aussi été maintenus les suivis biologique et cardiologique de l'ensemble des joueurs professionnels, à la demande de la Ligue de Football Professionnel (LFP), avec 1 000 dossiers traités par an. Cette opération entre dans sa septième année et le traitement informatique et épidémiologique de ces données est en voie de finalisation.

La CFM a mis en place un protocole de prise en charge des commotions cérébrales chez les joueurs professionnels, en lien avec la Direction technique de l'arbitrage (DTA) et la LFP. Cette opération va être étendue à toutes les ligues, en lien notamment avec les conseillers régionaux en arbitrage (CRA).

Elle s'est attachée au développement des projets football-sport santé, en lien avec la politique du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et celle du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports. Elle a finalisé la campagne « Pratique du football et épilepsie » sous le parrainage de Mickaël Landreau, qui va maintenant être déclinée à tous les niveaux du football amateur.

La CFM a maintenu son implication dans l'élaboration du Programme éducatif de la Ligue du Football Amateur (LFA) et

du plan Football en milieu scolaire, ainsi qu'aux actions santé du Fondation du Football. Elle a assuré la mise en œuvre effective du module santé-sécurité, en lien avec la Direction technique nationale (DTN) dans le cadre de la formation initiale des éducateurs, via l'Institut de formation du football (IFF). Elle a aussi maintenu son activité dans le programme de recherche soutenu par le ministère et l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP), concernant la fatigue et le type de terrain (synthétique, herbe, mixte).

La poursuite de la valorisation et le développement du centre médical du Centre national du football (CNF), en s'inscrivant dans le nouveau projet de l'établissement, ont été parmi ses autres actions. Rappelons que la reconnaissance du centre médical comme l'un des vingt-cinq *Excellence FIFA Center*, accrédités par la commission médicale de la FIFA au niveau mondial, est effective depuis quatre ans.

Nouveautés et Euro

L'acte créant le Groupement de coopération sanitaire de moyens entre la FFF, l'INSEP et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), après accords de la ministre de la Santé et de la direction de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France, a été signé. Sans oublier la mise à niveau de textes réglementaires sur le classement des joueuses féminines, les relations avec la commission sociale de la LFA et l'enquête auprès des ligues régionales sur les morts subites survenues lors de la pratique du football par les joueurs licenciés, ni l'évaluation de la structure médicale, par un médecin fédéral indépendant, des centres de formations dans le cadre du renouvellement de l'agrément, à la demande de la DTN.

Enfin, dans le cadre de l'Euro, la CFM s'est fortement impliquée dans l'accueil des équipes (matches et camps de base), en lien avec EURO 2016 SAS, en mobilisant, via les médecins fédéraux régionaux, des spécialistes publics et privés en médecine du sport. Au total, plus de cinq cents praticiens ont été mis à la disposition de l'organisation.

Le P^r Pierre Rochcongar, décédé le 2 décembre 2016. ►



Composition de la commission

PRÉSIDENT P^r PIERRE ROCHCONGAR (médecin fédéral national)

MEMBRES

D^r Pascal MAILLÉ

(chargé du centre médical du Centre national du football)

D^r Franck LE GALL (Équipe de France A)

D^r Fabrice BRYAND (Équipe de France féminine A)

D^r Emmanuel ORHANT (président de l'Association des médecins de club professionnel)

D^r Gérard SAEZ (président de l'Association des médecins fédéraux régionaux du football)

D^r Jacques HUMMER (expert orthopédie)

D^r Alain SIMON (expert traumatologie)

D^r Étienne ALIOT (expert cardiologie)

D^r Christian CORBE (expert ophtalmologie)

Éric ROLLAND (LFP)

Patrick LEIRITZ (LFA)

RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Catherine MAHÉ

UNE SAISON PLEINE POUR LES QUATRE SECTIONS ET LES TROIS PÔLES DE LA COMMISSION, QUI ŒUVRENT QUOTIDIENNEMENT À LA CONSOLIDATION ET AU RAYONNEMENT DE L'ARBITRAGE FRANÇAIS.

La réforme de l'arbitrage français, réfléchi à partir de 2010 et votée à plus de 85 % par l'Assemblée fédérale de juin 2013, a modifié notre gouvernance et porté ses fruits. Outre la refonte de son organisation, l'opérationnalité de l'arbitrage français confiée à la Direction technique de l'arbitrage (DTA), sous l'impulsion et la coordination de la Commission fédérale des arbitres (CFA), a démontré sa pertinence en menant à bien :

- le rajeunissement du corps arbitral et la détection précoce des « espoirs » ;
- la promotion accélérée des meilleurs éléments ;
- la suppression des limites d'âge ;
- les présences remarquées sur la scène internationale pour diriger les compétitions masculines, féminines et futsal ;
- la modification du mode d'évaluation des arbitres ;
- le renforcement de l'encadrement au sein de la DTA ;
- le renforcement de l'image de l'arbitrage et l'ouverture vers les acteurs du football et les médias.

Cette rénovation a conduit à la professionnalisation des arbitres d'élite, en collaboration avec la Ligue de Football Professionnel (LFP). Désormais, la construction et le rayonnement de l'arbitrage français sont à consolider à partir des fondements en place. La CFA s'appuie sur ses sections pour atteindre les objectifs fixés, sous l'autorité du Comex, développer et renforcer l'arbitrage national dans l'hexagone et à l'international.

Section des compétitions amateurs

Chargée de la détection, du perfectionnement et de la promotion des talents, elle compte trois pôles : arbitres Fédéraux 4, jeunes arbitres de la Fédération, développement du futsal.

Pôle des fédéraux 4

« *Ne limite pas tes défis, mais défie tes limites* ». Tel est le message envoyé par les cadres référents F4 à tous les arbitres. Ce management innovant des 90 F4 s'est concrétisé par l'amélioration de leur performance. La CFA s'appuie sur le travail de cette section dynamique pour conduire ces jeunes directeurs de jeu sur les chemins de l'excellence, tout en détectant rapidement les « potentiels » susceptibles d'évoluer au niveau supérieur au travers des observations en binôme CFA-DTA.

Pôle jeunes arbitres de la Fédération

Il gère les jeunes arbitres de la Fédération (JAF), les candidats à ce titre et les observateurs dédiés. Il assure leurs désignations lors des rencontres des championnats nationaux U19 et U17, de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, des phases finales et diverses compétitions de jeunes, et des matches amicaux des sélections nationales de jeunes.

Son principal objectif, la détection précoce des JAF possédant un réel potentiel, est réalisé, au-delà du suivi des rapports d'observation, par des analyses complémentaires lors de certaines rencontres, y compris en DH régionale, en

concertation avec les commissions régionales de l'arbitrage du jeune arbitre. Des stages pratiques ont été mis en œuvre sur des tournois nationaux ou internationaux, permettant un accompagnement individuel des éléments à fort potentiel. Cela permet de proposer à la CFA les plus prometteurs, susceptibles d'intégrer la filière « jeunes espoirs ».

Pôle futsal et beach soccer

En futsal, la saison a vu une stabilisation des effectifs (trente-quatre arbitres), liée aux blessures et démissions non compensées par un nombre suffisant de candidats reçus. Au plan international, Cédric Pélissier et Victor Berg Audic ont été promus. Le premier a rejoint le groupe Élite UEFA et a été sélectionné pour l'Euro en Serbie et la Coupe du monde en Colombie. L'arbitrage futsal français est désormais reconnu par les instances européennes et mondiales. En beach soccer, Sofien Benchabane, David Fidan et Benoît Wolf ont participé à huit tournois internationaux.

Section développement de l'arbitrage féminin

La section s'est réunie cinq fois à Clairefontaine, à la FFF et lors de l'encadrement de la finale de la Coupe de France féminine à Grenoble. Ses actions principales ont été :

- l'organisation de deux stages nationaux avec la DTA ;
- le suivi des arbitres FIFA et de toutes les fédérales féminines ;
- l'encadrement des inter-ligues U15 F, de la finale nationale du Festival U13 Pitch et du tournoi international U19 F de Sablé-sur-Sarthe ;
- la participation des arbitres FIFA lors du rassemblement des arbitres masculins F3 ;
- le détachement ponctuel de membres du panel dédiés aux AA FIFA ;
- la préparation de la finale de la Coupe de France féminine à J-7 avec le trio de la finale de l'épreuve sur un match de CFA et la réunion de la section lors de cet événement.

Section formation, stages et perfectionnement

Onze réunions, quatre stages inter-ligues, trois de formateurs premier degré, une d'examen de formateurs second degré et des stages d'initiateurs à la demande des ligues ont été organisés autour de deux axes :

- le recentrage vers l'arbitrage amateur et la formation ;
- le recyclage et le perfectionnement des initiateurs et formateurs du premier degré.

Trois sessions ont permis de mettre 71 formateurs premier degré à la disposition des ligues et districts. Une session de formateurs second degré a été réalisée et une assistance a été fournie aux ligues organisatrices de formations ou de recyclages d'initiateurs.

Elaboré et validé auprès des présidents de commissions régionales d'arbitrage (CRA), un passeport « universel » de formation des arbitres et assistants a été créé. Sous la forme d'un rapport d'évaluation unique et commun aux ligues et

districts, il est directement géré dans l'applicatif central de Foot2000. Enfin un référentiel de compétences pour les observateurs des différents niveaux permettra de construire des actions de formation ciblées vers ces acteurs. La section a aussi collaboré à l'encadrement des stages inter-ligues et des F4.

Section recrutement, détection, fidélisation, suivi des talents et mixité sociale

En quatre réunions, elle a poursuivi l'objectif d'augmenter le nombre d'arbitres. Au 1^{er} juin 2016, 25 296 licences étaient enregistrées (+ 0,60 %). Pour intensifier le recrutement et la fidélisation des arbitres, elle a :

- déployé, généralisé et contribué à l'appropriation du nouveau module de formation initiale accélérée, plus attractif et performant ;
- intensifié l'accompagnement des débutants et le tutorat individualisé des plus jeunes (16-20 ans) avec l'aide des arbitres en activité, notamment ceux des ligues (contrats d'objectifs) ;
- organisé une réunion des présidents de CPR à la FFF pour relancer l'activité des commissions départementales de détection, recrutement et fidélisation (CDDRF), en particulier la formation des référents en arbitrage de club, indispensables pour mieux recruter et fidéliser (guide du référent et clé USB de formation remis à chaque CDDRF) ;
- renforcé ses relations avec l'UNSS, la FNSU et l'UGSEL afin d'optimiser les passerelles et inciter les arbitres UNSS à rejoindre la FFF en mutualisant les actions avec les responsables régionaux et départementaux ;

- assuré le suivi des sections sportives de second cycle filière arbitrage (harmonisation du contenu pédagogique, maillage du territoire, détection des potentiels en devenir) ;
- poursuivi le dispositif DTN-DTA sur le module arbitrage du brevet de moniteur de football (BMF), avec sensibilisation aux lois du jeu et à l'arbitrage des jeunes par les jeunes prévu dans le Programme éducatif fédéral ;
- effectué le suivi des espoirs JAF et fédéraux, avec évolution du dispositif pour accélérer la promotion ;
- constaté que le recrutement d'arbitres crée un climat propice à l'insertion, notamment dans les zones dites sensibles des grandes agglomérations où le football est le sport principal ;
- placé sur le dispositif Réseau Bleu un catalogue des actions de formation, moyens techniques et pédagogiques, avec mutualisation des actions innovantes ;
- étudié un projet de fusion des sections formation et recrutement (nouvelle organisation technique de l'arbitrage national, impact de la réforme territoriale).

Section lois du jeu

Elle instruit les réclamations ou réserves techniques, ses membres concernés par le dossier d'un club de leur ligue d'appartenance se déportant de la commission afin d'observer une totale neutralité. Elle s'est réunie douze fois, y compris pour produire, encadrer et corriger des examens fédéraux. Elle a répondu à trente-six questions techniques posées par les ligues et s'est inscrite dans la production de supports pédagogiques relatifs aux nouvelles lois du jeu, applicables au 1^{er} juin 2016.

Composition de la commission

Président **ÉRIC BORGHINI**

VICE-PRÉSIDENT

Patrick LHERMITE

DIRECTION TECHNIQUE
DE L'ARBITRAGE

Pascal GARIBIAN

DIRECTION TECHNIQUE
NATIONALE

Francis SMERECKI

MEMBRES

Claude COLOMBO

Daniel GACOIN

Pascal PARENT

Claude TELLÈNE

SECTION DES
COMPÉTITIONS
AMATEURS

Président

ALAIN DELMER

VICE-PRÉSIDENT

Philippe MALIGE

COORDINATEUR

Charly MONNIER

DÉTECTION

Philippe CHAT

RÉFÉRENTS F4

Éric BROCAS

Alain CHIAB

Julian GRELOT

Jean-Claude LEFRANC

Bruno RUFFRAY

JEUNES ARBITRES
DE LA FÉDÉRATION

Sandruck BITON

Arnaud DALLA PRIA

Pierre TAVELET

Stéphane VILLEMEN

Thierry WANIART

FUTSAL

Romuald BOURGOIS

Pascal FRITZ

Jean-Louis RIDEAU

BEACH SOCCER

Lakhdar BENCHABANE

SECTION
DÉVELOPPEMENT
DE L'ARBITRAGE
FÉMININ

PRÉSIDENTE

SANDRA RENON

MEMBRES

Claude BARRIÈRE

Nathalie
GUÉDON-GINFRAY

Corinne LAGRANGE

Julien SCHMITT

Nelly VIENNOT

SECTION FORMATION,
STAGES ET
PERFECTIONNEMENT

PRÉSIDENT

LUCIEN KAISER

MEMBRES

Érick ARCHAT

Jean-Charles CAILLEUX

Jean-Marie CAZALI

Bernard LAVIS

Jean-Claude LEFRANC

Éric POULAT

Séverin RAGER

Jean-Luc ROUINSARD

Jean-Marc SALZA

SECTION
RECRUTEMENT,
DÉTECTION,
FIDÉLISATION, SUIVI
DES TALENTS
ET MIXITÉ SOCIALE

PRÉSIDENT

BERNARD LAVIS

MEMBRES

Robert BARDET

Serge DUVAL

Rémy FÉMÉNIA

Alain LÉAUTÉ

Jacky LEGRAIN

José MARCHETTI

Daniel MOULET

Philippe PAULET

Richard PION

SECTION LOIS DU JEU

PRÉSIDENT

MICHEL GIRARD

MEMBRES

Philippe BÉHAGUE

Miloud BOUTOUBA

Régis CHAMPET

Christophe CHESNAIS

Frédéric FLORIO

Sébastien MROZEK

Jean-Robert SEIGNE

PRÈS DE VINGT RÉUNIONS POUR LE COMITÉ DE PILOTAGE ET DEUX DES TROIS SECTIONS DE LA COMMISSION, QUI A NOTAMMENT VU S'INTENSIFIER LA LUTTE CONTRE L'USAGE DES PRÊTE-NOMS ET LE DÉPART STATUTAIRE D'UN PRÉSIDENT DE SECTION.

La Commission fédérale des éducateurs et entraîneurs du football (CFEEF) veille à l'application de la réglementation en vigueur. Elle se réunit tout au long de la saison pour statuer sur les dossiers relatifs au suivi des éducateurs. Elle comporte un comité de pilotage et trois sections : statut des éducateurs, équivalences, emploi-formation.

Comité de pilotage

Le Comité de pilotage s'est réuni deux fois cette saison. Il veille au bon fonctionnement de la commission et de ses sections.

Il a compétence pour :

- valider les choix stratégiques ;
- planifier les actions à mener ;
- analyser les propositions des partenaires sociaux ;
- décider des orientations stratégiques ;
- décider des actions à mener.

Il a eu à étudier et à se prononcer sur :

- la modification du statut des éducateurs ;
- la réforme de la formation continue des entraîneurs ;
- l'impact de la loi du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale ;
- les cartes d'observateurs.

Section statut des éducateurs

La section statut des éducateurs de la CFEEF s'est réunie à dix reprises en configuration plénière et une fois en formation restreinte. Elle s'est attachée à :

- contrôler les encadrements techniques ;
- traiter les demandes de dérogation prévues par les règlements (article 12.1 du statut) ;
- contrôler le respect de la présence sur le banc de touche pour les compétitions nationales ;
- suivre les litiges portés à sa connaissance ;
- appliquer les sanctions financières et sportives prévues par le statut des éducateurs et entraîneurs.



Elle a homologué l'enregistrement, par le service éducateurs et entraîneurs de la Direction technique nationale (DTN), de 1 504 demandes de licence pour des éducateurs titulaires au minimum du diplôme d'entraîneur de football (DEF). Elle a aussi mis en application les mesures réglementaires prévues afin de mettre un terme à la pratique des prête-noms. Enfin, le contrôle systématique, par le service entraîneurs de la DTN, des feuilles de matchs des compétitions nationales a eu pour résultat un taux de présence de 98 %.

Président de la section, Christian Verdon est atteint par la limite d'âge. Gérard Bousquet lui succède pour 2016-2017 et Fabrice Villière intègre la commission comme membre.

Section des équivalences

La section des équivalences de la CFEEF s'est réunie six fois en configuration plénière et à une reprise en restreinte. Elle a compétence pour étudier et délivrer des équivalences ou des avis lors des demandes suivantes :

- attestations pour les titulaires d'un diplôme UEFA souhaitant exercer en France ;
- passerelle(s) anciens/nouveaux diplômes brevet d'entraîneur de football (BEF), brevet d'entraîneur formateur de football (BEFF), brevet d'entraîneur professionnel de football (BEPF) ;
- reconnaissance des qualifications professionnelles ;
- attestations signées du DTN pour l'obtention du diplôme d'État supérieur (DES) à présenter aux directions régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) ;
- dispositions particulières relatives aux candidats en situation de handicap à l'entrée en formation.

Section emploi-formation

La section emploi-formation de la CFEEF ne s'est pas réunie cette saison. Le service disposant dorénavant d'un certain recul sur la réforme des diplômes d'entraîneur et d'un outil de statistiques informatisé, une rencontre de cette section se déroulera courant 2016-2017.

Elle a compétence pour :

- étudier les flux de diplômés ;
- étudier les rapports de suivi de cohorte, vérifier l'accès à l'emploi ;
- étudier les rapports de jurys sur les situations certificatives ;
- analyser, diagnostiquer et suivre le cursus de formation des entraîneurs professionnels ;
- initier les évolutions à mettre en œuvre lors de la revalidation de l'inscription au *Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)* ;
- identifier les nécessités de création de nouvelles certifications en fonction des besoins d'emploi et de compétences émergents.

Perspectives 2016-2017

Comité de pilotage : réalisation des projets sur la réforme de la formation continue des entraîneurs, sur la carte d'observateurs, l'attestation de moralité pour les licenciés techniques.

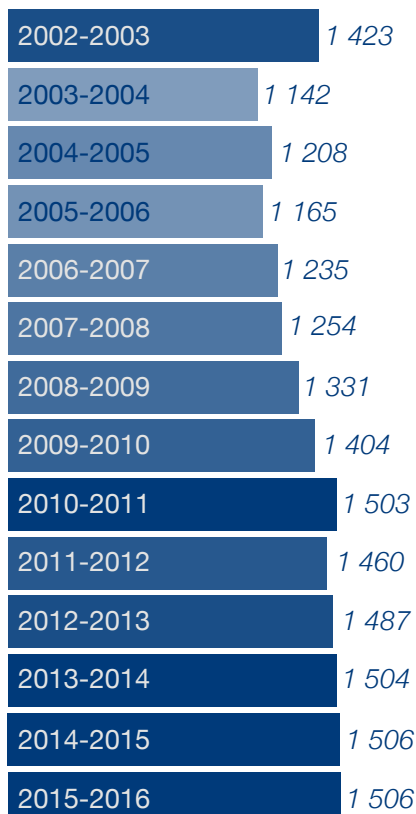
Statut des éducateurs : poursuivre la politique de lutte contre l'usage des prête-noms (de la Ligue 1 aux DH) et communiquer sur les formations d'entraîneurs au travers d'article sur le site fff.fr et de clips promotionnels.

Équivalences : poursuivre l'application de la réforme de 2012 portant sur les nouveaux diplômés et appliquer les nouvelles mesures concernant l'obtention du diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (DES JEPS), mention football par équivalence.

Emploi-formation : réunir la section en 2016-2017 pour exercer l'ensemble de ses compétences.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE LICENCES DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



Composition de la commission

COMITÉ DE PILOTAGE

PRÉSIDENT **Joël MULLER**

MEMBRES

François BLAQUART,
Pierre MANKOWSKI (DTN)
Philippe DIALLO (UCPF)
Jean-Luc HAUSSLER (GEF)
Sylvain KASTENDEUCH (UNFP)
Thierry MONTAGNE
(président section
des équivalences)
Pierre REPELLINI (Unecatef)
Michel TRONSON (LFA)
Christian VERDON
(président section statut)
Stéphane VIRY (U2C2F)

RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS

David BOITEAU
Olivier CARDON
Valentin COUDERT

Ayoub EL AMRANI
Samia REZIOUK

SECTION STATUT DES ÉDUCATEURS

PRÉSIDENT

Christian VERDON

MEMBRES

André BODJI (Unecatef)
Gérard BOUSQUET,
Michel MALON
(indépendants)
Pierre DRÉOSSI (UCPF)
Michel GOLDSTEIN
(clubs amateurs)
Gilles LATTE (GEF)
Lionel ROUXEL
(entraîneurs FFF)

SECTION DES ÉQUIVALENCES

PRÉSIDENT

Thierry MONTAGNE

MEMBRES

José ALCOCER
Élisabeth LOISEL (DTN)
Pierre REPELLINI (Unecatef)

SECTION EMPLOI- FORMATION

PRÉSIDENT

François BLAQUART

MEMBRES

Richard DÉZIRÉ
(entraîneurs amateurs)
Raymond DOMENECH
(personne qualifiée)

Michel GOLDSTEIN
(clubs amateurs)
Philippe HINSCHBERGER
Guy LACOMBE
(entraîneur FFF)
Philippe LAFON
(joueurs de haut niveau)
Thierry MONTAGNE
(président section
des équivalences)
Marie-Hélène PATRY
(clubs professionnels)
Claude ROBIN
Vérane STEFANI (IFF)

TRAITEMENT DES DEMANDES DE DÉROGATION, LABELLISATION DE SECTIONS SPORTIVES ÉLITE, PRISE DE SANCTIONS, RÉVISION DU RÈGLEMENT ET ARRIVÉE D'UN NOUVEAU MEMBRE ONT RYTHMÉ LA SAISON.

La Commission fédérale de formation du joueur Élite (CFFJE) statue sur les demandes de dérogation de mutation des joueurs et joueuses U6 à U15, en se référant à l'article 98 des règlements généraux de la FFF. La commission a également un avis consultatif sur l'homologation des conventions de formation. Enfin, chaque début de saison, elle garantit la liste des sections sportives scolaires labellisées « Élite » des clubs professionnels.

Lors de la saison 2015-2016, la commission s'est réunie à trois reprises en configuration plénière (les 8 juillet, 26 août et 24 novembre 2015) et une seule fois en formation restreinte (le 1^{er} octobre 2015). En ces occasions :

- des sanctions ont été prises à l'encontre de deux clubs professionnels (Dijon FCO et Montpellier HSC), avec annulation de licences délivrées par les ligues régionales en infraction avec la réglementation ;
- il a été procédé à l'incorporation comme membre de la commission de Lionel Rouxel (Direction technique nationale) en cours de saison.
- vingt-huit demandes de dérogation ont été traitées (dix-neuf accordées et neuf refusées), dont les trois-quarts provenant de clubs professionnels et le quart restant de clubs amateurs (pour se prononcer, les membres de la CFFJE se sont appuyés sur l'article 98 des règlements généraux ainsi que sur la situation des joueurs avec les différentes pièces jointes aux demandes de dérogation) ;
- l'article 98 des règlements généraux de la FFF a été modifié, afin de restreindre le déracinement précoce de jeunes âgés de 13 à 15 ans ;
- dix-neuf sections sportives scolaires « Élite » de clubs professionnels ont été labellisées pour la saison 2015-2016 ;

*Composition de la commission***PRÉSIDENT Joël MULLER****MEMBRES**

François BLAQUART (directeur technique national)

Jean-Claude GIUNTINI, Lionel ROUXEL (DTN)

Thomas CAYOL (Direction juridique FFF)

Loïc MORIN (responsable juridique LFP)

Jean-Claude HILLION, Michel TRONSON (LFA)

Patrick RAMPILLON (UNECATEF)

Pierre DRÉOSSI

Jean-Pierre LOUVEL,

Marie-Hélène PATRY (UCPF)

Fabien SAFANJON (UNFP)

Frédéric ZAGO,

Bertrand REUZEAU (centres de formation)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Franck CHAUSSIDIÈRE

BILAN DE L'ACTIVITÉ LA SAISON ÉCOULÉE DE L'INSTANCE GARANTE DU RESPECT DES RÈGLES D'ÉTHIQUE ET DE FAIR-PLAY PAR L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU FOOTBALL, CODIFIÉES PAR UNE CHARTE.

Sport le plus pratiqué en France, le football se doit de véhiculer une image exemplaire, idoine avec les valeurs de la Fédération que sont le plaisir, le respect, l'engagement, la tolérance et la solidarité (PRETS). Ainsi, le Conseil national de l'éthique (CNE) est-il chargé de l'élaboration des règles contenues dans la *Charte éthique du football*, avec pour missions :

- de procéder à des rappels à l'ordre pour des faits susceptibles de nuire à l'image du football ;
- d'assurer la promotion d'actions en faveur de l'éthique.

Suite au retrait de sa compétence disciplinaire à compter de la saison 2015-2016, votée par l'Assemblée fédérale le 20 juin 2015, le Conseil national de l'éthique s'est vu attribuer en contrepartie un pouvoir de saisine de la commission disciplinaire compétente lorsqu'il constate un manquement à la *Charte éthique du football*, afin que cette dernière instruisse et statue sur le dossier.

Bilan de la saison

Au cours de la saison 2015-2016, le CNE s'est réuni à deux reprises et a saisi huit fois la commission de discipline compétente. En l'occurrence, l'ensemble des dossiers relevait de la Commission de discipline de la Ligue du Football Professionnel (LFP).

À l'instar des deux dernières saisons, la grande majorité des saisines, soit 75 % d'entre elles, ont concerné des contestations relatives à l'arbitrage. Par la voie de déclarations d'après-match ou via les réseaux sociaux et des communiqués officiels, ces critiques constituent le principal motif de manquement à l'éthique. En outre, les auteurs de ces débordements sont à la fois des présidents, des dirigeants de clubs, des entraîneurs et des joueurs.



Composition du Conseil national de l'éthique

PRÉSIDENTE **VIRGINIE GOURMELON**

MEMBRES

Pascal BONIFACE

Jean-Alain BOUMSONG

Joël QUINIQU

Charles DUDOGNON

Thierry PHILIP

Nathalie ROS

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Romuald NGUYEN

▲
Respect mutuel et fair-play
entre joueurs du FC Nantes (Ligue 1),
en jaune, et du Blois Football 41 (CFA 2),
en rouge, à l'issue d'un match
de Coupe de France.



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

2

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS FÉDÉRALES
DE LA COMPÉTENCE DU COMITÉ EXÉCUTIF
ET DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

ORGANISATION DE RÉUNIONS ENTRE LA FÉDÉRATION ET LES LIGUES RÉGIONALES ET DIVERSES OPÉRATIONS DE PROMOTION DU FOOTBALL FÉMININ ONT ANIMÉ UNE SAISON ENCORE RICHE EN INITIATIVES.

La Commission fédérale de féminisation du football (CFF) a pour objectifs de porter et de piloter la déclinaison des actions fédérales de féminisation dans les ligues et les districts. Elle s'est réunie quatre fois à la FFF au cours de la saison 2015-2016 : le 18 septembre 2015, afin de présenter un bilan complet de la saison précédente et le plan des actions fédérales de la suivante, puis les 24 novembre 2015, 26 janvier et 12 avril 2016.

Réunions FFF-ligues

La FFF a souhaité rencontrer et échanger avec les différents acteurs de la féminisation au sein des ligues et des districts afin de les accompagner au mieux dans leurs actions régionales. Ces réunions individualisées d'une demi-journée ont permis de réunir à la FFF président et directeur de ligue, président(e) de district, président(e) de commission régionale de féminisation (CRF), directeur technique régional (DTR), cadre d'animation technique régional féminin (CATRF), conseiller technique régional en arbitrage (CTRA) et conseiller départemental du football d'animation (CDFA). En présence de membres de la CFF, le bilan du plan fédéral de féminisation a été dévoilé, les représentants de ligue et district ont présenté leur projet en faveur de la féminisation, et une consultation interactive autour de la Coupe du monde féminine de la FIFA France 2019 a clos les échanges. De telles réunions se poursuivront lors de la saison 2016-2017.

Séminaire féminisation

Dans le cadre de ce rendez-vous annuel, les principaux acteurs de la féminisation se sont retrouvés au siège de la FFF le 27 janvier 2016. À cette occasion, le bilan du plan fédéral de féminisation 2012-2016 et les actions innovantes mises en place par les ligues et les districts ont été présentés. En groupes de travail, les participants ont échangé sur différents sujets tels que les coupes du monde 2018 et 2019, la promotion et la communication du football féminin, l'organisation en ressources humaines des ligues, districts et clubs, l'arbitrage féminin, l'accueil et la fidélisation des futures licenciées, l'accès et l'accompagnement des femmes...

Semaine du football féminin

En partenariat avec le Crédit Agricole, la cinquième édition de cette opération s'est déroulée du 7 au 14 mai 2016. La FFF a souhaité associer la découverte de l'arbitrage à cet événement en sensibilisant les pratiquantes aux lois du jeu (arbitrage des jeunes par les jeunes, atelier des gestes de l'arbitrage, quiz...). Grenoble a été le site pilote de cette opération, co-organisée le 15 mai 2016 par la Ligue Rhône-Alpes, le District de l'Isère et la Ligue du Football Amateur (LFA), et réunissant près de quatre cents participantes lors de la finale de la Coupe de France féminine opposant l'Olympique Lyonnais au Montpellier HSC. La FFF a invité l'ensemble des clubs présents et, comme les saisons précédentes, le dispositif a été le suivant : prise de parole nationale, journées promotionnelles de ligue et district, portes ouvertes dans les clubs

« Mesdames, franchissez la barrière ! »

Pour cette quatrième édition, un nouveau mode d'évaluation a été mis en place. Les districts ont pu envoyer à la FFF, via leur CRF, un projet relatif à la féminisation (dirigeante, arbitre ou éducatrice). Toute action menée avant le 1^{er} avril 2016 (y compris celles organisées en début de saison) dans le cadre de l'opération Mesdames, franchissez la barrière ! a été prise en compte. Réuni le 12 avril 2016, le jury a désigné les districts Mosellan, Hauts-de-Seine et Mayenne comme lauréats. La remise des trophées s'est effectuée à la mi-temps de la finale de la Coupe de France féminine. Le bilan en quelques chiffres : 56 districts mobilisés, 2 159 femmes présentes aux manifestations des districts et 328 d'entre elles formées.

Mobilisation des internationales

Dans le cadre de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! », près de soixante internationales se sont déplacées les 14 et 15 mai 2016 à Grenoble lors de la finale de la Coupe de France féminine. Une réunion a été organisée par le District de l'Isère avec d'ex-joueuses de l'Équipe de France féminine, cinquante dirigeantes de la Ligue Rhône-Alpes et les membres de la CFF. Lors de ce quatrième rassemblement, les internationales ont aussi participé à un tournoi de foot à 5, se sont mobilisées sur le site pilote de la Semaine du football féminin en tant qu'entraîneurs et ont participé à la première édition des Trophées de la D1 féminine.

Composition de la commission

PRÉSIDENT **MICHÈLE CHEVALIER**

MEMBRES

Claude BARRIÈRE

Marielle BRETON
(présidente de la Commission régionale
de féminisation de la Ligue de Bretagne)

Bernadette CONSTANTIN

Christine DIARD

Georges FLOURET
(président du District Côte d'Opale)

Erny JACKY

Maurice MARTIN
(président de la Ligue Languedoc-Roussillon)

Sylvie MAYOT,
Françoise TARTARIN (DTN)

Gilles VERDIÉ
(président du District du Lot)

Nelly VIENNOT

REPRÉSENTANTE DU COMEX

Brigitte HENRIQUES

RESPONSABLE FÉMINISATION FFF

Frédérique JOSSINET

REPRÉSENTANTE DE LA LFA

Candice PRÉVOST

RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Cynthia TRUONG (LFA)

SUIVI DES SECTIONS SPORTIVES SCOLAIRES, DE CELLES À FILIÈRE ARBITRAGE ET DES PÔLES EXCELLENCE DE FOOTBALL AMATEUR ONT OCCUPÉ LA COMMISSION, EN PARALLÈLE AVEC LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ET LE CHALLENGE JEAN-LEROY.

La Commission fédérale du football en milieu scolaire et universitaire (CFFMSU) joue un rôle de conseil, de vigilance et d'alerte entre des institutions qui ont leurs histoires singulières propres, leurs représentations sociales parfois spécifiques et leurs fonctionnements particuliers. Cette saison, elle s'est réunie à trois reprises en séances plénières, le 18 septembre 2015, le 16 décembre 2015 et le 8 mars 2016.

Les principaux thèmes abordés lors de ces trois sessions de la CFFMSU ont été :

- l'accompagnement et le suivi des sections sportives scolaires ;
- les différents projets d'ouverture des sections à filière arbitrage de quelques sections « second cycle » répondant au cahier des charges de la Direction technique nationale (DTN) et de la Direction technique de l'arbitrage (DTA), dossier fortement soutenu par la DTA depuis trois saisons ;
- les ouvertures de pôles excellence de football amateur (PEFA).

Relations fédérales et institutionnelles

Un bilan de toutes les sections sportives est fourni par la DTN à la fin de chaque saison et permet un état des lieux des

structures d'excellence labellisées par la FFF. Il en est de même pour les filières arbitrage par la DTA, les jeunes arbitres de ces formations étant évalués et prioritairement désignés sur des opérations telles que le Challenge Jean-Leroy et les détectations interrégionales ou nationales. L'accompagnement et le suivi du déploiement de l'opération Mon Euro 2016 ont également été à l'ordre du jour de chacune de ces réunions.

Les relations institutionnelles avec le ministère de l'Agriculture, celui des Sports, le monde universitaire, l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) et l'Union générale sportive de l'enseignement libre (UGSEL) ont aussi nourri une partie des travaux de la commission. L'étude menée par l'un de ses membres sur les relations entre le football et le monde universitaire a donné lieu à la production d'un questionnaire qui sera relayé auprès des étudiants dans les universités par la C3D, conférence des directeurs d'unités de formation et de recherche (UFR) sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS), ainsi que par le groupement des directeurs de services universitaires des activités physiques et sportives (SUAPS).

Enfin, l'aspect compétition a été abordé avec, notamment, l'organisation de la vingtième édition du Challenge Jean-Leroy, épreuve réservée aux sections sportives scolaires labellisées de second cycle.



▲ La Commission fédérale du football en milieu scolaire et universitaire lors de la remise du trophée du vingtième Challenge Jean-Leroy.

Composition de la commission

PRÉSIDENT GEORGES HONORÉ

MEMBRES

Brigitte HENRIQUES (Comex)

José ALCOCER (DTN)

Bernard ANDRÉ (Éducation nationale)

François BLAQUART (DTN)

Michèle CHEVALIER

(vice-présidente de la Ligue d'Aquitaine)

Denys CLÉMENT (membre de commission régionale)

Stéphane HÉROS (monde universitaire)

Jean-François NIEMEZCKI

(sélectionneur de l'Équipe de France féminine universitaire)

Françoise PETIT (USEP)

Candice PRÉVOST (Belfa)

Christophe SARRE (UNSS)

Michel TRONSON (vice-président de la LFA)

James VÉQUAUD (monde de l'agriculture)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Xavier VIGNAL



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

3

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS JURIDIQUES

LA COMMISSION A CONNU UNE SAISON PLACÉE SOUS LE SIGNE DE LA STABILISATION DE SA CHARGE D'ACTIVITÉ, EN DÉPIT D'UN NOMBRE PLUS IMPORTANT DE RÉUNIONS NOTAMMENT DÛ À UNE HAUSSE DES APPELS.

Cette saison, la Commission fédérale des règlements et contentieux (CFRC) s'est réunie vingt-cinq fois (cinq de plus que la saison précédente). Sa charge d'activité a été quasi identique puisqu'elle a examiné autant de dossiers, à un près, qu'en 2014-2015 (336 contre 337). En voici le détail :

TYPES DE DOSSIERS	2014-2015	2015-2016
Demandes en révision	0	4
Procédures disciplinaires	21	6
Appels	69	79
Réserves, réclamations, évocations	104	86
Demandes diverses	88	88
Application de l'article 164 des règlements généraux de la FFF	55	73
Totaux	337	336

La commission a été saisie de quatre demandes en révision formées par un district contre une décision de sa ligue régionale, alors qu'elle n'en avait examinée aucune en 2014-2015 et une seule en 2013-2014. Elle a, par ailleurs, conduit six procédures disciplinaires (vingt-et-une la saison précédente).

Elle a examiné, en appel, soixante-dix-neuf recours contre des décisions prises par des ligues régionales, en hausse par rapport à la saison dernière (+ 10). Elle a traité en première instance quatre-vingt-six réserves, réclamations ou demandes d'évocation déposées lors de rencontres de compétitions nationales, dont la répartition figure dans les tableaux ci-après.

RÉSERVES, RÉCLAMATIONS ET ÉVOCATIONS PAR TYPES DE RECOURS	
Réserves	30
Réclamations	19
Évocations demandées par les clubs	26
Évocations sur proposition de la Direction des compétitions nationales	11
Totaux	86

Le nombre global de ce type de recours diminue significativement par rapport à la saison dernière (- 18) et se rapproche de celui de 2013-2014 (82). Le championnat de France amateur (- 13) et la phase d'accession interrégionale à la Division 2 futsal (- 12) sont les plus concernés par cette baisse.

RÉSERVES, RÉCLAMATIONS ET ÉVOCATIONS PAR ÉPREUVES	
Coupe de France	2
Coupe de France féminine	1
Coupe Gambardella-Crédit Agricole	7
Coupe nationale futsal	2
Coupe des Régions UEFA	0
Championnat National	4
Championnat de France amateur	7
Championnat de France amateur 2	25
Championnat national U19	5
Championnat national U17	2
Championnat de France Division 1 futsal	2
Championnat de France Division 2 futsal	6
Accession interrégionale à la D2 futsal	5
Championnat national de football entreprise	3
Championnat de France Division 1 féminin	0
Championnat de France Division 2 féminin	7
Accession nationale à la D2 féminine	5
Challenge national féminin U19	4
Totaux	87

Une légère hausse est enregistrée en Division 2 féminine (+ 3). Le championnat de France amateur 2 reste la compétition donnant le plus grand nombre de recours (vingt-cinq, comme en 2014-2015). Si le nombre de réserves et de réclamations diminue (quarante-neuf, contre soixante-neuf), celui des évocations est stable (+ 2).

Composition de la commission

PRÉSIDENT **MARC BAECHEL**

MEMBRES

Sauveur CUCURULO
Roger DESHEULLES
Maurice MARTIN
Jean-Pierre MEURILLON
René LATAPIE

REPRÉSENTANTE DU COMEX

Brigitte HENRIQUES

REPRÉSENTANTS DE LA LFA

Jean-Claude HILLION
Michel TRONSON

REPRÉSENTANT DES CLUBS

DES CHAMPIONNATS NATIONAUX
Gilles POSTERNAK

INSTRUCTEURS

Joachim BERNARD (titulaire)
Vincent GUÉRIN (suppléant)

Étonnamment, le nombre de demandes diverses, par lesquelles les ligues régionales, les districts ou les clubs sollicitent la CFRC pour des indications ou des précisions quant à l'application des règlements, est identique à la saison dernière, alors qu'il était en nette progression il y a un an (quatre-vingt-huit contre soixante-trois en 2013-2014).

Enfin, les demandes d'application de l'article 164 des règlements généraux, autorisant l'utilisation de mutés supplémentaires, sont en hausse constante ces quatre dernières saisons (soixante-treize en 2015-2016, cinquante-cinq en 2014-2015, quarante-trois en 2013-2014, vingt-huit en 2012-2013).

1-3 - Commissions juridiques

COMMISSION FÉDÉRALE DES RÈGLEMENTS ET CONTENTIEUX, SECTION RÉVISION DES TEXTES

LA SECTION A CONNU UNE ACTIVITÉ PLUS CHARGÉE QUE LA SAISON DERNIÈRE, PRINCIPALEMENT DUE À LA RÉFORME TERRITORIALE, À CELLE DE LA GOUVERNANCE ET À LA REFORME DES CHAMPIONNATS NATIONAUX MASCULINS.

Dans sa configuration « Révision des textes », la Commission fédérale des règlements et contentieux (CFRC) a tenu deux réunions. Une première a eu lieu le 4 novembre 2015, dans le cadre de la préparation de l'Assemblée fédérale du 12 décembre suivant. Quant à la seconde, elle s'est déroulée le 22 mars 2016 en amont de l'Assemblée fédérale du 28 mai, afin d'examiner les propositions de modifications aux statuts et règlements fédéraux et d'émettre ses observations.

Assemblées fédérales

Lors de sa séance du 4 novembre 2015, la CFRC a examiné des propositions de modifications relatives aux statuts de la FFF, aux règlements généraux et au statut de l'arbitrage. Elle a également examiné plusieurs propositions de modifications relatives aux différents règlements des compétitions nationales. En outre, elle s'est penchée sur le projet de règlement d'une nouvelle compétition : la Coupe nationale de football entreprise.

Lors de sa réunion du 22 mars 2016, la commission a examiné de nombreuses propositions de modifications. En premier lieu, elle a étudié celles des statuts de la FFF relatives à la réforme territoriale et à la gouvernance. C'est également dans le cadre de la réforme territoriale qu'elle s'est penchée sur le projet de statuts-types destinés aux ligues et aux districts.

Par ailleurs, elle a analysé plusieurs modifications concernant la convention et le protocole d'accord financier liant la FFF à la Ligue de Football Professionnel (LFP) et s'est positionnée sur le projet relatif aux montées-descentes entre la Ligue 2 et le championnat National.

Elle a également été sollicitée sur diverses propositions de changements aux règlements généraux et plusieurs de ses annexes, ainsi que sur quelques propositions de modifications au statut des éducateurs et entraîneurs de football. Enfin, elle a vérifié le projet de modification du format des compétitions nationales, impliquant notamment l'adoption du projet de règlement de la compétition appelée à succéder au championnat de France amateur 2, ainsi que diverses propositions portant sur les règlements des compétitions nationales.

Statuts-types

Par ailleurs, c'est également dans sa configuration « Révision des textes » qu'elle a été saisie par un district et par une ligue, afin d'examiner leurs projets de modifications de statuts. Enfin, elle a eu l'occasion d'assister la Direction juridique de la Fédération dans l'élaboration de statuts-types, puis la vérification de leur adoption par les ligues et les districts, particulièrement ceux concernés par une opération de fusion dans le cadre de la réforme territoriale.



Composition de la section

PRÉSIDENT JEAN-PIERRE MEURILLON

MEMBRES

Matthieu BERDAH
Christophe DROUVROY
Jean-Pierre GALLIOT
Maurice MARTIN
Loïc MORIN

REPRÉSENTANTE DU COMEX

Brigitte HENRIQUES

REPRÉSENTANTS DE LA LFA

Jean-Claude HILLION
Michel TRONSON

LA SAISON A VU L'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI DU 27 NOVEMBRE 2015 SUR LES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU ET LA FINALISATION DE L'INFORMATISATION DE LA PROCÉDURE DE SAISIE ET D'HOMOLOGATION DES AVENANTS AUX CONTRATS FÉDÉRAUX.

La loi n° 2015-1541 du 27 novembre 2015 visant à protéger les sportifs de haut niveau et professionnels et à sécuriser leur situation juridique et sociale, et notamment le chapitre 1^{er} de son titre II intitulé « *Les sportifs et entraîneurs professionnels salariés* », a confirmé le recours au contrat à durée déterminée (CDD) pour les sportifs et entraîneurs professionnels. Ce nouveau texte a apporté une sécurité juridique tant du côté employeur que du côté salarié.

En effet, la Cour de cassation a de nombreuses fois estimé que les contrats conclus entre les clubs et les sportifs professionnels (CDD dits d'usage) étaient en réalité des contrats à durée indéterminée (CDI). Pour mettre fin à cette insécurité juridique, la loi du 27 novembre 2015 prévoit le recours à un CDD dit « spécifique » pour tous les sportifs professionnels rémunérés dans un lien de subordination juridique avec un club, ce qui entraîne des conséquences pour les joueurs et joueuses qui sont bien des sportifs professionnels au sens social du terme, même lorsqu'ils évoluent dans des clubs amateurs.

Ce nouveau motif de recours au CDD dit « spécifique » (prévu par le code du sport) a amené la FFF à modifier le contrat type des joueurs et joueuses sous contrat fédéral. Une circulaire d'information sur ces nouvelles dispositions législatives et leurs conséquences a été transmise à l'ensemble des clubs concernés.

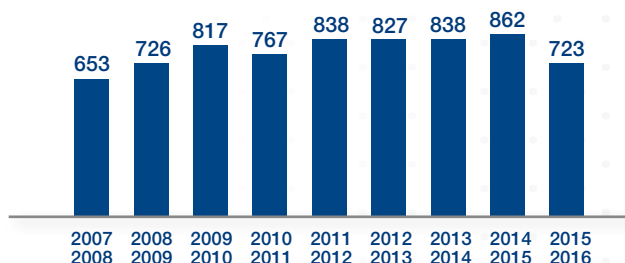
Contrats fédéraux

Concernant le volume des contrats fédéraux conclus lors de la saison 2015-2016, la commission a constaté une baisse du nombre de joueurs sous ce régime, comme le montre le graphique ci-contre.



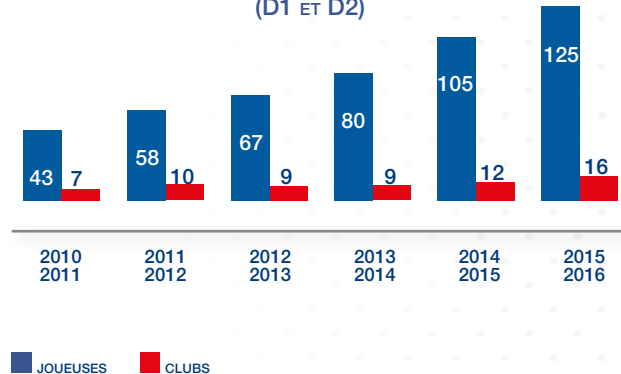
▲ Les joueurs et joueuses sous contrat fédéral bénéficient d'un nouveau contrat type.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOUEURS SOUS CONTRAT FÉDÉRAL (NATIONAL, CFA, CFA2, DH)



Côté féminin, le nombre de joueuses sous contrat, ainsi que celui des clubs ayant recours à ce type de contrats, ont encore progressé de manière significative cette saison.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JOUEUSES SOUS CONTRAT FÉDÉRAL (D1 ET D2)



Enfin, le projet d'informatisation des avenants aux contrats fédéraux a été finalisé, pour une mise en place dès le début de la saison 2016-2017. Cette nouvelle procédure permettra une gestion facilitée des avenants aux contrats fédéraux, tant pour les clubs que pour la commission, et de centraliser de manière informatique l'ensemble des données et documents contractuels des joueurs et joueuses sous contrat fédéral. Une circulaire d'information relative à cette nouvelle procédure a été transmise à l'ensemble des clubs concernés dès le début de la saison 2016-2017.

Composition de la commission

PRÉSIDENT ALAIN BACH

MEMBRES

Jean-Jacques AMORFINI (UNFP)

Jean-Paul BILLARD

Daniel DUFOUR (U2C2F)

Jean-Pierre PIN

REPRÉSENTANT DU COMEX

Joël MULLER

INSTRUCTEURS

Diane BARADE (titulaire)

Patrick COUTON (suppléant)

QUE CE SOIT DANS SES CONFIGURATIONS « AMATEUR » OU « PROFESSIONNEL », LA COMMISSION A DÛ FAIRE FACE À ENCORE DAVANTAGE DE SAISINES EN MATIÈRE DISCIPLINAIRE, DANS DES DOMAINES TOUJOURS AUSSI VARIÉS.

Au cours de la saison 2015-2016, la Commission supérieure d'appel (CSA) s'est réunie à trente reprises (vingt-quatre en configuration « Amateur » et six en configuration « Professionnel »). Elle a rendu 230 décisions, soit un léger accroissement par rapport à la saison précédente (210). C'est en matière disciplinaire (en provenance, à proportions égales, de la commission fédérale et des commissions régionales de discipline) qu'est survenue cette hausse (183 décisions rendues, contre 142 en 2014-2015), le nombre de dossiers réglementaires ayant, quant à lui, sensiblement diminué (quarante-sept décisions, contre soixante-huit la saison précédente).

Saisie dans des domaines toujours aussi variés (discipline des joueurs et éducateurs, police des terrains, fraude dans l'obtention de licences, contournement des règlements, infractions au statut des éducateurs, etc.), la CSA a toutefois pu constater, notamment en matière de fraude, que les manœuvres mises en place par certains clubs sont de plus en plus élaborées (falsification de photocopies de pièces officielles d'identité) et réalisées à plus grande échelle (sur une centaine de demandes de licence) afin de contourner la réglementation en vigueur. Ce sont les raisons pour lesquelles la commission n'hésite pas à inviter la Fédération à déposer plainte contre les abus flagrants.



Défense des valeurs

Elle a en outre encore trop eu à connaître de comportements violents, qu'ils soient verbaux ou physiques (causant, pour certains, des incapacités temporaires de travail relativement importantes), contre des officiels mais également contre des joueurs. Ces comportements portent non seulement atteinte à la personne qui est en victime, mais aussi à l'image du football. Par les décisions qu'elle rend, la Commission supérieure d'appel se fait fort de défendre, avec fermeté et sans compromis, les valeurs de respect et de fraternité que souhaite véhiculer le football, malheureusement mises à mal par de tels comportements totalement irrespectueux des individus et des règles.

Les conciliations

Par ailleurs, les décisions de la commission (qui, pour rappel, sont rendues en dernier ressort), ont donné lieu à peu de contentieux extra-sportif. En effet, seules treize d'entre elles (sur les 230 rendues) ont fait l'objet d'une contestation devant le conciliateur du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), saisi au titre du préalable obligatoire à tout recours devant les juridictions administratives (dans le délai de quinze jours suivant la notification de la décision). En outre, sur les douze propositions de conciliation rendues (une procédure est encore en cours), huit ont confirmé, totalement ou partiellement, la décision contestée. Ce résultat conforte la CSA dans sa façon de mener à bien la mission qui lui a été confiée.

▲
La commission est notamment compétente en matière de discipline des joueurs.

Composition de la commission

PRÉSIDENT THOMAS ROUHETTE

VICE-PRÉSIDENTS

Jean-Claude HAZEUX (LFA)

René-Georges QUERRY (LFP)

REPRÉSENTANT DU COMEX

Éric BORGHINI

MEMBRES

Patrick CASSASSUS (CFA)

Michel RABLAT (Unecatof)

Jacques THIBAUT (CFEEF)

Michel CHARRANÇON

(en configuration « Amateur »)

Jean-Paul CHAUDRON

(en configuration
« Professionnel »)

RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS

Vincent GUÉRIN

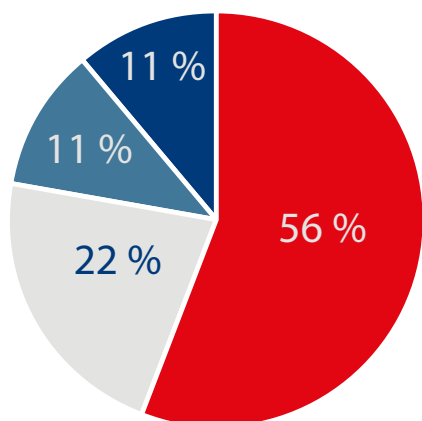
Laetitia NEDELEC

BILAN DE LA SAISON 2015-2016 DE LA COMMISSION D'OCTROI DE LA LICENCE UEFA CLUB, DOCUMENT INDISPENSABLE POUR PARTICIPER AUX COMPÉTITIONS EUROPÉENNES.

En 2015-2016, treize clubs ont obtenu la licence UEFA Club, soit un de plus que lors de la saison précédente. Il est à noter que les huit premiers du championnat de Ligue 1 ont décroché ce document.

Parmi les clubs qui se sont vu refuser l'octroi de la licence UEFA Club, cinq n'avaient pas de stade conforme aux exigences de l'instance européenne, deux manquaient de diplôme suffisant de l'entraîneur principal de l'équipe première, un n'avait pas respecté les critères financiers. Quant au dernier, il n'a pas obtenu ce sésame faute d'avoir finalisé la procédure de candidature.

MOTIFS DE NON OCTROI DE LA LICENCE UEFA CLUB EN 2015-2016



- Financier
- Infrastructures
- Entraîneur
- Candidature incomplète

Rappels utiles

Il est primordial pour ceux n'ayant pas reçu la licence UEFA Club de se pencher dès aujourd'hui sur les raisons pour lesquelles ils ne remplissaient pas les critères fixés par l'UEFA à l'issue de la saison 2015-2016, afin de se conformer le plus rapidement possible à ceux-ci. En effet, en cas de qualification européenne à l'issue de la saison 2016-2017, que ce soit par l'intermédiaire du championnat ou des coupes nationales, ces clubs se verraient refuser l'accès à ces prestigieuses compétitions en raison de l'absence de ce document. Ceci est d'autant plus important que plusieurs mois sont nécessaires pour satisfaire aux critères fixés par le *Manuel national pour l'octroi de la licence UEFA Club*.

Enfin, il est important de rappeler qu'un nouveau *Manuel national pour l'octroi de la licence UEFA Club* a été adopté par le Comité exécutif de la FFF lors de sa réunion du 10 décembre 2015, et que celui-ci était en vigueur pour la procédure d'octroi 2016.



Composition de la commission

PRÉSIDENT JACQUES LAGNIER

MEMBRES

- Christian ALBE
- Jean-Michel BERLY
- David BOITEAU
- Christophe DROUVROY

- Arnaud ROUGER
- Benjamin VIARD
- REPRÉSENTANT DU COMEX**
- Bernard DÉSUMER
- RÉFÉRENT ADMINISTRATIF**
- Werner BOUCHENY

COMMISSION D'APPEL DE LA LICENCE UEFA CLUB

Aucun club qualifié sportivement ne s'étant vu refuser la délivrance d'une licence UEFA Club, aucune décision de la Commission d'octroi n'a fait l'objet d'un recours. La Commission d'appel de la licence UEFA Club n'a donc pas eu à se réunir cette saison.

Composition de la commission

PRÉSIDENT JOSEPH PARÉ

MEMBRES

- Xavier DANIEL
- Pierre JARROSSAY
- Franck LAGARDE

- Patrice MAZAUD
- Gaylor RABU
- RÉFÉRENT ADMINISTRATIF**
- Werner BOUCHENY

UNE SAISON MARQUÉE PAR UNE AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DES SANCTIONS LOURDES INFLIGÉES AUX DIRIGEANTS.

La Commission fédérale de discipline (CFD) s'est réunie quarante-neuf fois lors de la saison 2015-2016 pour traiter 21 083 dossiers (soit 430 par réunion en moyenne), dont 15 692 avertissements.

Joueurs

La très grande majorité a impliqué des joueurs, puisqu'ils ont constitué 98 % des dossiers évoqués (88 % si l'on fait abstraction des avertissements), contre 1 % pour les clubs, d'une part, et les éducateurs et dirigeants, d'autre part (6 % chacun hors avertissements). Ces proportions, stables depuis plusieurs saisons, confirment que la majorité des infractions disciplinaires constatées résultent de faits de jeu, puisque principalement commises par les acteurs directs, à savoir les joueurs, et non par les personnes présentes en dehors de l'aire de jeu.

Ce constat est accentué par la faible proportion de sanctions lourdes infligées aux joueurs. Ainsi, outre les avertissements, 69,4 % d'entre elles correspondent à une peine d'un match ferme, 24,5 % à des suspensions comprises entre deux et quatre matches, 5,9 % entre cinq et douze matches et 0,2 % supérieures à douze rencontres. On constate donc que plus les condamnations sont importantes, moins elles sont utilisées par la CFD, signe que les joueurs commettent peu d'infractions graves et que les sanctions viennent majoritairement à l'encontre de comportements directement liés au déroulement de la rencontre.

Si ces données sont encourageantes, il convient néanmoins de signaler que lors de cette saison, 247 suspensions fermes supérieures à quatre matches ont été infligées à des joueurs ce qui, au sens du barème disciplinaire de référence, vient réprimer des attitudes considérées comme violentes. Si, proportionnellement, ces faits ne représentent qu'une petite partie des dossiers traités par la commission (6,1 % du total), leur nombre reste tout de même important.

Entraîneurs et éducateurs

Chez les entraîneurs et éducateurs, le constat est similaire. La majorité des peines est de courte durée : 65,8 % d'entre elles prévoient, en effet, une suspension de deux matches fermes ou inférieure. Plus la durée de l'interdiction augmente, moins elle est utilisée : 23 % des sanctions correspondent à des suspensions fermes de trois à cinq rencontres, 9,9 % de six à douze et 1,3 % au-delà de douze.

Si les durées prononcées pour les entraîneurs restent supérieures à celles des joueurs, c'est en raison de la sévérité plus forte du barème disciplinaire applicable aux premiers. Il convient cependant de noter que le nombre de sanctions infligées aux entraîneurs a augmenté de 18 % par rapport à la saison précédente, signe que leur comportement n'a pas toujours été exemplaire cette saison.

Dirigeants

En ce qui concerne les dirigeants, les sanctions plus lourdes prennent une part de plus en plus importante chaque saison, puisque seulement 33,3 % d'entre elles correspondent à une peine inférieure ou égale à deux matches (contre 44,3 % en 2014-2015), 29,7 % entre deux et quatre, 24,3 % entre cinq et douze, tandis que 12,6 % ont été supérieures à douze rencontres (contre 10,4 % en 2014-2015). Le nombre de sanctions visant les clubs reste, quant à lui, constant par rapport aux saisons précédentes.

*Composition de la commission***PRÉSIDENT LIONEL PARIENTÉ****MEMBRES**

Alain AUGU (DTA)
Michel CAUZIC (UNFP)
Bernard CHANET
(clubs des championnats
nationaux)
Alain COISNE
Pierre EYNARD

Jacky FORTÉPAULE
(délégués fédéraux)
Marcel LÉVESQUE
Jean-Claude LOUP
Thierry MERCIER
(CFS éducateurs)
Jean-Pierre PORCHER
RÉFÉRENT ADMINISTRATIF
Werner BOUCHENY

COMMISSION FÉDÉRALE DE CONTRÔLE DES CLUBS DE LA DIRECTION NATIONALE DU CONTRÔLE DE GESTION

AUTANT DE RÉUNIONS QUE LA SAISON PRÉCÉDENTE MAIS DAVANTAGE DE MESURES « LOURDES » PRONONCÉES À L'ENCONTRE DE CLUBS, ET UN NOMBRE D'AMENDES ÉGALEMENT EN AUGMENTATION.

La Commission fédérale de contrôle des clubs de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG), présidée par Olivier Boudet, a compétence pour contrôler et examiner la situation financière des clubs disputant les championnats du National et du CFA. À cet effet, elle s'est réunie à dix-neuf reprises (autant qu'en 2014-2015) pour procéder à l'audition :

- des clubs indépendants du championnat National ;
- des clubs amateurs du championnat de France amateur (CFA) ;
- des clubs amateurs du championnat de France amateur 2 (CFA 2) qui accèdent au CFA à l'issue de la saison sportive ;
- des clubs du championnat de Division 1 féminine.

Les mesures « lourdes »

En sus des mesures habituelles d'encadrement de la masse salariale, la commission a été contrainte de prendre en fin de saison des mesures « lourdes » à l'encontre de clubs présentant des situations financières particulièrement délicates. Celles-ci ont tout de même bien diminué. Les sanctions ont été les suivantes :

- un club du National s'est vu retirer des points au classement sportif en cours de saison (SR Colmar) ;
- un club du National a été interdit de recruter sur la saison 2015-2016 ;
- quatre clubs du CFA ont été interdits de recruter sur la saison 2015-2016 ;
- un club du National et deux du CFA ont été sanctionnés pour non-respect de la mesure d'encadrement de la masse salariale ;
- un club du National a été rétrogradé administrativement d'une division ;
- deux clubs de CFA ont été rétrogradés administrativement d'une division.

Il convient de réaffirmer que ces mesures interviennent, en tout état de cause, lorsque les dirigeants n'ont pas pris en considération les conseils et avertissements que leur a adressés la commission lors des différentes auditions durant la saison.

Davantage d'amendes

Quelques amendes ont été infligées à certains clubs qui, malgré plusieurs relances préalables, ne produisent pas à la DNCG les documents comptables (états financiers), juridiques (procès-verbaux d'assemblées générales) et surtout sociaux (bordereaux mensuels de salaires et déclarations fiscales et sociales) dans les délais requis. Ces retards dans la production de documents, quasi-systématiques pour certains clubs, perturbent le fonctionnement de la commission et rendent très difficiles le suivi administratif des dossiers.

Après une baisse des amendes sur la saison 2014-2015, on observe une recrudescence de ces dernières sur l'exercice suivant. Ainsi, vingt amendes ont été infligées aux clubs lors de la saison sportive 2015-2016, contre onze en 2014-2015.

La Commission a également procédé à l'homologation de contrats fédéraux pour les clubs du National et du CFA, avec avis favorable sur :

- 534 contrats (contre 539 en 2014-2015 et 579 en 2013-2014) ;
- 65 avenants (contre 92 en 2014-2015 et 121 en 2013-2014) ;
- 30 mutations temporaires de clubs professionnels (contre 24 en 2014-2015 et 32 en 2013-2014).

Contentieux DNCG

Un club de CFA, pour une rétrogradation en fin de saison, a saisi le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) dans le cadre d'une audience de conciliation après qu'une première décision a été confirmée par la Commission d'appel de la DNCG. Dans son avis, le CNOSF a proposé une modification de la mesure en proposant un retrait de points au lieu de la rétrogradation. Le club et la FFF ont accepté la conciliation.

Un club de CFA, pour une amende, a saisi le CNOSF dans le même cadre de conciliation après qu'une première décision a été modifiée par la commission d'appel. Dans son avis, le CNOSF a suggéré de modifier la mesure en proposant un sursis de l'amende. La FFF a refusé la conciliation. Le club a décidé ne pas aller devant le tribunal administratif et de s'en tenir à la décision prise par la commission d'appel.

Composition de la commission

PRÉSIDENT OLIVIER BOUDET

VICE-PRÉSIDENTS

Bernard AMOSSÉ
Gilles GOURMAND

REPRÉSENTANT DU COMEX

Bernard DÉSUMER

REPRÉSENTANT DE LA LFA

Lionel BOLAND

SECRÉTAIRE

Daniel BOURGEOIS

SECRÉTAIRE ADJOINT

Gilles GALLEGRO

MEMBRES

Sandrine BOUSQUET
Michel CAUZIC

Yves DESCHAMPS

Jean-Louis GUILLOU

Étienne LATREILLE

Gérard LAURENT

Jean-Loup LEPLAT

Jacky MOREAU

Avilio NUNEZ

Christian POMATTO

Gilles ROTTIER

Charlie SORIN

Paul-Bernard SOUCASSE

Frédéric TORELLI

Pierre WANTIEZ

INSTRUCTEURS

Hocine MEKIDICHE
(titulaire)

Christophe DEHOULLE
(suppléant)

PRÈS DU DOUBLE DE RÉUNIONS ET UN NOMBRE D'APPELS EXAMINÉS PLUS DE DEUX FOIS PLUS ÉLEVÉ, POUR UNE COMMISSION QUI A ÉTÉ SUIVIE GLOBALEMENT LORSQUE SES DÉCISIONS ONT ÉTÉ CONTESTÉES.

La Commission d'appel de la Direction nationale du contrôle de gestion (DNCG) s'est réunie sept fois en 2015-2016, contre quatre lors de la saison 2014-2015. Elle a examiné vingt appels, contre huit lors de l'exercice précédent. Sur ce total :

- dix décisions ont été confirmées (trois en 2014-2015) ;
- huit ont été infirmées (trois en 2014-2015) ;
- deux ont été modifiées (autant qu'en 2014-2015).

Ces appels ont concerné :

- quatorze clubs professionnels ;
- un du National ;
- trois de CFA ;
- un de CFA2 ;
- un de ligue régionale.

Il convient de noter que :

- cinq clubs ont demandé une conciliation devant le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le conciliateur ayant proposé à trois d'entre eux de s'en tenir à la décision de la commission d'appel ;
- pour deux autres, le conciliateur a proposé une modification de la décision et si la conciliation a été acceptée par les deux parties dans l'un des deux cas, la FFF a refusé la conciliation dans l'autre, le club décidant alors de ne pas aller devant le tribunal administratif et de s'en tenir à la décision de la commission d'appel.



Composition de la commission

PRÉSIDENT PHILIPPE RICHEUX

VICE-PRÉSIDENT

Bruno BROCHET

REPRÉSENTANT

DU COMEX

Jacques ROUSSELOT

SECRÉTAIRE

Alain GAUDU

MEMBRES

Patrick ARNOLD

Aude BAISECOURT

Pierre DEDIEU

Lucien DEGEORGES

Jérôme DE METZ

Jean-Claude LEROY

Olivier SANVITI

Jean-Pierre SIMON

Jean-Pierre ZANOTO

SIX RÉUNIONS ONT PERMIS À LA COMMISSION D'EXAMINER AUTANT DE DOSSIERS, DONT QUATRE ONT DONNÉ LIEU À SANCTION AVANT D'ÊTRE REPRIS PAR L'AGENCE FRANÇAISE DE LUTTE CONTRE LE DOPAGE.

La Commission de contrôle dopage (CCD) s'est réunie à six reprises durant la saison 2015-2016. Elle a examiné six dossiers, dont voici le détail.

Trois cas de positivité au cannabis ont débouché, pour chacun d'eux, sur une suspension de six mois. L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) a repris ces dossiers, décidant d'une suspension de deux ans pour deux d'entre eux. Pour le troisième, la décision de l'AFLD n'était pas connue à la date de rédaction de ce rapport.

Une autre action pour positivité au cannabis a entraîné une suspension d'un an. Le sportif ayant fait appel de la décision de la CCD, la Commission d'appel dopage a été requise et lui a infligé une suspension de dix-huit mois (voir ci-dessous). Ce dossier a ensuite été repris par l'AFLD, dont la CCD ne connaît pas la décision à ce jour.

Un fait de positivité pour un produit de la classe narcotiques/morphine (il s'agissait d'un calmant de la douleur) n'a pas donné lieu à sanction.

Enfin, un dernier dossier de positivité, cette fois pour prise de corticoïde (propionate de fluticasone), n'a également pas donné lieu à sanction.

Composition de la commission

PRÉSIDENT FRANÇOIS RENAUDIE

MEMBRES

Alain DE KERMERCHOU

Pascal LEFÈVRE

Pierre-Marie MASSY

James NOËL

RAPPORTEUR

Francis FAUVELLE

SECRÉTAIRE

Jean LAPEYRE

RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Catherine MAHÉ



COMMISSION D'APPEL DOPAGE

La Commission d'appel dopage (CAD) s'est réunie une seule fois durant la saison 2015-2016, pour traiter un seul dossier. Après examen, elle a infirmé la décision de première instance en augmentant la sanction (de douze à dix-huit mois). Ce cas a ensuite été repris par l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), dont la CAD ne connaît pas la décision à ce jour.

Composition de la commission

PRÉSIDENT HENRY COUDANE

MEMBRES

Christian CORBE

Joël CRÉVITS

José ESPOSITO

Gilles LECLAIR

RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Catherine MAHÉ



UNE SAISON MARQUÉE PAR LES DISCUSSIONS ENGAGÉES, NOTAMMENT AVEC LE MINISTÈRE DES SPORTS, SUR LES ÉVOLUTIONS DE L'ACTUEL DISPOSITIF LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE ENCADRANT LA PROFESSION D'AGENT SPORTIF.

Après l'entrée en vigueur, en avril 2015, du nouveau règlement FIFA sur la collaboration avec les intermédiaires, la Commission fédérale des agents sportifs (CFAS) a immédiatement été confrontée à de nouvelles problématiques, notamment concernant le traitement des demandes d'équivalence formulées par des intermédiaires (au sens du règlement FIFA) qui ne cessent d'augmenter. Les discussions, engagées la saison dernière, se sont poursuivies cette saison au sein de la CFAS, ainsi qu'avec la Ligue de Football Professionnel (LFP), L'Union des clubs professionnels de football (UCPF), la FIFA et le ministère des Sports.

Sport professionnel

La FFF a notamment apporté sa contribution dans le cadre des travaux menés par le groupe « Régulation juridique et éthique du sport professionnel » sur le thème des agents sportifs, au sein de la Grande conférence sur le sport professionnel instituée par Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, et Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des Sports. À l'issue de ces travaux, un *Rapport de la Grande conférence sur le sport professionnel français* a été remis le 19 avril dernier à Thierry Braillard.

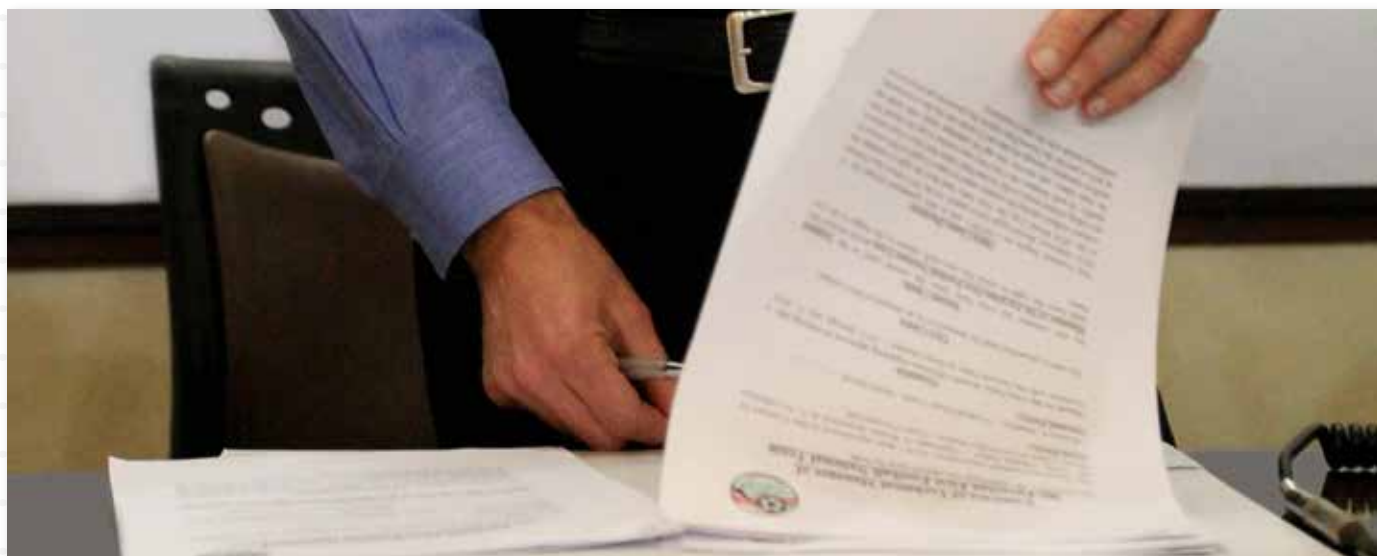
Ce document, qui reprend partiellement les préconisations de la FFF, compile les observations émises par l'ensemble des

acteurs du sport interrogés dans ce cadre. Depuis la remise de ce texte, les discussions se poursuivent, notamment avec le ministère des Sports. Elles ont pour but, d'une part, de définir la mise en œuvre concrète des préconisations émises dans ce rapport et, d'autre part, d'envisager des évolutions législatives ou réglementaires.

Outil informatique

Par ailleurs, un projet de création d'une interface informatisée destinée à la gestion de l'activité des agents sportifs a été initié par la FFF, en collaboration avec la LFP. Cette interface a pour vocation de simplifier les échanges entre les agents sportifs et la Fédération et permettre un contrôle efficace de l'activité. À ce jour, les premières étapes de ce projet ambitieux ont été achevées. Des développements et ajustements sont encore nécessaires afin de proposer un outil adapté à l'activité des agents sportifs et permettant de répondre aux exigences de la FFF.

Enfin, la commission a continué à porter une attention particulière au respect par ses licenciés des dispositions législatives et réglementaires et a poursuivi ses contrôles et sanctions à tout manquement constaté au règlement des agents sportifs (retard de transmission des contrats d'agents sportifs, clause de rémunération interdite dans les contrats conclus avec des joueurs mineurs, double mandatement...).



Composition de la commission

PRÉSIDENT **ALAIN CAYZAC**

MEMBRES

Diane BARADE
(compétences juridiques)
Stéphane BURCHKALTER
(représentant des joueurs)

Stéphane CANARD
(représentant des agents sportifs)
Hervé GAUTHIER
(représentant des entraîneurs)
Loïc MORIN (représentant de la LFP)

Vincent PONSOT
(représentant des clubs)
Cédric RYSSEN
(compétences dans le football)

RÉFÉRENTE ADMINISTRATIVE

Diane BARADE



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

4

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS FÉDÉRALES
DE LA COMPÉTENCE DU BUREAU EXÉCUTIF
DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

4 A

RAPPORT D'ACTIVITÉ
DES COMMISSIONS DE DÉVELOPPEMENT

TROIS MANIFESTATIONS DE MASSE ONT ÉTÉ ORGANISÉES AVEC SUCCÈS CETTE SAISON, AFIN D'ASSURER LA PROMOTION ET LE DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL AUPRÈS DES PLUS JEUNES.

Six fois réunie au cours de la saison, la Commission fédérale du football d'animation (CFFA) s'est consacrée au suivi, à la gestion et à l'organisation des manifestations liées à la promotion du football des moins de 13 ans. Trois événements marquants ont permis d'encourager le football d'animation au cours de la saison 2015-2016.

Festival Foot U13 Pitch

Cette manifestation propose une formule rassemblant filles et garçons autour d'activités sportives et éducatives. Un village animation et des activités participatives dédiées aux parents sont aussi au rendez-vous. La phase nationale du Festival Foot U13 Pitch a rassemblé pas moins de quarante-huit équipes (vingt-quatre de filles et autant de garçons) venues de la France métropolitaine et des DOM-TOM, pour un total de 924 participants.



PARTICIPANTS AU FESTIVAL FOOT U13 PITCH



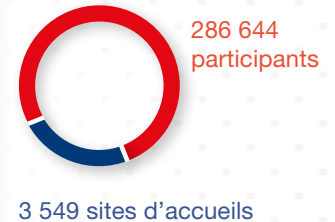
Rentrée du Foot

Comme chaque années, les trois derniers week-ends de septembre ont été l'occasion, pour les districts et les clubs, d'accueillir des enfants désirants renouveler leur licence ou s'initier au football. Cet événement est également une opportunité pour les éducateurs et les parents de se rencontrer. Pour chaque week-end, une date spécifique a été réservée :

- U10-U11 les 12 et 13 septembre 2015, avec Vesoul (District de la Haute Saône) le 12 en site-pilote ;
- U8-U9 les 19 et 20 septembre 2015, ayant Messei (District de l'Orne) comme site-pilote le 19 ;
- U6-U7 les 26 et 27 septembre 2015, le site-pilote étant Mont-de-Marsan (District des Landes) le 26.



BILAN DE LA RENTRÉE DU FOOT



Journée nationale des débutants

Organisée dans le cadre de la promotion du football des jeunes, cette journée nationale marquant la fin de saison du football d'animation s'est déroulée les 11 et 12 juin 2016. L'objectif de cette manifestation est de rassembler en un même site un maximum d'équipes afin de leur proposer des activités diverses autour du football (matches, ateliers techniques, atelier reprise de volée, jeux...). Cette journée festive permet de réunir des enfants et des parents issus de différents clubs.



Composition de la commission

Président **MICHEL LARRABA**

REPRÉSENTANT
DU BELFA

Jean Claude HILLION

REPRÉSENTANT
DE LA DTN

Patrick PION

MEMBRES

Alain ABELLAN

Florian BECHON

Nicolas BOURDIN

Françoise TARTARIN

Emilie TRIMOREAU

Paulo ZAROS

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

David CARDOSO

PRÉVENTIONS DE LA DÉLINQUANCE ET DE LA RADICALISATION, LUTTE CONTRE LA VIOLENCE ET LA RÉCIDIVE, ET TRAVAIL SUR LA LAÏCITÉ ONT ANIMÉ LA SAISON DE LA COMMISSION, ACTIVE AUSSI AUPRÈS DU TÉLÉTHON.

Pour sa dixième année d'existence, l'Observatoire des comportements a produit des données encourageantes, parmi lesquelles ressortent :

- 675 622 matches observés ;
- 11 029 rencontres concernées par au moins un incident ;
- 1,6 % de matches touchés.

Prévention de la délinquance

En complément au travail de développement de l'Observatoire, la Commission fédérale des actions citoyennes et sociales (CFACS) a activé son réseau d'experts à deux reprises cette saison. Le 20 novembre 2015 tout d'abord, avec un rassemblement des référents régionaux pour une journée de tables rondes autour de la prévention de la délinquance. Organisée au siège de la FFF, cette manifestation a permis aux acteurs des territoires de prendre connaissance des derniers résultats de l'Observatoire des comportements.

Plusieurs personnalités issues de services de l'État ont répondu à l'invitation de la commission pour détailler des dispositifs de lutte contre la violence et la récidive. Les présentations ont été complétées par des témoignages de représentants de ligues et de districts. Ces temps d'échanges, préconisés par le Bureau exécutif de la LFA (Belfa) du 4 septembre 2015, ont vocation à être déclinés dans les territoires par les référents régionaux. Ces thématiques, prévues et organisées de longue date, ont pris un relief tout particulier en cette période délicate.



Laïcité et radicalisation

De nouveau réunis par la commission le 5 avril 2016, experts nationaux et référents régionaux des actions citoyennes et sociales ont alors travaillé sur le thème de la laïcité dans le football amateur et, en corollaire, ont traité de la radicalisation dans ce secteur. L'objectif affiché de la FFF et de ses partenaires était de créer une politique commune. C'est désormais chose faite, sous la houlette de la commission présidée par Pierre Guibert.

Lors de cette journée baptisée « *Vivre ensemble* », ont été abordés des sujets devenus de première importance. Accompagner les clubs et les dirigeants dans l'approche des comportements à risque ou des attitudes incorrectes est bien l'un des enjeux de ces prochains mois, comme l'a précisé le président de la Ligue du Football Amateur, Lionel Boland, dans son introduction. En présence du ministère des Sports, venu exposer ses travaux sur la prévention de la radicalisation, les participants ont pris connaissance des orientations gouvernementales. Ils ont débattu des enjeux sociétaux des prochains mois, que le premier sport français prend à bras le corps fort de ses 2 millions de licenciés et de ses quelque 17 000 clubs répartis dans plus de 34 000 communes.

Partenaire du Téléthon

Enfin, la solidarité n'a pas été en reste avec la mise en place d'une plateforme www.telethonfoot.fr afin d'accompagner les clubs, les districts et les ligues engagés au profit de l'AFM-Téléthon. Le football amateur a contribué à récolter 65 000 euros, un montant encourageant appelé à être dépassé en fin d'année 2016 lors de l'édition à venir de cette belle manifestation.

Composition de la commission

Président **PIERRE GUIBERT**

MEMBRES

Nathalie BOY DE LA TOUR
 Roland COQUARD
 Marcel GLAVIEUX
 Germain LE GARREC
 Bruno PLUMECOCQ

REPRÉSENTANTS DU BELFA

Philippe GUILBAULT (titulaire)
 Raphaël CARRUS (suppléant)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Matthieu ROBERT (LFA)

▼ Les bénévoles du Téléthon réunis au CNF Clairefontaine dans le cadre du partenariat entre la FFF et l'AFM-Téléthon.



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

4 B

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS FINANCIÈRES

TOUS LES FONDS ALLOUÉS À LA COMMISSION ONT ÉTÉ DISTRIBUÉS POUR FINANCER DES DOSSIERS STRUCTURANT ET DÉVELOPPANT LE FOOTBALL AMATEUR, DONT CEUX COUVERTS PAR L'APPEL À PROJETS HORIZON BLEU 2016.

La Commission fédérale du fonds d'aide au football amateur (CFFAFA) a pour mission de traiter l'ensemble des demandes de subvention répondant aux chapitres « Emploi », « Équipement » et « Transport » du Fonds d'aide au football amateur (FAFA), ainsi qu'aux dispositifs « Infrastructures » et « Animations » de l'Appel à projets Horizon Bleu 2016 (AP HB 16).

Ses orientations ont été fixées par le Bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur (LFA) pour le dispositif FAFA et par le Comité exécutif de la FFF pour l'Appel à projets Horizon Bleu 2016 :

- financement des équipements des ligues et des districts (FAFA équipement) ;
- financement de postes d'agent de développement de ligue et de district, juristes de ligue, directeurs de district (FAFA emploi) ;
- aide à création d'emplois en clubs amateurs (FAFA emploi) ;
- accompagnement à la structuration des clubs amateurs de D1 et de D2 féminines (FAFA emploi) ;
- financement de projets de création ou d'amélioration d'installations sportives destinées à la pratique du football ;

- financement de club house (AP HB 16) ;
- financement des projets d'acquisition de minibus (AP HB 16) ;
- soutien aux animations de clubs, ligues et districts autour de l'UEFA EURO 2016 (AP HB 16).

Projets financés

Au titre du FAFA, ont été financés au chapitre « Équipement » dix-huit projets de ligue et de district (sièges, centres techniques, salles de formation, véhicules). Au chapitre « Emploi » :

- vingt-huit postes d'agent de développement de ligue et de district, de juristes de ligue et de directeurs de district en cours de financement, trente-neuf clubs amateurs ont bénéficié d'une aide pour la première année, dix-huit pour la deuxième, seize pour la troisième (renouvellements) et six pour la quatrième (renouvellement et fin du financement) ;
- deux clubs de D1-D2 féminines ont obtenu une aide pour la première année, cinq pour la deuxième (renouvellement), un dernier retenu pour un financement dès 2015-2016.

Au titre du dispositif « Animations » d'AP HB 16, 678 projets ont été retenus en « Infrastructures » et ont été subventionnés :

- cent trente-cinq de création d'un club house ;
- quatre de création de terrains multisports couvert synthétique ;
- vingt-quatre de création d'un terrain de foot à 5 en gazon synthétique avec palissades ;
- cent trente-cinq de création ou de mise en conformité d'un ensemble vestiaires ;
- quarante-trois de création ou de mise en conformité d'un éclairage ;
- deux cent deux de sécurisation d'une installation ;
- quatre-vingt-douze de création d'un terrain de grand jeu en pelouse naturelle ou en gazon synthétique ;
- un revêtement multisports extérieur ;
- un de création d'un terrain de beach soccer ;
- cent quarante-huit d'acquisition de véhicules de transport.

La CFFAFA se félicite de l'utilisation de la totalité des fonds alloués pour financer des projets permettant de structurer et de développer le football amateur. Le large périmètre d'intervention démontre la volonté de la FFF d'accompagner au mieux les investissements de ses clubs, ligues et districts, sans oublier les collectivités locales indispensables à l'appui de ces projets.

RÉALISATION BUDGÉTAIRE

DISPOSITIFS	ENGAGEMENTS
Financement équipements	421 570 €
Financement agents de développement, juristes et directeurs	331 875 €
Aide à création d'emplois dans les clubs	248 100 €
Accompagnement à la structuration des clubs amateurs de D1 et de D2 féminines	50 000 €
FAFA divers (billetterie informatisée)	7 000 €
Total FAFA	1 058 545 €
Financement des projets de création ou d'amélioration des installations sportives	13 797 540 €
Opération « Exclusivité clubs »	1 300 000 €
Financement des projets d'acquisition de minibus	2 519 680 €
Total HB 2016	17 617 220 €
Total général	18 675 765 €

Ces montants ne prennent pas en compte les dépenses liées à l'achat des dotations aux clubs dont l'action d'animation a été retenue dans le cadre de l'Appel à projets Horizon Bleu 2016.

Composition de la commission

ANIMATEUR Jean-Yves BODIQU

MEMBRES DU COMEX

Lionel BOLAND (président LFA)
 Denis TROSSAT (trésorier FFF)

MEMBRES

Didier ANSELME (président Collège des présidents de district)

Michel KEFF (président District Pays-Haut)

Philippe LAFON (directeur général adjoint UNFP)

Vincent NOLORGUES (président Collège des présidents de ligue)

Marie-Christine TERRONI (présidente Collège des autres acteurs du football amateur)

ASSISTENT

Jean-Michel BERLY (responsable service des terrains et installations sportives, DCN)

Erwan FINJEAN (administratif, LFA)

Sylvain GRIMAULT (responsable service accompagnement des clubs, LFA)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Michaël LANGOT (LFA)

LA SAISON A ÉTÉ PARTICULIÈREMENT MARQUÉE PAR LA GESTION DE L'APPEL À PROJETS HORIZON BLEU 2016, AINSI QUE PAR LA MISE EN PLACE DU PARCOURS FÉDÉRAL DE FORMATION DES DIRIGEANTS.

La Commission fédérale d'aide à la formation (CFAF) a pour mission de gérer les demandes de cofinancement présentées au titre de l'Appel à projets Horizon Bleu 2016 et d'accompagner financièrement les différents projets de formations des ligues et des districts. Les projets fédéraux sont eux aussi concernés par cet accompagnement (certificat fédéral de conseiller technique, parcours fédéral de formation des dirigeants...).

Orientations 2015-2016

Les orientations pour la saison 2015-2016 ont été fixées par le Bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur (Belfa) et le Comité exécutif de la FFF. Elles se divisent en deux parties.

L'axe 1 correspond aux aides attribuées dans le cadre de l'Appel à projets Horizon Bleu 2016 (formations d'éducateurs et de dirigeants de clubs), sous la forme soit de bons formations pour les modules courts, soit d'une aide directe à partir d'un dossier pour les apprentissages professionnels ou spécifiques. L'axe 2 correspond aux soutiens à la professionnalisation des ligues et des districts (formations des dirigeants ou des salariés) dans le cadre du budget fédéral dédié à la formation.

Il est à noter que, cette saison, l'un des principaux dossiers dépendant de l'axe 1 a été le parcours fédéral de formation des dirigeants. La commission a accompagné le développement de ce programme en finançant, en premier lieu, les formations de formateurs dans les ligues.

Actions cofinancées

Pour l'axe 1, 32 740 bons formations ont été pris en charge sur 38 173 modules comptabilisés, correspondant au financement de 84 % des enseignements. Par ailleurs, 731 projets de formation ont été cofinancés, dont 296 portés par les clubs.

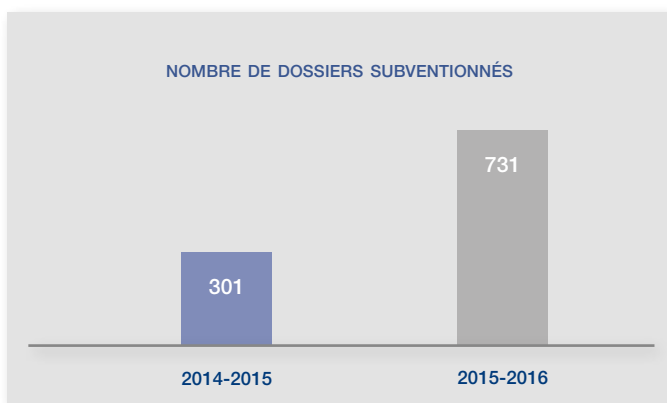
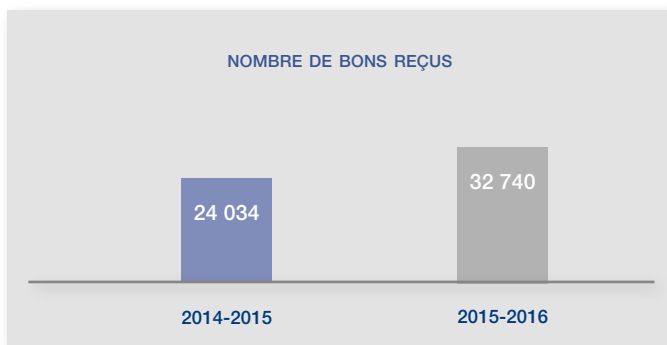
Au niveau de la répartition des formations financées, le brevet de moniteur de football (BMF) et le brevet d'entraîneur de football (BEF) ont représenté 83 % des dossiers traités et 17 % ont concerné des formations de niveau 2 (diplôme d'État supérieur, brevet d'entraîneur formateur de football, brevet d'entraîneur professionnel de football) ou des spécialités (certificat d'entraîneur de gardien de but, certificat d'entraîneur préparateur athlétique...). À noter que 89 % des dossiers présentés à la commission ont été acceptés.

Les catégories socio-professionnelles du public aidé ont été les suivantes :

- 31 % des dossiers traités ont concerné des demandeurs d'emplois ;
- 39 % des salariés « hors football » ;
- 23 % des salariés « football » ;
- 7 % des étudiants.

Pour l'axe 2, 160 000 euros ont été dédiés à des actions d'accompagnement des centres interrégionaux de formation. Par ailleurs, plus 70 000 euros ont été engagés au titre de la professionnalisation des ligues et des districts.

ÉVOLUTION DES NOMBRES DE BONS ET DE DOSSIERS



RÉALISATION BUDGÉTAIRE

DISPOSITIFS	RÉALISATIONS
Axe 1 (Appel à projets Horizon Bleu 2016)	3 122 800 €
Axe 2	231 250 €
Total	3 354 050 €

Composition de la commission

PRÉSIDENT DANIEL FONTENIAUD

MEMBRES

- Arnaud DOUDET
- Lionnel DUCLOZ
- Élisabeth LOISEL (DTN)
- Vérane STEFANI (IFF)
- Michel TRONSON (LFA)

ASSISTENT

- Sylvain GRIMAUULT (LFA)
- Ludovic LITTIERE (IFF)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

- Baptiste FAROCHE (IFF)



1

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS

4 c

RAPPORT D'ACTIVITÉ DES COMMISSIONS
DE GESTION SPORTIVE

OUTRE SES MISSIONS HABITUELLES, LA SAISON DE LA COMMISSION A ÉTÉ MARQUÉE PAR DEUX IMPORTANTS DOSSIERS : LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE ET LA RÉFORME DES COMPÉTITIONS NATIONALES.

La Commission fédérale des championnats nationaux seniors masculins (CFCNSM) est notamment en charge de la constitution des groupes des championnats nationaux seniors masculins, de l'établissement des calendriers, de la gestion opérationnelle des dites compétitions et de l'homologation de leurs résultats et classements.

Faits marquants

La CFCNSM a tenu seize réunions cette saison, dont une décentralisée au sein de la Ligue de Corse afin, notamment, d'évoquer la réforme des compétitions alors à venir. Toutefois, un nombre important de décisions ont également été prises entre les membres de la commission et la Direction des compétitions nationales (DCN) par réunions électroniques ou téléphoniques lors des moments et événements forts de la saison.

La CFCNSM a rendu visite aux clubs accédant au championnat National ainsi qu'aux champions du National, du CFA et du CFA2 et aux vainqueurs des différents groupes du CFA et du CFA2. Elle a aussi organisé des réunions de début de saison avec les clubs du National et ceux de DH accédant au CFA2.

Deux autres temps forts ont marqué cette saison :

- l'instauration de la feuille de match informatisé (FMI) dans les championnats de National et de CFA, ceux de CFA 2 étant concernés en 2016-2017 ;
- la réforme des compétitions nationales votée par l'Assemblée fédérale à Tours le 28 mai 2016, qui prendra effet à compter du 1^{er} juillet 2017.

La commission a également été partie prenante dans :

- l'organisation de la dernière finale du championnat national de football entreprise, cette épreuve étant remplacée par la Coupe nationale de football entreprise ;

- le suivi des installations sportives, en coordination avec l'équipe du service terrains et installations sportives de la DCN ;
- l'actualisation du Guide du championnat National, CFA et CFA 2 ;
- la poursuite de l'application du système de la licence club fédéral, avec la modification de certains critères sportifs d'octroi.

Par ailleurs, la deuxième cérémonie des Trophées du National s'est déroulée le 22 mai au CNF Clairefontaine, en présence de tous les clubs de ce championnat. Ont été distingués (photo) :

- Nicolas Pépé (US Orléans), meilleur joueur ;
- Alexandre Oukidja (RC Strasbourg Alsace), meilleur gardien ;
- Nicolas Usaï (GS Consolat Marseille), meilleur entraîneur ;
- Jordan Blondel (US Avranches Mont-Saint-Michel), plus beau but de la saison (élu par les internautes du site fff.fr) ;
- Abdelali Chaoui (Ligue Languedoc-Roussillon), meilleur arbitre.

Enfin, 2015-2016 a vu la fin du partenariat de diffusion du championnat National avec Ma Chaîne Sport. Le nouveau diffuseur officiel de cette compétition est, à compter de la saison 2016-2017, le groupe Canal +.

Félicitations et remerciements

La commission tient à féliciter, pour leur magnifique parcours en Coupe de France, les clubs de l'US Granville, éliminé en quart de finale, de l'US Saint-Malo, de l'US Sarre-Union et du Trélassac FC, qui ont tous les trois atteint les huitièmes de finale de l'épreuve. Le président Pierre Leresteux remercie par ailleurs tous les membres de la commission pour le travail accompli lors de cette saison 2015-2016, et tient à y associer Christophe Drouvroy et l'ensemble du personnel de la DCN pour leur précieux travail et leur efficace soutien.



PALMARÈS DE LA SAISON 2015-2016

CHAMPION DU NATIONAL RC Strasbourg Alsace
 CHAMPION DU CFA AS Lyon-Duchère
 CHAMPION DU CFA2 Stade de Reims (réserve)
 CHAMPION FOOTBALL ENTREPRISE ... Issy Orange AS

Composition de la commission

PRÉSIDENT PIERRE LERESTEUX

SECRÉTAIRE

Patrick LANCASTRE

MEMBRES

Bernard BESSON

Patrice BULLY

Raymond FOURNEL

Philippe LE YONDRE

André LUCAS

Christian OLIVEAU

REPRÉSENTANT DE LA

COMMISSION FÉDÉRALE

DES DÉLÉGUÉS NATIONAUX

Michel GENDRE

ASSISTENT

Michel MALLET,

Albert GEMMICH
(Comex)

Jean Claude HILLION

Marie-Christine
TERRONI (Belfa)

Philippe BERGERÔO
(DTN)

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Bertrand BAUWENS

SOUS UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE, LA COMMISSION A MULTIPLIÉ LES RÉUNIONS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE SES MISSIONS, NOTAMMENT DE FORMATION, AVEC LES LIGUES RÉGIONALES ET LA LIGUE DE FOOTBALL PROFESSIONNEL.

La Commission fédérale des délégués nationaux (CFDN) est notamment en charge de :

- la désignation des délégué(e)s sur tous les matches nationaux, de Coupe de France (à compter du septième tour) et amicaux internationaux ;
- la formation des délégué(e)s nationaux, en liaison avec les ligues et leurs référents délégué(e)s ;
- la formation des nouveaux délégué(e)s recruté(e)s chaque saison et issu(e)s des ligues ;
- l'accompagnement des délégué(e)s sur leurs missions ;
- l'évaluation de leurs missions ;
- la préparation au passage vers la Ligue de Football Professionnel (LFP).

Faits marquants

La commission a tenu dix réunions cette saison afin d'assurer mensuellement le suivi de ses différentes activités (indisponibilités, suivi des désignations, compte rendu des accompagnements, suivi budgétaire, courriers...). Elle s'est aussi retrouvée à quinze reprises pour évaluer la qualité des rapports des délégué(e)s.

En matière de formation, elle a assuré trois réunions : le 26 août 2015 pour les nouveaux délégués, deux le lendemain pour les délégués accompagnateurs et les délégués A (délégués principaux sur les matches du National). Sept autres se sont déroulées en 2016 dans les ligues, auxquelles ont été convié(e)s les délégué(e)s de ligue ayant des fonctions en National U19 et

U17 ou en ligue : Centre-Ouest (janvier), Basse-Normandie et Champagne-Ardenne (février), Corse et Franche-Comté (mars), Paris Île-de-France et Rhône-Alpes (avril).

Enfin, deux rencontres ont eu lieu avec la Commission des délégués de la LFP, dans le cadre des accords sur les recrutements de délégué(e)s FFF par la LFP. Il est important de noter, au-delà de l'excellente relation avec la Ligue, la présence essentielle (50 %) de délégué(e)s issu(e)s du groupe fédéral au sein des délégués de la LFP. De même, un nombre important occupe aujourd'hui le rôle de « principal », reconnaissance de la qualité des délégué(e)s nationaux de la FFF.

Le président Michel Gendre remercie tous les membres de la CFDN pour l'excellent travail accompli durant cette saison. Il tient à associer à cette reconnaissance Christophe Drouvroy et l'ensemble du personnel de la Direction des compétitions nationales (DCN) de la FFF pour leur précieux et efficace soutien.

Composition de la commission

PRÉSIDENT MICHEL GENDRE

MEMBRES

Daniel CAMUS
Jacky FORTÉPAULE

RESSOURCE

Alain DURAND

RÉFÉRENTS ADMINISTRATIFS

Christine BATTIAU
Nadia MORATI
Laurent VAICHÈRE

COMMISSION FÉDÉRALE DES COUPES DES LIGUES SENIORS

UNE SAISON CONSACRÉE À L'ORGANISATION PARTICULIÈRE DE LA PROCHAINE COUPE DES RÉGIONS UEFA, CELLE DE L'EXERCICE AYANT ÉTÉ REMPORTEE PAR LA LIGUE PARIS ÎLE-DE-FRANCE.

La commission s'est réunie le 24 février 2016 pour entériner les modifications de l'organisation de la 11^e Coupe des Régions UEFA. Compte tenu des calendriers de mise en place des nouvelles ligues et de la mise en œuvre de la réforme du championnat ex-CFA2, cette édition se déroulera, à titre exceptionnel, sur une seule saison, celle 2017-2018.

Phase 2 2015-2016

Quarts de finale des 7 et 8 novembre 2015 :

- Picardie - Paris Île-de-France (1-2) ;
- Aquitaine - Normandie (0-1) ;
- Franche-Comté - Bretagne (0-1) ;
- Rhône-Alpes - Méditerranée (2-0).

Demi-finales du 27 mars 2016 :

- Bretagne - Normandie (0-1) ;
- Paris Île-de-France - Rhône-Alpes (3-1).

La finale de la Coupe des Régions UEFA s'est conclue par la victoire de la Ligue Paris Île-de-France sur celle de Normandie (4-2), le dimanche 12 juin 2016, permettant au vainqueur de participer à la phase européenne de la compétition en 2016-2017.

Composition de la commission

PRÉSIDENT VINCENT NOLORGUES

MEMBRES

Jean-Claude HILLION
Bernard LADRAT

Maïto LAOTÈNE

Freddy LOYSON

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Laurent VAICHÈRE

UNE SAISON OLYMPIQUE DOMINÉE PAR CEUX DE LYON (D1 ET COUPE DE FRANCE) ET DE MARSEILLE (D2), PARIS ET METZ COMPLÉTANT LES PALMARÈS CHEZ LES JEUNES.

La Commission fédérale des compétitions nationales féminines travaille en étroite collaboration avec la Direction des compétitions nationales (DCN) et la Direction technique nationale (DTN). Elle est en charge, avec la DCN, de l'élaboration et du suivi des calendriers, de la rédaction et des mises à jour des règlements, ainsi que des tirages au sort de la Coupe de France féminine. Elle effectue également les visites des installations sportives et d'hébergement qui accueillent les phases finales. Elle a pour rôles et missions de gérer administrativement :

- les championnats de France féminins de D1 et de D2 ;
- le Challenge national féminin U19 ;
- la Coupe de France féminine ;
- la phase d'accession nationale en D2 féminine.

Elle participe activement à l'organisation des phases finales de ces compétitions. Au cours de la saison, sous la présidence de Bernadette Constantin, ses membres se sont réunis à douze reprises.

Championnats de France féminins D1 et D2

Palmarès de la saison 2015-2016 :

- Olympique Lyonnais, champion de France de D1 féminine ;
- Olympique de Marseille, champion de France D2 féminine.

À noter que lors de la saison 2015-2016, dix rencontres de D1 féminine ont été retransmises en direct par France 4 ou Eurosport 2. Enfin, et pour la première fois, les Trophées de la D1 féminine se sont déroulés lors de la finale de la Coupe de France féminine, récompensant la meilleure joueuse, la meilleure buteuse, la meilleure gardienne, la meilleure espoir, le meilleur entraîneur, la meilleure arbitre, l'équipe la plus fair-play et l'équipe type de la saison 2015-2016.

Coupe de France féminine

La Coupe de France féminine en était à sa quinzième édition, avec 563 équipes engagées. Remerciements à Grenoble Alpes Métropole et à la Ville de Grenoble, ainsi qu'à la Ligue Rhône-Alpes et au District de l'Isère, pour la qualité de leur accueil et la bonne organisation de la finale.

L'Olympique Lyonnais a remporté le trophée face à Montpellier HSC (2-1), le 15 mai 2016 au stade des Alpes de Grenoble, en direct sur France 4 et Eurosport 2. À noter le record d'affluence pour une finale de Coupe de France féminine enregistré lors de cette édition 2015-2016, avec 8 782 spectateurs. Enfin, les matches Paris Saint-Germain - FCF Juvisy Essonne (huitième de finale), Olympique Lyonnais-Rodez AF et Montpellier HSC-Paris Saint-Germain (demi-finales) ont été diffusés par Eurosport 2.

Challenge national féminin U19

Les finales du Challenge national féminin U19 se sont déroulées le dimanche 5 juin 2016 à Tarbes, avec la collaboration du District des Hautes-Pyrénées et le club de Tarbes Pyrénées Football.

Le Paris Saint-Germain a remporté le Challenge national féminin U19 Élite à l'issue de la rencontre l'opposant à l'Olympique Lyonnais, sur le score de 3-1. De son côté, le FC Metz a enlevé le Challenge national féminin U19 Excellence grâce à sa victoire 6-1 sur Grenoble Métropole Claix 2F.

Pour rappel, le format du Challenge national féminin U19 a évolué cette saison avec une compétition se déroulant en deux phases et trente équipes participantes. La saison prochaine, cette épreuve comptera six formations supplémentaires.

Phase d'accession nationale en D2 féminine

Les six clubs suivants accèdent à la D2 féminine, suite aux deux tours de la phase d'accession nationale :

- ESAP Metz ;
- AG Caennaise ;
- SC Toulon ;
- US Boulogne CO ;
- Clermont Foot 63 ;
- Stade Brestois 29.



▲
L'OL, auteur du doublé Coupe-championnat, a placé six de ses joueuses dans l'équipe type récompensée par les premiers Trophées de la D1 féminine : de gauche à droite, Eugénie Le Sommer, Amandine Henry, Wendie Renard, Amel Majri, Camille Abily et Ada Hegerberg (meilleure joueuse et meilleure buteuse), ici aux côtés de Marinette Pichon et de Brigitte Henriques (secrétaire générale de la FFF).

Composition de la commission

PRÉSIDENTE **BERNADETTE CONSTANTIN**

MEMBRES

Marcel BASQUE

Philippe BOURGEOIS

Jean-Yves FUSTEC

Jeannine MOURGUES

Sandrine ROUX

REPRÉSENTANTE DU COMEX

Brigitte HENRIQUES

REPRÉSENTANTE DE LA LFA

Marie-Christine TERRONI

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Pierre NESPOUX

UNE SAISON MARQUÉE PAR LE DOUBLÉ DU KREMLIN-BICÊTRE UNITED EN CHAMPIONNAT ET EN COUPE, AINSI QUE PAR UNE PHASE D'ACCESSION INTERRÉGIONALE JOUÉE POUR LA PREMIÈRE FOIS EN MATCHES À ÉLIMINATION DIRECTE.

La Commission fédérale des compétitions nationales futsal travaille en étroite collaboration avec la Direction des compétitions nationales (DCN) et la Direction technique nationale (DTN). Elle est en charge, avec la DCN, de l'élaboration et du suivi des calendriers, de la rédaction et des mises à jour des règlements, ainsi que des tirages au sort de la Coupe nationale futsal. Elle effectue également les visites des installations sportives et d'hébergement qui accueillent les phases finales.

Elle a pour rôles et missions de gérer administrativement :

- les championnats de France futsal de Division 1 et de Division 2 ;
- la Coupe nationale futsal ;
- la phase d'accession interrégionale futsal.

Elle participe également activement à l'organisation des phases finales de ces compétitions. Au cours de la saison, sous la présidence de Michel Muffat-Joly, ses membres se sont réunis à huit reprises.

Championnats de France futsal D1 et D2

Palmarès de la saison 2015-2016 :

- Kremlin-Bicêtre United, champion de France de D1 futsal ;
- Roubaix AFS, champion de France de D2 futsal.

La finale du championnat de France futsal de D1 a vu la victoire du Kremlin-Bicêtre United face à Garges Djibson Futsal sur le score de 4-3. Le Kremlin-Bicêtre United représentera la France à l'UEFA Futsal Cup.

Coupe nationale futsal

La Coupe nationale futsal en était à sa vingt-et-unième édition, avec 823 équipes engagées. Le Kremlin-Bicêtre United a remporté la finale face à Garges Djibson Futsal (6-5), le 4 juin 2016 à Belfort. Remerciements à la Ligue de Franche-Comté pour l'organisation de cette finale.

Phase d'accession interrégionale futsal

Les six clubs suivants accèdent à la D2 suite aux deux tours de la phase d'accession interrégionale, désormais disputés sous forme de matches à élimination directe :

- SC Hérouville Futsal ;
- FC Champs ;
- FC Kingersheim ;
- Plaisance All Stars FC ;
- Pont-de-Claix Futsal ;
- AS Pessac La Châtaigneraie Futsal.



Composition de la commission

PRÉSIDENT MICHEL MUFFAT-JOLY

MEMBRES

Philippe COUCHOUX

Éric DELBEKE

Philippe LAFRIQUE

Pierre JACKY (DTN)

REPRÉSENTANT DE LA LFA

Raphaël CARRUS

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Pierre NESPOUX

Le Kremlin-Bicêtre United auteur du doublé Coupe-championnat, les deux fois face à Garges Djibson Futsal.

LA SAISON A ÉTÉ DOMINÉE PAR LE PARIS SG EN CHAMPIONNATS ET MONACO EN COUPE GAMBARDELLA-CRÉDIT AGRICOLE, ET A VU UNE NOUVELLE FORMULE, DÉJÀ APPRÉCIÉE, DE PHASE FINALE POUR LES U19.



La Commission fédérale des compétitions nationales de jeunes travaille en étroite collaboration avec la Direction des compétitions nationales (DCN) et la Direction technique nationale (DTN). Elle est en charge, avec la DCN, de l'élaboration et du suivi des calendriers, de la rédaction et des mises à jour des règlements, ainsi que des tirages au sort de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole. Elle effectue également les visites des installations sportives et d'hébergement qui accueillent les phases finales.

Elle a pour rôles et missions de gérer administrativement :

- le championnat national U19 ;
- le championnat national U17 ;
- la Coupe Gambardella-Crédit Agricole.

Elle participe également activement à l'organisation des phases finales de ces compétitions. Au cours de la saison, sous la présidence de Bruno Brongniart, ses membres se sont réunis à onze reprises.

De manière générale, les compétitions se sont déroulées sans difficultés majeures cette saison, notamment d'un point de vue climatique. Les clubs sont à remercier de la bonne volonté avec laquelle ils ont parfois accepté de jouer en semaine leurs matches en retard, permettant ainsi de respecter le calendrier.

Championnats nationaux U17 et U19

Palmarès de la saison 2015-2016 :

- Paris Saint-Germain FC, champion de France U19 ;
- Paris Saint-Germain FC, champion de France U17.

Les finales des championnats nationaux U19 et U17 ont été confiées au District du Cantal et à la Ligue d'Auvergne. Les matches se sont déroulés à Saint-Flour. Les demi-finales du championnat national U17 ont eu lieu à Feyzin et celles des U19 à Brive-la-Gaillarde, avec respectivement les concours des districts de Lyon et du Rhône et de la Corrèze. Félicitations à tous les intervenants pour l'organisation mise en place et l'état d'esprit qui a régné dans le cadre de ces manifestations.

À noter cette saison l'entrée en vigueur de la nouvelle formule de la phase finale du championnat national U19, avec des demi-finales et la finale espacées désormais d'une semaine et non plus disputées à 48 heures d'intervalle. Cet aménagement a donné entière satisfaction aux clubs et à la commission.

Dans le cadre de ces deux compétitions, le Challenge « Carton Bleu » a fait ressortir les excellents comportements des équipes suivantes :

- Le Mans FC en championnat national U19 ;
- Rodez AF en championnat national U17.

Coupe Gambardella-Crédit Agricole

La Coupe Gambardella-Crédit Agricole en était à sa soixante-deuxième édition, avec 2 194 équipes engagées. Remerciements à notre fidèle partenaire, le Crédit Agricole, pour son accompagnement dans cette compétition. Remerciements également au District Gironde-Est, à la Ligue d'Aquitaine et au club du FC Libourne pour la qualité de leur accueil et la bonne organisation des demi-finales, le 24 avril 2016 à Libourne. L'AS Monaco FC s'est imposé en finale face au RC Lens (3-0), le 21 mai 2016 au Stade de France en lever de rideau de finale de la Coupe de France.

Composition de la commission

PRÉSIDENT BRUNO BRONGNIART

MEMBRES

Christian DAVID

Jean-Pierre DEFOUR

Pierre-Jean JULLIAN

Jean-Luc MARSOLLIER

Joël MASSON

Arsène MEYER

Bertrand REUZEAU

André SCHNOEBELEN

Gérard SEITZ

REPRÉSENTANT DE LA LFA

Jean-Claude HILLION

RÉFÉRENT ADMINISTRATIF

Pierre NESPOUX

▲
Demi-finale du championnat national U17 entre
le Paris Saint-Germain FC et l'ES Troyes AC,
le 28 mai 2016 à Feyzin (District de Lyon et du Rhône).

2

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ADMINISTRATION



Au fil des saisons, j'ai pu mettre l'accent, ici-même, sur les progrès considérables réalisés par notre entreprise dans son organisation générale, son fonctionnement et dans toutes ses composantes. L'emploi du mot « entreprise » n'est évidemment pas anodin, tant la Fédération a longtemps vécu sur un mode de pensée associatif avant de devoir mener, par nécessité et en peu de temps, une mutation - presque culturelle - désormais réussie.

Il a parfois été nécessaire d'aller vite pour répondre aux enjeux, il a souvent été dérangeant de changer les habitudes, tout ne s'est pas opéré sans quelques réticences. Mais qui se plaindrait, aujourd'hui, d'avoir dans le paysage du sport français et à la tête de la première discipline hexagonale une Fédération moderne et bien structurée, efficace à tous les niveaux, portée par un vrai dynamisme connecté avec le XXI^e siècle ?

Qui se plaindrait qu'elle soit, en plus, économiquement solide, commercialement attractive et en mesure de mettre les moyens qu'elle en tire en rapport avec ses ambitions ? Oui, l'amélioration de ses ressources - levier essentiel de développement - lui a permis de grandir, de déclencher un élan de croissance profitable à toute notre discipline, tout en continuant d'accorder une place éminemment prioritaire au domaine sportif, au terrain, au jeu, à la formation... Avec de très brillants résultats à la clé, des A aux jeunes.

En France, et de plus en plus au-delà de nos frontières, la FFF s'impose comme une marque forte et respectée pour son savoir-faire, sa capacité d'ouverture et d'innovation, son sérieux et son expertise, régulièrement salués par les instances internationales, nombre de fédérations étrangères, de partenaires publics et privés. C'est le signe que notre institution offre désormais une nouvelle image, conforme à nos espérances et à l'attente de ses clients.

Vous-mêmes êtes nombreux à pouvoir témoigner de cette transformation en franchissant régulièrement la porte du siège de Grenelle ou celle du CNF Clairefontaine. Inaugurée il y a maintenant dix ans, en 2007, notre « maison du football » est quotidiennement animée d'un esprit de travail positif, empreint d'un bel optimisme. La qualité que l'on reconnaît aujourd'hui à l'administration fédérale a, pour elle, valeur de compliment.

Cette satisfaction, nos collaborateurs l'expriment massivement lorsqu'on les interroge : 98 % sont heureux de dire qu'ils travaillent à la FFF et 96 % émettent une opinion favorable à son sujet ! Ces deux indicateurs, parmi d'autres, valident pleinement la

« Innovation, performance
et passion. »

FLORENCE HARDOUIN

DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

politique interne de professionnalisation impulsée par le Comité exécutif dont chacun retire le bénéfice, aussi bien les différents publics et interlocuteurs de la Fédération, en termes de satisfaction, que les salariés eux-mêmes. Elle a favorisé la montée en compétences, le développement et l'épanouissement personnels, ainsi que l'envie d'être activement associé aux projets de la saison 2015-2016.

Horizon Bleu 2016 en a apporté la démonstration la plus parlante - le bilan publié dans ce Rapport moral en atteste. Chacun y a mis un peu de soi, sans doute parce que ce programme réalisait la synthèse de l'ambition de la FFF et des valeurs qu'elle défend, qu'il touchait au cœur du football, notamment amateur, et qu'il s'inscrivait dans le cadre d'un événement enthousiasmant.

Pour l'Euro 2016, nous avons tous fait de « Fiers d'être Bleus » notre cri de ralliement derrière l'équipe de Didier Deschamps, que nous avons suivie jusqu'en finale. Ce slogan mérite, il me semble, d'être appliqué à la Fédération. Nous pouvons être fiers d'elle, en effet, pour son appel à projets HB16, son Centre de formation et de conférence ouvert au mois d'avril dernier à Clairefontaine, son Espace Bleu dédié à l'histoire tricolore, son Club des Supporters, pour les résultats de ses sélections, ses outils de business intelligence, son engagement citoyen auprès du Téléthon...

Un autre chapitre est déjà en cours d'écriture, dans le prolongement logique du précédent. Il répond au nom d'Ambition 2020 et s'articule autour de cinq enjeux majeurs pour l'avenir du football et de la FFF. L'innovation et la performance en sont les maîtres mots. J'y ajoute évidemment un troisième, essentiel et indémodable, la passion.



LA DIRECTION A ATTEINT TOUS LES OBJECTIFS DU PROGRAMME HORIZON BLEU 2016 DANS SON DOMAINE, TOUT EN PRÉPARANT L'AVENIR.

La Direction technique nationale a pour mission de développer la pratique sportive pour l'ensemble du football, avec pour champs d'actions la formation de joueurs, celle de cadres et la pratique sportive en elle-même. Elle se décline directement en quatre pôles d'activités, tant dans l'animation que dans l'administration :

- formation du joueur d'élite (détection-orientation, accompagnement, formation, suivi et agrément des structures) ;
- formation et suivi des entraîneurs (formation initiale, formation continue, spécialisations, contractualisation, règlementations) ;
- développement des pratiques compétitives et non-compétitives, ou autres que le football traditionnel (futsal, beach soccer...) ;
- gestion des cadres techniques nationaux et accompagnement des conseillers techniques régionaux (suivi et animation des équipes techniques régionales).

Elle intervient également directement dans le cadre des sélections nationales de jeunes.

Titres et transferts

La saison 2015-2016 a été extrêmement positive, avec les titres de champions d'Europe des U19 garçons et filles et, en prime, la participation aux huitièmes de finale du championnat du monde des U18 au Chili (élimination aux tirs au but). Quant à la sélection U17 garçons, elle s'est qualifiée pour le championnat d'Europe (élimination en phase de poule). L'ensemble confirme les résultats obtenus depuis plusieurs années par la France. Cela valide également l'action de la DTN en termes de détection et d'orientation, ainsi que la qualité du travail accompli par les staffs mis à la disposition des sélections nationales de jeunes.

Dans le cadre de la formation, la France a battu son propre record d'indemnités de transfert de joueurs formés (250 millions d'euros). Elle reste toujours le premier pays exportateur en Europe dans tous les grands championnats, ainsi que dans les moyens. Près de 30 % des sommes générées par les transferts de joueurs formés dans les cinq plus grands championnats viennent de joueurs issus de centres de formation français. Ces chiffres témoignent de la qualité du Parcours d'excellence sportive (PES), l'organisation spécifique en termes de détection, de préparation et de formation au haut niveau. Il est également valorisé par le renouvellement régulier de jeunes joueurs en Équipe de France A

Innovations et pratiques

Grâce au nouvel outil informatique du plan national de détection, 15 000 joueurs ont été identifiés suite à leur observation dans les différentes opérations des U13 aux U17, permettant leur orientation vers les différentes structures mises en place par la FFF. Par ailleurs, la saison 2015-2016 a vu la fin de la transformation en format informatique et interactif de tous les supports pédagogiques et d'entraînements à destination des

éducateurs de base, avec les travaux de ses cadres techniques sur la numérisation du classeur pédagogique des sections sportives scolaires, du *Guide interactif du football d'excellence U13-U18*, ainsi que celui du projet de jeu fédéral.

Concernant le développement des pratiques, la saison a été marquée par le succès de l'opération Mon Euro 2016, avec la participation de 7 385 classes primaires et de 1 310 du secondaire représentant tous les districts métropolitains et ultramarins, largement au-delà des objectifs fixés initialement (4 000 primaires et 1 000 secondaires). Elle a permis également à plus de mille élèves, dont des écoliers de Guyane, d'assister à un match de l'UEFA EURO 2016. Ce projet avait pour objectif de valoriser le football en tant qu'outil éducatif, notamment dans un cadre scolaire, de créer ou de pérenniser des liens entre la FFF et l'Éducation nationale, ainsi que de consolider les dispositifs existants. Elle a consisté, après une phase de formation des enseignants, à la réalisation par une classe d'une école primaire d'un cycle football de six à douze séances et d'une production artistique en rapport avec le football.

La DTN, grâce à la contribution et aux compétences de ses cadres techniques, a produit des travaux de qualité lors de ses différents groupes de travail (pratiques, spécifiques, enseignement). Dans cette optique, la cellule d'optimisation de la performance a travaillé sur un programme de perfectionnement des compétences mentales. Elle a également mis en place des modules de formation à destination des entraîneurs et des cadres techniques, permettant le développement des compétences mentales des joueurs en situation d'entraînement et de compétition. Enfin, elle a organisé, le 25 avril au siège de la FFF, un grand symposium à destination des entraîneurs de clubs professionnels de Ligue 1 et de Ligue 2, avec l'intervention notamment du psychiatre et psychanalyste Boris Cyrulnik.

Football féminin

En matière de développement du football féminin, et notamment d'accueil des pratiquantes, une baisse significative du pourcentage de clubs sans licenciées féminines a été constatée (de 56 % en 2012 à 38 % en 2015). En nombre de licenciées, on note également une hausse de 30 à 50 % dans les catégories U13 à U17. Pour favoriser la structuration des clubs, un guide numérique du développement de la pratique a été mis à disposition en téléchargement sur le site fff.fr. Il comprend, entre autres, la démarche et les différentes étapes



Les cadres techniques de la FFF en séminaire à Clairefontaine. ▲

de la création d'une équipe féminine, les éléments de mise en œuvre d'un encadrement dédié, des données spécifiques sur les caractéristiques des joueuses, ainsi que l'offre de pratique préconisée et adaptée au public féminin. Dans les modules de formation des entraîneurs de base (certificat fédéraux de football), on constate une très grande représentation de jeunes filles de 16 à 23 ans (deux à trois fois supérieure aux 30-50 ans).

Enfants et expérimentations

Pour le football des enfants, une évaluation de la pratique des U6-U13 a été mise en place par la DTN, avec l'observation de 1 500 matchs des catégories U8 à U11. L'objectif était de mesurer les évolutions techniques suite aux modifications de ces dernières années, avec la dissociation des catégories U6-U7 et U8-U9, l'évolution de l'espace et du jeu, le passage au foot à 8, l'arbitrage par les jeunes, la participation égalitaire aux rencontres. Cette observation technique s'est accompagnée d'un sondage des entraîneurs de ces équipes (2 900 éducateurs) sur la pratique en elle-même, ainsi que des 57 conseillers techniques en région ayant évalué ces rencontres. Elle a fait ressortir des points de réflexion sur la réglementation des remises en touche, des remplacements et des coups de pied de pénalité. Elle a permis également une évaluation des connaissances et des compétences des entraîneurs en termes de jeu adapté à la catégorie, ainsi que de maîtrise des principes de jeu offensif et défensif. Cette saison a vu également le déploiement de l'outil national de modélisation des pratiques à destination de tous les éducateurs de France des catégories U6-U13, sous format interactif, avec un contenu adapté et progressif. Il propose une organisation de la saison et les types de pratique en fonction des catégories, avec également tous les outils de connaissance technique et pédagogique jusqu'aux exercices animées.

Trois expérimentations ont été poursuivies dans dix-sept districts volontaires, représentant treize ligues différentes : Open foot, futsal, Fun foot. Se déroulant sur 280 journées événementielles, ces opérations ont permis de proposer une offre de pratique diversifiée, organisée et animée, avec entre autres des cycles de foot à 5, à 8, à 11, de futsal pour les adultes et adolescents, de tennis-ballon, de beach soccer... Elles ont mis en avant le plaisir de pratiquer comme moyen de lutter contre le non-renouvellement de licence, chez les jeunes notamment. Tous les districts pilotes souhaitent continuer à développer ces offres de pratique. L'opération Carton Vert, déployée sur les matchs de catégories de jeunes, a été adaptée en Carton Bleu par le ministère des Sports lors de week-ends événementiels, permettant à de nombreux lauréats d'assister à un match de l'Euro. Cette action a permis de valoriser les attitudes positives sur les terrains en encourageant les bons comportements.

Entraîneurs

La formation des entraîneurs fait partie des activités essentielles de la FFF, et notamment de la DTN, représentant 260 jours de formations dispensées au CTN par les entraîneurs nationaux. Il faut compter de 300 à 1 000 heures de formation pour chacun des diplômés, qu'il soit d'État ou à finalité professionnelle, permettant d'exercer dans les clubs de niveau National ou professionnel, y compris les centres de

formations et les structures fédérales. Il faut ajouter à cette charge, à minima, 40 heures d'accompagnement pour chacun des stagiaires sous forme de tutorat. La reconnaissance à l'international de ce système est symbolisée par la deuxième session de formation visant à préparer les formateurs des clubs de la ligue professionnelle nord-américaine, dans le cadre du partenariat FFF-Major League Soccer (MLS). Elle est également matérialisée par la présence d'entraîneurs français spécialistes de la formation au sein de ces structures (MLS, fédération américaine, clubs). Grâce à ce partenariat, trente-sept joueurs issus de centres de formation français ont intégré une université américaine cette année (plus de deux cents depuis le début de l'opération), tout en bénéficiant d'une bourse d'étude.

Avec la précieuse collaboration de ses cadres techniques, la DTN a également formé plus de 44 000 éducateurs de base (+ 9 %), avec notamment les certificats fédéraux de football, conformément au schéma national de formation mis en place depuis quatre ans. À noter la forte progression de la participation aux formations à destination des entraîneurs de gardiens de but (multipliées par deux ou trois selon les modules).

Le service éducateurs et formation de cadres a poursuivi la mise en place des modifications réglementaires liées à la réforme des diplômes (certifications professionnelles, VAE, système d'équivalences). Il a également traité l'ensemble des dossiers de demandes de licences techniques, avec 1 505 licences délivrées. À noter l'augmentation du nombre d'entraîneurs licenciés titulaires d'au moins un diplôme professionnel, avec 6 733 licences techniques pour des clubs de niveau régional (sept cents de plus que la saison dernière).

Faisant suite à la fin de la possibilité de faire appel à un « prête-nom » pour répondre à une obligation d'encadrement dans un championnat organisé par la FFF, de nombreuses situations d'infractions ont été constatées et sanctionnées tout au long de la saison. À cet égard, un nouveau barème de sanctions a été mis en place à la fin de la saison. La DTN a rempli ainsi tous les objectifs du programme Horizon Bleu 2016 dans son domaine, et même au-delà dans le cadre de l'Appel à projets de la FFF pour l'Euro au titre de la formation des éducateurs et du football à l'école élémentaire.

Composition de la direction

**DIRECTEUR
TECHNIQUE NATIONAL FRANÇOIS BLAQUART**

**DIRECTEUR TECHNIQUE
NATIONAL ADJOINT**

Patrick PION

DIRECTEUR ADJOINT
Ludovic DEBRU

PÔLE ESPOIRS GARÇONS
Jean-Claude LAFARGUE

PÔLE FRANCE FILLES
Didier BRASSE

SERVICE AUDIOVISUEL

Thierry MARSZALEK

**SERVICE ENTRAÎNEURS,
FORMATION DES JOUEURS, PES,
DÉVELOPPEMENT DES PRATIQUES**

David BOITEAU

SERVICE CADRES TECHNIQUES

Annie BOUCICAUD

LES ARBITRES FRANÇAIS SÉLECTIONNÉS POUR LES GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA SAISON VALIDENT LES CHOIX ET LES ACTIONS DÉCLINÉES PAR LA DIRECTION DANS LES SECTEURS PROFESSIONNEL ET AMATEUR.

La Direction technique de l'arbitrage (DTA) a pour principales missions d'assister la Commission fédérale des arbitres (CFA), de suivre et de former les arbitres. La DTA réalise également l'ensemble des démarches administratives et de fonctionnement en lien avec l'organisation et la gestion de l'arbitrage français. Outre son service administratif, elle est organisée autour de deux secteurs, l'un professionnel et l'autre amateur.

Secteur professionnel

Renforcé par l'arrivée de deux managers, Laurent Duhamel et Christophe Capelli, le secteur professionnel de la DTA a, tout au long de la saison 2015-2016, affermi ses fondations autour de trois axes :

- consolider la politique technique et, plus globalement, inscrire les arbitres dans une cohérence, une unité technique et une crédibilité reconnues sur les terrains de Ligue 1, de Ligue 2 et de National ;
- placer nos leaders sportifs dans les meilleures conditions afin qu'ils produisent des prestations de qualités sur la scène européenne ;
- poursuivre la formation et l'accompagnement de nos jeunes dans le cadre de promotions accélérées pour les meilleurs, tous ayant d'ailleurs affiché de solides potentiels pour les saisons à venir.

Dans le cadre du deuxième axe, la DTA a été confortée dans ses choix et ses actions par :

- la sélection de Ruddy Buquet pour la Coupe du monde U17 de la FIFA au Chili ;

- la promotion de Benoît Bastien en première catégorie UEFA, porte d'entrée à la catégorie Élite de l'UEFA ;
- la sélection de Clément Turpin et de son équipe à l'UEFA EURO 2016 et aux Jeux Olympiques de Rio 2016, avec quatre performances à la hauteur des exigences de ces grands rendez-vous sportifs ;
- la sélection de Stéphanie Frappart aux JO 2016 et ses prestations remarquées lors du tournoi féminin.

La saison 2015-2016 a été également l'objet d'une longue et importante réflexion sur la mise en place d'un plan de professionnalisation de l'arbitrage. Ce programme a vu le jour en juin 2016, soutenu par la Ligue de Football Professionnel (LFP). Il concernera, pour la saison 2016-2017, onze arbitres centraux et sept assistants Élite.

Par ailleurs, la DTA a poursuivi ses actions d'ouverture et d'échanges avec les clubs professionnels, à travers des rencontres régulières au sein même des clubs avec les staffs et les joueurs. La direction a également renforcé ses relations avec les médias sportifs, tant pour informer pédagogiquement que pour proposer des reportages sur les stages et préparations des arbitres de premier plan, dans le cadre d'un plan de communication fédéral.

Enfin, la DTA s'est inscrite dès le début du processus de réflexion sur l'assistance vidéo pour l'arbitrage et a participé activement aux réunions et séminaires internationaux organisés par l'*International Football Association Board* (IFAB) et la FIFA. Cet investissement est conforme à la volonté du président de la FFF et correspond historiquement aux actions d'un arbitrage français innovant et moderne.



Secteur amateur

Le secteur amateur de la DTA a poursuivi ses actions de développement et de soutien au service des acteurs territoriaux de l'arbitrage. Ainsi, la réforme de la formation initiale à destination des candidats à la fonction d'arbitre a été mise en place sur l'ensemble du territoire. Cette formation, qui se veut interactive et fortement ancrée dans la pratique de l'arbitrage, est très appréciée tant par les candidats que par les formateurs qui l'ont adoptée.

Les présidents des commissions régionales d'arbitrage et les conseillers régionaux et départementaux en arbitrage ont été mis à contribution pour établir des supports de formation réunis dans un guide pédagogique, sur les thèmes suivants :

- outils de formation ;
- arbitrage des jeunes par les jeunes ;
- outils pour les sections sportives à filière arbitrage.

Par ailleurs, un schéma innovant afin de structurer les ressources et les bonnes pratiques a été proposé aux commissions régionales et départementales d'arbitrage (CRA et CDA). Des équipes techniques régionales et départementales d'arbitrage (ETRA et ETDA) vont émerger, avec la volonté d'améliorer le développement de l'arbitrage dans les territoires et d'uniformiser les bonnes pratiques.

Enfin, des clips de promotion de l'arbitrage ont été produits et mis à la disposition des cellules de recrutement et de fidélisation. Ils ont pour but de faciliter la détection des futurs arbitres féminins et masculins, et d'inciter les jeunes arbitres à postuler dans les sections scolaires.

FINALES NATIONALES 2015-2016

COMPÉTITIONS	ARBITRES	ASSISTANTS	ADDITIONNELS	QUATRIÈMES
Coupe de France	Clément TURPIN	Frédéric CANO	Fredy FAUTREL Cyril GRINGORE	Bartolomeu VARELA Benoît BASTIEN
Coupe de la Ligue	Ruddy BUQUET	Guillaume DEBART	Tony CHAPRON Cyril GRINGORE	Lionel JAFFREDO Nicolas RAINVILLE
Coupe Gambardella- Crédit Agricole	Arnaud BAERT	Killian SAINT-CRICQ	Edgar BARENTON	Paul GARO
Coupe de France féminine	Jennifer MAUBACQ	Élodie COPPOLA	Émilie MOUGEOT	Sabine BONNIN



Composition de la direction

DIRECTEUR **PASCAL GARIBIAN**

ANIMATION ET COORDINATION
DU SECTEUR AMATEUR

Alain SARS
(DTA adjoint)

MANAGEMENT GÉNÉRAL
DU SECTEUR PROFESSIONNEL

FIFA, F1, F2
Bertrand LAYEC
(DTA adjoint)

SERVICE ADMINISTRATIF
François BIGOT

▲
Les arbitres des finales 2015-2016
des Coupe de France et
Coupe Gambardella-Crédit Agricole (à gauche)
et de la Coupe de France féminine (à droite).

PAS MOINS DE 175 MATCHES DISPUTÉS ET PLUS DE SEPT-CENTS JOURS DE STAGE POUR LES SEIZE SÉLECTIONS NATIONALES CETTE SAISON, COURONNÉE PAR LES TITRES EUROPÉENS DES ÉQUIPES U19 MASCULINE ET FÉMININE.

La Direction des compétitions internationales (DCI) est composée de deux services, qui se partagent diverses missions. Celui des sélections nationales organise les stages et rassemblements de :

- l'Équipe de France féminine A ;
- l'Équipe de France Espoirs ;
- les sélections nationales de jeunes masculines et féminines ;
- les sélections nationales futsal et beach soccer.

Celui des compétitions internationales est en charge de :

- l'organisation de rencontres et de tournois internationaux pour les équipes de France masculine et féminine A, Espoirs et nationales de jeunes (hommes et femmes) ;
- organisation des finales de la Coupe de France ; et de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole ;
- le suivi des dossiers de candidatures des tournois internationaux FIFA et UEFA ;
- le suivi des compétitions de clubs UEFA (Ligue des Champions, Ligue Europa, Ligue des Champions féminine, Youth League, Coupe de futsal, Coupe des Régions).

Service des sélections nationales

Le service a organisé 88 rassemblements pour 175 matches lors de la saison 2015-2016, soit un cumul de 704 jours répartis sur seize sélections, ainsi que des déplacements dans la quasi-totalité de l'Europe et sur plusieurs continents.

Phases de qualification des championnats d'Europe UEFA :

- les sélections nationales U19, U17 et U19 féminine se sont qualifiées pour les tournois finaux des championnats d'Europe UEFA de leurs catégories ;
- la sélection U17 féminine a été éliminée au Tour Élite.

Championnats d'Europe UEFA :

- les sélections U19 et U19 féminine ont été sacrées championnes d'Europe 2016.

Coupes du monde FIFA :

- la sélection nationale U19 s'est qualifiée pour la Coupe du monde U20 de la FIFA, qui se déroulera en Corée du Sud du 20 mai au 11 juin 2017 ;
- de même, suite à son titre européen, la sélection nationale U19 féminine s'est qualifiée pour la Coupe du monde féminine U20 de la FIFA, prévue en Papouasie-Nouvelle-Guinée du 13 novembre au 3 décembre 2016 ;
- la sélection nationale U18 a participé à la Coupe du monde U17 au Chili du 17 octobre au 8 novembre 2015, son parcours s'arrêtant en huitièmes de finale.

Service des compétitions internationales

Équipe de France

Six rencontres se sont déroulées sur le territoire français :

- France-Serbie, le 7 septembre 2015 au stade Matmut Atlantique de Bordeaux (*Centralised Friendlies UEFA*) ;
- France-Arménie, le 8 octobre 2015 à l'Allianz Riviera de Nice (*Centralised Friendlies UEFA*) ;
- France-Allemagne, le 13 novembre 2016 au Stade de France de Saint Denis (amical) ;
- France-Russie, le 29 mars 2016 au Stade de France de Saint Denis (amical) ;
- France-Cameroun, le 30 mai 2016 au stade de La Beaujoire-Louis Fonteneau (amical, préparatoire à l'UEFA EURO 2016) ;
- France-Ecosse, le 4 juin 2016 au stade Saint Symphorien de Metz (amical, préparatoire à l'UEFA EURO 2016).

Cette saison, la DCI a organisé les deux derniers matches du groupe I de la phase des rencontres « *Centralised Friendlies* » dans des stades utilisés ensuite pour l'UEFA EURO 2016 (Nice et Bordeaux). Elle en a également organisé deux au Stade de France, suivis de deux rencontres délocalisées dans le cadre de la préparation de l'Équipe de France à l'Euro. Toujours dans ce cadre, elle a organisé à Biarritz les entraînements des Bleus ouverts au public sur quatre jours consécutifs, avec plus de 40 000 personnes assistants à ceux-ci.

L'organisation de ces rencontres a, comme sur la saison précédente, permis aux équipes de l'Euro et de l'UEFA d'approfondir leurs observations des différents sites dans le cadre de rencontres internationales se rapprochant des formats des matches de la compétition organisée du 10 juin au 10 juillet 2016. La FFF a été la première fédération dont l'équipe nationale a été intégrée à un groupe jouant une phase qualificative, tout en disputant des rencontres amicales au sein de celui-ci. Ce nouveau format a été appréhendé en étroite collaboration avec l'UEFA et son *Venue Operation Broadcaster Manager*, chargé du suivi des activités des diffuseurs.

La DCI tient enfin à évoquer la rencontre amicale France-Allemagne. En effet, ce match et les dramatiques événements qui se sont déroulés en cette macabre soirée resteront gravés dans les mémoires et ont nettement modifié l'organisation de nos rencontres, avec une approche sécuritaire extrêmement renforcée.

Équipe de France féminine

Le service a organisé cinq rencontres dans les villes du Havre, Rennes (deux), Paris et Valenciennes. Le choix s'est porté sur des installations candidates comme sites de la Coupe du monde féminine de la FIFA France 2019.

Équipe de France Espoirs

Comme pour l'Équipe de France féminine, le service a organisé cinq rencontres pour cette sélection, dans les villes du Mans (deux), Strasbourg, Guingamp et Angers.

Sélections nationales

Le service a organisé :

- dix rencontres amicales pour l'ensemble des sélections nationales féminines et masculines ;
- un tour de qualification UEFA U19, en collaboration avec la Ligue d'Aquitaine et son District des Landes ;
- un Tour Élite U17 F, toujours en collaboration avec la Ligue d'Aquitaine mais cette fois avec son District des Pyrénées-Orientales ;
- un Tour Élite U17, en collaboration avec la Ligue de Basse-Normandie et l'ensemble de ses districts.

La précieuse et totale collaboration des ligues et des districts dans ces opérations a été un facteur clé pour la réussite de la

mise en place des phases préparatoires et la livraison de la partie opérationnelle les jours d'événement.

Finales de coupes

Pour la partie nationale, le service a organisé les finales de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole et de la Coupe de France 2016. Cette dernière a également servi d'ultime test de répétition pour les équipes d'organisation de l'UEFA EURO 2016, puisque cette rencontre fut la dernière disputée au Stade de France avant le début de la compétition.

Compétitions de clubs UEFA

Le service a suivi administrativement l'ensemble des équipes françaises engagées dans les compétitions de clubs (Ligue des Champions, Ligue Europa...), notamment pour les :

- pré-inscription et inscription ;
- déclarations sponsors, équipements et stades ;
- validation des listes de joueurs ;
- relations permanentes avec les clubs, avec mission de conseil et de service.



▲ Séance d'entraînement de l'Équipe de France le 18 mai 2016 au parc des sports d'Aguiléra à Biarritz, où 40 000 personnes se sont pressées en quatre jours lors de sessions ouvertes au public, organisées par la DCI dans le cadre de la préparation des Bleus à l'UEFA EURO 2016.

Composition de la direction

DIRECTEUR **ERWAN LE PRÉVOST**

COMPÉTITIONS
INTERNATIONALES

Laurent GEORGES

SÉLECTIONS NATIONALES
Frédéric FORESTAS

GÉNÉRALISATION DE LA FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE, IMPACT DE LA RÉFORME TERRITORIALE ET DÉSIGNATION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT DE COMMISSION ONT ÉTÉ LES POINTS IMPORTANTS DE LA SAISON.

La Direction des compétitions nationales (DCN) est organisée en trois services : terrains et installations sportives, compétitions seniors et compétitions jeunes, féminines et futsal. Ces deux derniers sont sous la responsabilité du coordinateur des compétitions nationales, également directeur adjoint.

Généralisation de la FMI

À l'instar des ligues et des districts, les compétitions nationales ont pris le tournant du progrès constitué par la feuille de match informatisée (FMI), désormais outil de gestion de ces épreuves nationales. Les sessions organisées à la FFF ont assuré aux personnes désignées par les clubs une formation et une prise en main. Lesdites formations ont également été dispensées aux délégués et aux arbitres. Les prochaines étapes devraient concerner le futsal et les coupes nationales, la quasi-totalité des équipes engagées en compétitions étant désormais gérées par ce système (hormis en Ligue 1, en Ligue 2 et dans quelques ligues d'outre-mer).

Réforme territoriale

L'importante évolution du découpage territorial de la FFF (passage de vingt-deux à treize ligues) devait nécessairement avoir des conséquences sur les compétitions. L'Assemblée fédérale a adopté en mai 2016 une importante réforme du cinquième niveau national (CFA 2), dont l'augmentation du nombre de groupes (passage de huit à douze) débouchera sur une gestion par les ligues. Les groupes composés de clubs d'une même ligue s'inscriront sur le territoire de chacune d'entre elles, avec une exception notable pour les ligues de Méditerranée et de Corse dont le groupe conjoint sera géré par la DCN.

Cette évolution, mise en place dès le début de la saison 2017-2018, nécessitera une phase de transition à l'issue de la saison 2016-2017. Les modalités de ce passage ont été validées par l'Assemblée fédérale et feront l'objet d'échanges anticipés entre la DCN et les ligues pour le passage de témoin. Le futur National 3 restera néanmoins un championnat national puisque, outre sa dénomination, les licences « Club fédéral » ainsi que l'ensemble du dispositif d'aides de la FFF seront maintenus.

Nomination à la présidence de commission

Michel Raviart a été nommé président de la Commission fédérale des terrains et installations sportives (CFTIS). Professionnel des sols sportifs et ex-dirigeant de sociétés faisant référence dans le contrôle de ces surfaces, Michel Raviart souhaite donner plus de dynamisme aux commissions régionales en charge des terrains en leur apportant des éléments de formation pour une intervention moins fastidieuse et plus efficace. Le but est de multiplier les relations avec les propriétaires d'installations pour un partenariat dans l'étude du développement des enceintes.

Trophées du National et de la D1 féminine

Après la création d'une soirée mettant en valeur les acteurs du championnat National, la saison a été marquée par la création des Trophées de la D1 féminine. Désormais, ces deux rendez-vous de fin de saison permettront à la FFF de récompenser les joueurs, dirigeants, arbitres et clubs pour leurs performances au sein des compétitions phares de la pyramide du football amateur. Les diffuseurs ont adhéré au principe et les récipiendaires ont apprécié la démarche de mise en valeur de ces championnats extrêmement compétitifs.



Composition de la direction

DIRECTEUR CHRISTOPHE DROUVROY

COMPÉTITIONS NATIONALES

Laurent VAICHÈRE
(directeur adjoint)

TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

Jean-Michel BERLY

COMPÉTITIONS SENIORS

Bertrand BAUWENS

COMPÉTITIONS JEUNES, FÉMININES, FUTSAL

Pierre NESPOUX



CONSOLIDATION ET ACCOMPAGNEMENT ONT ÉTÉ LES MAÎTRES-MOTS DE LA SAISON, QUE CE SOIT POUR LE PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL, LES LABELS, LES NOUVELLES PRATIQUES, LA FÉMINISATION, L'OUTRE-MER...

Les élus du Bureau exécutif de la Ligue du Football Amateur (Belfa) s'y étaient engagés envers les territoires : 2015-2016 serait une année de consolidation destinée à déployer les projets déjà lancés et à absorber le chantier important de la réforme territoriale. Conforme à cet engagement, la feuille de route de la Ligue du Football Amateur (LFA) a consisté à poursuivre le déploiement des dossiers lancés en début de mandature et portés depuis deux ans par le dispositif fédéral Horizon Bleu 2016.

Si tous les projecteurs se sont braqués sur l'équipe nationale et l'UEFA EURO 2016, l'actualité du football amateur a été ailleurs. Il a fallu franchir avec succès le chantier structurant de la refonte des territoires et de la transformation de la carte de la France du football. La FFF s'est engagée activement dans ce processus et la LFA a pris son bâton de pèlerin, d'abord par l'animation de son réseau. Réussir juridiquement et statutairement cette mutation des frontières de notre football a été un enjeu majeur de la saison, avant d'aborder, dès octobre 2016, les questions de fond en matière de champs de compétences, d'organisation, de ressources humaines...

Dès lors, l'activité de la LFA s'est portée sur l'accompagnement des politiques territoriales par le prisme, entre autres, des contrats d'objectifs, mais aussi par le traitement des dossiers de l'Appel à projets Horizon Bleu 2016 et ses 40 millions d'euros investis. Pour autant, les services ont poursuivi le déploiement des dispositifs et des programmes en cours.

Éducation et citoyenneté

Symbole de la mission éducative du football, le Programme éducatif fédéral (PEF) a poursuivi son extension. Plus de 5 000 clubs se sont inscrits dans cette démarche et l'éducateur y trouve un outil majeur en complément de son projet sportif auprès des jeunes. Ce programme-phare en matière d'éducation et de citoyenneté est cité en exemple au-delà même du football. Une promotion active et un déploiement efficace sur le terrain ont permis son intégration dans les clubs, mais aussi sur les événements du football amateur, notamment ceux ouverts aux jeunes à l'image du Festival Foot U13 Pitch.

Mais la citoyenneté ne se limite pas à la jeunesse. Et dans le lourd contexte de ces derniers mois, la lutte contre les mauvais comportements a pris un virage dicté par les circonstances. Les critères de l'Observatoire des comportements ont évolué, le plan d'actions s'est tourné vers une prise en compte accrue des dérives qui font écho à celles rencontrées dans la société. Si la feuille de route de la Commission fédérale des actions citoyennes et sociales était déjà tournée vers le « vivre ensemble », les événements du 13 novembre 2015 lui ont donné un relief nouveau. Les séminaires organisés à la FFF en novembre 2015 et en avril 2016 ont dès lors pris tout leur sens auprès des référents régionaux mais aussi des services de l'État, qui ont une nouvelle fois trouvé dans le football un relais de premier plan dans la lutte contre les comportements déviants. Des outils co-construits avec les organes institutionnels apportent déjà des clés pour une meilleure appréhension de ces questions sociétales majeures.

Qualité et labels

Avec un nombre quasi-stable de licenciés depuis vingt ans, fort d'une présence dans presque chaque commune de France, la bonne santé du football amateur ne se dément pas. De nombreuses raisons l'expliquent dont, en tête de liste, les qualités de l'accueil et de la formation, portées par le label Jeune qui a connu sa deuxième saison d'existence. Plus de 500 clubs ont été labellisés « Espoir », « Excellence » ou « Élite », à la grande satisfaction des collectivités et des parents. Avec la possibilité offerte de s'auto-diagnostiquer sur un logiciel identique à celui du label, les clubs entrent de plus en plus dans la démarche qualité proposée par la FFF.

Nouvelles pratiques

Depuis plusieurs années maintenant, la FFF a posé un regard avisé, voire critique, sur son offre de pratiques. Le succès croissant des centres privés a confirmé que le jeu sans contrainte était de moins en moins marginal. La Fédération a pris cette question à bras le corps et a lancé des expérimentations convaincantes sur des territoires pilotes, en l'occurrence la Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine. Au total, cette



saison, vingt-huit terrains sont sortis de terre dans le cadre de l'Appel à projets Horizon Bleu 2016. Le déploiement est en route, de même que le rapprochement avec les opérateurs privés, afin de proposer et modéliser une offre solide. En filigrane, la FFF souhaite encourager les clubs à créer leur propre section loisirs, avec des créneaux réservés aux partisans d'une pratique tournée essentiellement vers la convivialité, la détente mais aussi la santé.

En lien étroit avec les pratiques nouvelles, modernes et attractives, les événements du football amateur ont jalonné la saison et rencontré un succès sans précédent. Les treize étapes du FFF Tour (ex-Beach Soccer Tour) ont réuni 120 000 participants, soit 26,7 % de plus qu'en 2015. De même, la Journée des débutants est devenue incontournable pour les tout-petits, tandis que la Rentrée du Foot s'est déroulée sur près de 3 000 sites, avec une participation record des filles.

Féminisation prioritaire

La féminisation du football a pris un élan décisif. Si le plus difficile reste à accomplir dans l'accompagnement à la prise de responsabilité dans les instances de décision (enjeu majeur de la prochaine mandature), les chiffres des actrices du foot ont littéralement « explosé ». À commencer par les pratiquantes qui

ont atteint, dès février 2016, l'objectif fixé de 100 000 licences. Dirigeante, joueuse, éducatrice ou arbitre, la femme s'impose peu à peu dans le paysage du football grâce, entre autres, à l'animation du réseau par la LFA et au déploiement du plan fédéral de féminisation.

Cap sur l'outre-mer

Depuis deux saisons, la FFF a posé le développement du football d'outre-mer comme un projet majeur, accompagné du programme FIFA performance dédié au développement des fédérations, dont bénéficient également les départements et territoires ultramarins. État des lieux, analyse, co-construction de plans de structuration et de développement basés sur les axes des contrats d'objectifs... l'ambition de la FFF est bien de donner au football d'outre-mer des moyens pour sa structuration et son développement, en tenant compte de spécificités locales souvent très éloignées de celles de la métropole.

Le Belfa tire un bilan positif d'une saison marquée par la refonte des territoires. Avec l'appui de l'administration, il a mis en cohérence son objectif de consolidation des programmes et des moyens en cours avec la volonté de poursuivre la modernisation des structures, l'amélioration des conditions de vie des joueurs et la valorisation des bénévoles, piliers du système.

Composition de la Ligue du Football Amateur

Président **LIONEL BOLAND**

BUREAU EXÉCUTIF

PRÉSIDENT

Lionel BOLAND

MEMBRES

Raphaël CARRUS

Philippe GUILBAULT

Jean-Claude HILLION

Pascal PARENT

Candice PRÉVOST

Michel TRONSON

MEMBRES DE DROIT

Didier ANSELME

Vincent NOLOGUES

Marie-Christine TERRONI

ASSISTENT

Bernard DÉSUMER

Élisabeth

BOUGEARD-TOURNON

Sonia ÉOUZAN

Sylvain GRIMAULT

Pierre SAMSONOFF

BUREAU DU COLLÈGE DES PRÉSIDENTS DE LIGUE

PRÉSIDENT

Vincent NOLOGUES

MEMBRES

Michel CHARRANÇON

Roland COQUARD

Michel GENDRE

Jean-Claude HAZEUX

BUREAU DU COLLÈGE DES PRÉSIDENTS DE DISTRICT

PRÉSIDENT

Didier ANSELME

MEMBRES

Maurice DESSENS

Marcel GLAVIEUX

Rémy FÉMÉNIA

Bernard LADRAT

Alain MARTIN

Thierry MERCIER

Michel NAGEOTTE

Guy POITEVIN

André SCHNOEBELEN

BUREAU DU COLLÈGE DES AUTRES ACTEURS DU FOOTBALL AMATEUR

PRÉSIDENTE

Marie-Christine TERRONI

MEMBRES

Arnold ALPHON-LAYRE

Michel GOLDSTEIN

Germain LE GARREC

DIRECTION DE LA LFA

DIRECTEUR

Pierre SAMSONOFF

ANIMATION ET PROMOTION DU FOOTBALL AMATEUR

Élisabeth

BOUGEARD-TOURNON

PILOTAGE ET DÉPLOIEMENT

Sylvain GRIMAULT

ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Alain CASTERAN

SUCCÈS DU MOUVEMENT « FIER D'ÊTRE BLEUS », ENGAGEMENT SANS FAILLE DES PARTENAIRES, RECORDS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE TÉLÉVISUELLE ONT ÉTÉ LES RÉSULTATS NOTABLES DE LA SAISON.

La Direction marketing a pour mission principale de concevoir et de promouvoir des offres et des services répondant aux attentes des clients FFF (licenciés, supporters, spectateurs, partenaires...), afin de sécuriser et augmenter les revenus de la Fédération. Elle regroupe six services : partenariats, marketing stratégique et opérationnel, marque et promotion, droits TV, billetterie, innovation numérique.

Partenariats et développement commercial

Depuis la saison dernière, de nouveaux partenaires ont signé un contrat avec la FFF pour le cycle 2014-2018. Le nombre de partenaires des équipes de France, des Coupes de France et du football amateur est limité à douze, pour garantir aux marques une exclusivité sectorielle et une plus grande valeur de leur package. Un nouveau partenaire a toutefois intégré le rang de label des équipes de France mais sans droit à visibilité sur les matches : Orange.



Le service gère la relation au quotidien avec les partenaires afin d'optimiser leur retour sur investissement et leurs actions. En cette année d'UEFA EURO 2016, ils ont beaucoup activé leur partenariat en exploitant l'image des joueurs de l'Équipe de France en publicité, en digital, en points de vente ou sur les packagings, etc... Ils ont, en particulier, très bien relayé le message de mobilisation de la FFF « Fiers d'être Bleus ».

Marketing stratégique et opérationnel

Il coordonne la livraison des contreparties contractuelles des partenaires sur les matches (servicing) mais aussi l'habillage des stades, la politique d'animation sur les rencontres et la stratégie événementielle de la FFF. Le FFF Tour (photo ci-dessous) a été



l'action la plus notable de la saison, permettant à la FFF et aux ligues régionales de réussir une belle promotion du football le temps d'une journée dans les centres-villes choisis.

Le service gère par ailleurs toute la politique d'accompagnement des supporters, la relation quotidienne avec eux et a mis en place le concept des Casas Bleues, montées pour chaque match de l'Équipe de France en France et à l'étranger. Le Club des supporters est un vrai succès avec plus de 100 000 membres à ce jour. Il a aussi en charge la politique merchandising de la FFF, avec des records en cette année d'Euro pour la boutique en ligne, celle du siège de Grenelle et, surtout, les produits FFF distribués à très grande échelle dans tout type de point de vente, en France et à l'étranger.

Enfin, il a pour objectif de développer l'aide à la stratégie, via la mise en place d'études permettant d'optimiser la connaissance des clients de la FFF (licenciés, supporters, acheteurs, etc.) et d'études pour valoriser les contrats partenaires. La définition de la politique des produits de la FFF (description, valorisation et optimisation) est également une mission essentielle de ce service.

Marque et promotion



L'UEFA EURO 2016 et le mouvement « Fiers d'être Bleus » ont mobilisé la FFF et l'ensemble du football français. Les clubs amateurs, les ligues et les districts ont été au cœur du dispositif puisque le soutien aux Bleus a été initié lors d'événements locaux. Ces actions ont permis de fédérer médias et personnalités, et de toucher 65 millions de fans via les réseaux sociaux. Les performances de la FFF dépassent celles de l'ensemble des autres pays européens. Les fans des pages équipes de France sont désormais plus de dix millions (celle Facebook est la page sportive qui compte le plus de fans français). Enfin, les joueurs ont été les premiers ambassadeurs du mouvement « Fiers d'être Bleus ».

L'objectif du service est de coordonner les prises de parole de la marque FFF, promouvoir des matches et des compétitions pour développer la billetterie et participer à la création de valeur autour des événements FFF. Le service est le garant des chartes graphiques, de la coordination de toutes les communications visuelles et de la stratégie médias sociaux FFF.

Il intègre désormais le marketing digital, avec pour enjeux d'optimiser les services aux licenciés via des applications et de générer des revenus additionnels indirects grâce à la base de données CRM et à la stratégie de communication relationnelle.

Droits TV

Le service a pour mission principale de commercialiser les droits d'exploitation audiovisuelle des compétitions et matches organisés et gérés par la FFF. La commercialisation concerne la vente des droits sur le territoire français mais aussi à l'international. Les droits des matches de l'Équipe de France sont centralisés par l'UEFA et commercialisés par l'agence CAA Eleven. Pour la saison 2015-2016, le service a signé un accord de partenariat digital des Bleus en Chine avec LeTV jusqu'à la fin de l'UEFA EURO 2016. LeTV est l'un des sites chinois les plus actifs en matière de sports. L'accord comprenait le droit de diffuser divers contenus vidéos autour de l'Équipe de France (hors matches) produits par la FFF, avec images « en immersion », statistiques sur les adversaires, les joueurs, etc.

Avec les rachats de C8 et CStar par Canal+ Groupe, les matches des équipes de France féminine et Espoirs sont dorénavant diffusés sur CStar (ex-D17) avec de beaux résultats d'audience. L'intégralité du championnat est aussi disponible en direct et accessible à tous. Pour les compétitions de football amateur (CFA, CFA2, D2 féminine, championnats U19 et Coupe Gambardella-Crédit Agricole), la FFF - en partenariat avec le Crédit Agricole et EDF - poursuit son engagement d'exposition en direct du football sur sa chaîne Web FFF TV Foot Amateur, disponible sur Dailymotion. Trois à quatre matches en moyenne par week-end ont été diffusés sur la saison, avec de très beaux succès d'audience pour les demi-finales de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole.

À noter la signature en 2016 d'un contrat 2017-2019 avec Canal+ pour la diffusion du championnat National sur les trois prochaines saisons. Foot+ ou Canal+ Sport diffusent un match par journée le samedi à 15h. Le groupe Canal+ est satisfait des résultats d'audience et réfléchit à basculer l'ensemble des matches (38 par saison) sur Canal+ Sport. La contribution de Canal+ ajoutée à celle d'EDF ont permis de financer la production et la diffusion par la FFF de l'ensemble des autres matches en direct et en multiplex le vendredi soir sur une chaîne Internet dédiée.

Billetterie

Le service est chargé de définir la stratégie et le développement commercial des activités billetterie fédérale, nationale et internationale. En 2015-2016, près de 530 000 billets ont été directement produits, administrés et commercialisés par la FFF pour près de soixante-dix rencontres à domicile, dont seize internationales et deux finales de Coupe de France. Les revenus liés aux recettes de billetterie sont dans la moyenne avec 12,641 millions d'euros, mais en diminution par rapport aux résultats exceptionnels de la saison précédente (plus de 20 millions d'euros). La réception d'équipes moins « prestigieuses », un nombre de matches en baisse et disputés dans des enceintes de capacité moindre (six, dont deux seulement

au Stade de France contre quatre la saison 2014-2015) expliquent en grande partie ces résultats (moins de volume et diminution du prix moyen).

Les autres productions concernent les sélections nationales de jeunes, les phases finales des championnats et autres compétitions, et les coupes nationales. Le bilan des principales ressources s'établit ainsi :

- six matches de l'Équipe de France A à domicile pour 8.363 millions d'euros ;
- deux finales de Coupe de France (masculine et féminine) pour 3,523 millions ;
- cinq rencontres de l'Équipe de France A féminine pour 538 000 euros ;
- cinq matches de l'Équipe de France Espoirs pour 216 000 euros.

En parallèle de son activité commerciale, le service supervise les activités billetterie des championnats nationaux seniors (National, CFA, CFA2, D1 féminine) et organise toute la gestion billetterie de la Coupe de France dès le septième tour. Le bilan de la saison 2015-2016, dans ce cadre, est de 3,5 millions de billets pour 3 000 matches de près de deux cents clubs.



Composition de la direction

DIRECTRICE GÉNÉRALE FLORENCE HARDOUIN

DIRECTEUR MARKETING

François VASSEUR

BILLETTERIE

Sébastien CRETTE

DROITS TV

Julie-Anne GROSS

INNOVATION NUMÉRIQUE

Thibaud FLAJOLET

MARKETING STRATÉGIQUE

ET OPÉRATIONNEL

Florent SOULEZ

MARQUE ET PROMOTION

Caroline RONDET

PARTENARIATS ET DÉVELOPPEMENT

COMMERCIAL

Stéphane BARTHOUIL

BILAN 2015-2016 DES SIX SERVICES - AFFAIRES INSTITUTIONNELLES ET INTERNATIONALES, ÉDITIONS, PRESSE, PRODUCTION DE CONTENUS, PROTOCOLE, PUBLICATIONS - ET DU PÔLE SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DE LA DAI.**Affaires institutionnelles et internationales**

« *Le foot comme on l'aime !* » En 2009, cette phrase sonnait dans la tête de celles et ceux qui soutenaient la candidature de la France à l'organisation de l'UEFA EURO 2016. Plus qu'un slogan, ce refrain résumait parfaitement le dossier français. Sept ans plus tard, un seul mot résonne désormais : fierté. Celle de s'être tous réunis autour d'un projet commun et d'avoir fait rayonner les couleurs de la FFF à travers le monde. Les valeurs du football sont désormais connues de tous, notamment grâce au concours « PRETS » lancé avec le ministère chargé des Sports.

La fierté aussi d'une parfaite organisation et d'une sécurité assurée. Nous avons accueilli les fans du monde entier comme peu de tournois ont su le faire auparavant. Chaque sélection, dont l'Équipe de France, a pu compter sur les chants de ses supporters, qui résonnent encore à travers les dix villes hôtes. La fierté, également, d'avoir tissé des relations plus fortes avec nos homologues européens. Cette stratégie s'est concrétisée par l'élection de Florence Hardouin au Comité exécutif de l'UEFA, par les plus de quatre-cents joueurs évoluant aux États-Unis, les plus de vingt techniciens français en poste à travers le monde et l'accueil inédit d'un haut dirigeant chinois à un match en France.

La fierté, enfin, d'avoir saisi l'opportunité de la réforme territoriale, qui a démontré la force de notre institution et sa capacité à réagir en toutes circonstances. Ce sentiment de fierté est d'autant plus fort que nous sommes parvenus à relever ces défis ensemble et au cours de la même saison. C'est un exploit ! Ce football uni, solidaire et performant, c'est le foot comme on l'aime !

Presse

De juillet 2015 à juin 2016, le service de presse a traité plus de 800 requêtes de journalistes (demandes d'interviews, de renseignements, de reportages, etc.) en dehors des sollicitations concernant les sélections A, Espoirs et féminines, gérées directement par les attachés de presse lors des stages. Il a réalisé :

- cent-cinq communiqués de presse ;
- trente-et-un dossiers de presse ;
- six guides médias ;
- trois voyages de presse avec des sélections.

Il a organisé dix conférences de presse à la Fédération et celle d'inauguration du Centre de formation et de conférences du CNF Clairefontaine. Les membres du service ont également apporté leur contribution à l'organisation de dix-sept matches internationaux, à ceux de la Coupe de France et à sa finale. Durant l'UEFA EURO 2016, il a géré le centre des médias des Bleus mis en place à Clairefontaine. Enfin, le service s'est doté d'un nouvel outil : un extranet presse, qui offre désormais des services aux plus de 1 100 journalistes inscrits et ce, dans un espace dédié.

Production de contenus

Marquée par l'UEFA EURO 2016 et les Jeux Olympiques de Rio, la saison a vu la réalisation de plus de 1 100 vidéos (environ cinquante heures de reportages) et 250 diaporamas (environ 5 000 photos). L'Euro a permis de battre des records d'audience pour l'ensemble des plateformes digitales de la FFF, avec des records sur YouTube pour les reportages sur Antoine Griezmann, Paul Pogba et Olivier Giroud (respectivement 6,3, 5,4 et 2,7 millions de vues). Les images exclusives de 148 clips ont été largement reprises par des télévisions françaises et étrangères. Cette production a également été partagée avec les joueurs afin qu'ils alimentent leurs réseaux sociaux.

Le parcours des féminines A aux JO suivi de l'intérieur a débouché sur quarante-six vidéos et des photos exclusives. Cette saison a également permis de renforcer la promotion du National et des D1 féminine et futsal grâce à des chaînes dédiées sur YouTube, proposant chaque semaine résumés vidéo, tops buts et tops arrêts. Les Trophées du National, de la D1 féminine et la finale du championnat de D1 futsal ont été diffusés en direct sur fff.fr. Les focus sur les Coupes de France et la Coupe Gambardella-Crédit Agricole ont aussi été réguliers (articles, interviews, résultats à chaque tour, reportages *inside*, résumés vidéo de matches). Avec en nouveautés les tirages au sort de la Coupe de France féminine et de la Coupe Gambardella-Crédit Agricole, diffusés en direct sur le site de la FFF.

Parmi les autres réalisations figurent la web-série *Dans la peau d'un supporter*, vingt et un clips portraits des Bleus, des reportages au cœur de l'Équipe de France Espoirs, 130 résumés vidéo des rencontres des sélections nationales, la mise en avant d'opérations FFF (Horizon Bleu 2016, FFF Tour, Beach Soccer Tour, Club des Supporters, #Fiersdetrebleus, Journée de l'arbitrage, football féminin, Programme éducatif fédéral, inauguration à Clairefontaine) et diverses demandes internes (clips pour les assemblées fédérales, messages vidéo du président, du sélectionneur et du DTN, vidéo historique et top buts Coupe de France, montages pour les partenaires...).



Les reportages *inside* sur les Bleus ont généré des records de vues sur les réseaux sociaux.

Protocole

Le service protocole a pris part à l'organisation des six matches de l'Équipe de France disputés sur le territoire (deux au Stade de France, quatre en province) et à la finale de la Coupe de France.

Le protocole a également participé à l'UEFA EURO 2016, notamment en :

- organisant la venue des joueurs champions d'Europe 1984 et 2000 et des champions du monde 1998 au match d'ouverture de l'Euro ;
- gérant, en lien avec l'UEFA, les quotas d'invitations VIP de la FFF pour les 51 matches de la compétition (Équipe de France et autres).

Éditions et publications

Les éditions ont réalisé quatre *Foot Mag* et sept programmes officiels : six pour les rencontres de l'Équipe de France à domicile, un pour la finale de la Coupe de France. Le dernier *Foot Mag* de la saison a pris la forme d'un numéro spécial UEFA EURO 2016, dont la distribution a été élargie à tous les membres payants du Club des Supporters de l'Équipe de France. Le magazine de la Fédération a aussi été décliné en version numérique (pour ordinateurs - via fff.fr - tablettes et smartphones), accompagné de son supplément digital *Transversales* dédié à l'actualité des ligues et des districts. Le service a également mené diverses contributions éditoriales en réponse à des demandes internes (présidence, élus) et piloté différents projets transverses, dont les rapports moral et financier de la FFF et, en collaboration avec la Ligue du Football Amateur (LFA) et la Direction des systèmes d'information (DSI), le mini-site Héritage Horizon Bleu 2016.

Côté patrimoine, l'achèvement et la livraison de l'Espace Bleu, lieu de mémoire de 350 m² consacré à l'Histoire des équipes de France au sein du nouveau Centre de formation et de conférences de Clairefontaine inauguré le 8 avril 2016, a été le principal chantier de la saison. Ouverte en septembre 2014, la médiathèque a poursuivi sa montée en puissance, s'imposant comme un outil indispensable en interne comme en externe. Cela s'est notamment traduit par :

- l'archivage de plus de 1 100 vidéos et 250 diaporamas (environ 5 000 photos) issues du service Production de contenus ;
- 616 utilisateurs inscrits au 30 juin 2016 (+ 77 % par rapport à juin 2015), dont 58 % externes à la FFF ;
- 1 436 demandes d'images traitées en douze mois, représentant 8 967 documents commandés (+ 87 % par rapport à la saison précédente), dont 6 309 photos et 2 658 vidéos.

Enfin, le service a géré l'animation audiovisuelle (vidéos, diaporamas...) de l'Elyseum, salon présidentiel du Stade de France, lors de deux matches des Bleus et pour la finale de la Coupe de France

Sécurité et sûreté

Le pôle a organisé un séminaire des référents sûreté de la FFF à Clairefontaine et réalisé 240 missions d'accompagnements des clubs amateurs, principalement lors des rencontres de Coupe de France mais aussi à l'occasion de matches des championnats amateurs. À noter que les interventions des référents sûreté FFF sont en augmentation de 61 %. Il a aussi géré trente-six rencontres internationales sur le territoire français, procédant à la mise en application des mesures découlant de la directive ministérielle instaurant le plan Vigipirate alerte attentats. Dans ce cadre, les moyens humains ont augmenté de 20 % sur des points de pré-filtrage et pour le contrôle des entrées dans les parcs de stationnement couverts.

Pour l'UEFA EURO 2016, le pôle a participé aux différents groupes de travail nécessaires à l'élaboration des dispositifs de sûreté. Ses collaborateurs ont ensuite été mis à disposition sur différents sites de la compétition, tout en assurant la gestion administrative et opérationnelle des fan-zones implantées à Marseille, Lille et Lyon. Enfin, il a participé au séminaire des clubs accédant aux championnats nationaux, organisé en fin de saison par la Direction des compétitions nationales (DCN), et organisé celui des référents hooliganisme et régionaux FFF, dans le cadre d'un partenariat avec le ministère de l'Intérieur. Il s'est également chargé de la formation des responsables sécurité des clubs accédant de la CFA2 et des clubs féminins de D1 et de D2.



▲
L'Espace Bleu de Clairefontaine, consacré à l'Histoire des équipes de France.

Composition de la direction

**DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT,
DIRECTEUR DE CABINET VICTORIANO MELERO**

RESPONSABLES

Romuald NGUYEN
(affaires institutionnelles
et internationales)

Philippe MAYEN (éditions)

Yann PERRIN (presse)

Guillaume BIGOT
(production de contenus)

Patricia HERMIL
(protocole)

Richard LOYANT
(publications)

Didier PINTEAUX
(sécurité et sûreté)

NOUVELLEMENT CRÉÉE, UNE DIRECTION ESSENTIELLE POUR ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION NUMÉRIQUE DE LA FÉDÉRATION, AVEC DES APPLICATIONS PRATIQUES MISES EN ŒUVRE DÈS CETTE SAISON.

La Direction des systèmes d'information (DSI) accompagne la transformation digitale de la FFF. Elle se positionne en partenaire des directions métiers et se donne les moyens de faire du système d'information un véritable levier stratégique pour le développement du football. Dans le cadre de son schéma directeur, la DSI a identifié quatre enjeux essentiels, qui ont pour fil conducteur de faciliter l'accès aux données, d'offrir ses services en mobilité et de développer une véritable culture numérique. Il s'agit de :

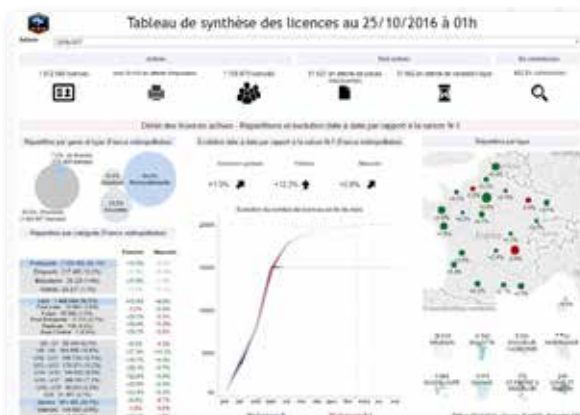
- équiper les métiers techniques d'outils d'aide à l'analyse et à la décision ;
- faciliter la collaboration entre la FFF et les centres de ressources (CDR) ;
- aller plus loin dans l'accompagnement des clubs ;
- développer une expérience digitale personnalisée et innovante pour tous les acteurs du football.

Pour répondre à ces enjeux, la DSI doit transformer en profondeur ses modes de fonctionnement et rénover son système historique Foot2000, afin de mettre en œuvre un nouveau système d'information agile, ouvert, sécurisé et performant.

La saison 2015-2016 a été marquée par un certain nombre d'avancées, telles que :

- la sécurisation des infrastructures, pour garantir un bon niveau de disponibilité et de performance des applications ;
- la formalisation d'une nouvelle offre de services personnalisée pour les ligues et les districts, ainsi qu'une collaboration renforcée avec les correspondants informatiques régionaux ;
- la mise en place d'une solution de *business intelligence*, permettant un accès aux données pertinent, facile et immédiat autour de la connaissance des licenciés et de leurs attentes, de l'accompagnement des CDR et des clubs, de l'offre de pratiques...
- la première phase de déploiement de la feuille de match informatisée (FMI) sur les niveaux supérieurs des compétitions nationales, régionales et départementales ;
- la mise en service d'une quinzaine de nouvelles applications (nouveau Réseau Bleu, gestion des détecteurs, pré-désignation des arbitres, nouvelle application mobile Équipe de France, gestion des labels clubs, Footclubs Compagnon...)

- la mise en œuvre des infrastructures réseau et de télécommunication du Centre de formation et de conférences (CFC) et du centre média presse au Centre national du football (CNF) de Clairefontaine, dans le cadre de l'UEFA EURO 2016.



Composition de la direction

DIRECTRICE ARMELLE KUS SAINT-SUPÉRY

RESPONSABLES

Philippe CROCHET (applications métiers)

Davy LÉON (applications digitales)

Gilles PERNÉE (production informatique)

Claude-Alain SABATIER (gouvernance transverse)

▲
Footclubs Compagnon, la feuille de match informatisée, la solution de *business intelligence* et la nouvelle application Équipe de France, quatre des réalisations auxquelles la DSI a pris part (de haut en bas).

DE MULTIPLES ACTIVITÉS EXERCÉES CETTE SAISON, ET NOTAMMENT LA PARTICIPATION À L'UEFA EURO 2016, MAIS UNE ANNÉE ACHEVÉE DANS LA TRISTESSE AVEC LA DISPARITION DU MÉDECIN FÉDÉRAL NATIONAL, LE P^R PIERRE ROCHCONGAR.



La Direction médicale met en application le plan d'action proposé par la Commission fédérale médicale (CFM) et validé par le Comité exécutif. Elle s'assure du suivi des sélections et des pôles masculin et féminin. Elle participe à l'organisation des réunions de formation continue à destination des médecins de clubs de football professionnels, d'une part, et des médecins des pôles et des sélections, d'autre part. Elle assure également l'organisation et le suivi de l'ensemble des staffs médicaux des sélections, en veillant particulièrement à leur renouvellement et à leur féminisation. Elle gère, en lien avec les autres directions, la politique de lutte anti-dopage.

Actions de formation

Cette saison, la Direction médicale a poursuivi la formation délocalisée aux gestes qui sauvent à destination des joueurs (pôles, sections sportives, sélections), entraîneurs, arbitres et dirigeants. Elle a aussi participé à la mise en place du protocole de prise en charge des commotions cérébrales chez les joueurs professionnels, en lien avec la Direction technique de l'arbitrage (DTA) et la Ligue de football professionnel (LFP), et elle a travaillé, avec les autres directions concernées, à la mise en place de recommandations pour l'ensemble du football amateur.

Par ailleurs, elle a poursuivi le développement des projets football-sport santé, en lien avec la politique du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports.

La direction a participé à l'élaboration du Programme éducatif fédéral de la Ligue du Football Amateur (LFA), du programme Football en milieu scolaire, ainsi qu'aux actions santé du Fondation du football. Elle a assuré la mise en œuvre effective du module santé-sécurité, en lien avec la Direction technique nationale (DTN) dans le cadre de la formation initiale des éducateurs, via l'Institut de formation du football (IFF).

Clairefontaine et Euro

La valorisation et le développement du centre médical du Centre national du football (CNF), en s'inscrivant dans le nouveau projet de l'établissement, ont été parmi ses autres actions. Dans ce cadre, la Direction médicale a travaillé au renforcement des liens avec le centre hospitalier de Versailles (service d'orthopédie) et à la mise en place effective d'un groupement de coopération sanitaire avec l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP).

Cette année, la Direction médicale s'est pleinement engagée dans l'organisation et l'encadrement médical des équipes concernées par l'UEFA EURO 2016. Cette implication a représenté, en amont et pendant la compétition, une charge de travail très lourde, en lien étroit avec le manager médical d'EURO 2016 SAS. Plus de cinq cents spécialistes ont ainsi été, à un moment ou un autre, concernés par cette manifestation. Il s'agit d'un protocole, validé par l'UEFA et sa commission médicale, qui n'avait jamais été mis en place lors des compétitions précédentes.



Composition de la direction

MÉDECIN FÉDÉRAL NATIONAL P^R PIERRE ROCHCONGAR

RESPONSABLES

D^R Pascal MAILLÉ (médecine et traumatologie du sport)

D^R Bertrand TAMALET (médecine physique et rééducation)

▲
Le P^R Pierre Rochcongar, disparu le 2 décembre 2016, à la cérémonie de remise du label FIFA Medical Center of Excellence en 2013 à Clairefontaine.

LA CONSOLIDATION DES OPÉRATIONS RESSOURCES HUMAINES ET DE MOYENS GÉNÉRAUX DÉJÀ ENGAGÉES ET LA MISE EN ŒUVRE DE NOUVELLES ORIENTATIONS EN COMMUNICATION INTERNE ONT ÉTÉ LES AXES MAJEURS DE LA DIRECTION.

La Direction de l'administration générale (DAG) regroupe le service ressources humaines (RH), les moyens généraux et la communication interne de la Fédération. Elle se doit d'offrir à la FFF et à son personnel des conditions de travail optimales en assurant la diffusion des informations indispensables à l'atteinte des objectifs. Sur ce plan, la saison 2015-2016 a permis la poursuite et la consolidation des opérations engagées en termes de ressources humaines et de moyens généraux, et de mettre en œuvre les nouvelles orientations en matière de communication interne.

Ressources humaines

La saison 2015-2016 a été marquée par le déploiement des premiers modules du nouveau système d'information des ressources humaines (SIRH), baptisé D'Clic RH. Il permet, tout d'abord, de réunir au sein d'un même outil l'ensemble des applicatifs liés à la gestion des RH de la Fédération. Plus intuitif, il offre également de nouveaux services aux salariés et aux managers de la FFF. Les premiers ont ainsi accès directement aux informations qui les concernent et peuvent effectuer des mises à jour directes de leur dossier administratif. Les managers, eux, se voient proposer une vision directe sur leur équipe et peuvent ainsi disposer d'informations complètes sur leurs collaborateurs, en particulier lors de la réalisation des entretiens annuels d'évaluation (EAE). En parallèle au déploiement de ce nouvel outil, le support de réalisation des EAE a été modifié sur la base de recommandations émises par un groupe de travail réunissant des managers et des salariés.

Par ailleurs, le service a été pleinement associé à la mise en œuvre de la réforme territoriale auprès des ligues et des districts concernés. Une analyse de la situation de chacune des structures impliquées sur le plan du droit social ou de la gestion des ressources humaines a été suggérée et réalisée. In fine,

toutes se sont vues offrir une fiche de recommandations pour la mise en œuvre de la future ligue ou du futur district (proposition de nouveaux contrats de travail, modalités de renouvellement des instances, renégociation des accords ou des contrats locaux...). Ces travaux déboucheront sur un approfondissement de l'offre de service RH proposée aux ligues et aux districts.

Moyens généraux

Au cours de la saison, le service a conduit des travaux de réfection du bâtiment du boulevard de Grenelle afin de traiter les infiltrations apparues en milieu de saison. Cette opération anticipe les travaux de rénovation et de modernisation à venir sur cette partie du siège de la Fédération.

Communication interne

La saison a permis au service de mettre en œuvre le nouveau plan de communication interne, validé à la fin de l'exercice précédent. Reposant sur de nouveaux supports et sur l'implication d'un ambassadeur par direction, ce programme a permis de redynamiser la communication interne au sein de la FFF. L'utilisation de l'affichage dynamique et le tournage puis la diffusion, via Réseau Bleu, de portraits vidéos de salariés de la FFF en sont des illustrations, particulièrement appréciées par les collaborateurs. Le service a également accru dans des proportions très fortes les revenus issus de la location des espaces publics de la FFF.

Au cours de la saison écoulée, le programme Volontaires 2016 a été finalisé lors de l'UEFA EURO 2016. Particulièrement impliquée dans ce dossier, la DAG a eu la satisfaction de voir ce dispositif remporter un franc succès, tant auprès des organisateurs de l'Euro que de l'ensemble des publics.



Composition de la direction

DIRECTEUR Pierre-Arnaud CUSTODY

RESSOURCES HUMAINES

Anthia THIONGANE

COMMUNICATION INTERNE

Sandrine BAUDRY

MOYENS GÉNÉRAUX

Rémy VASSAL

▲
La façade du siège aux couleurs des Bleus à l'occasion de l'UEFA EURO 2016.

**CLAIREFONTAINE**
CENTRE NATIONAL DU FOOTBALL

CAMP DE BASE DES BLEUS DURANT L'UEFA EURO 2016, LE CNF CLAIREFONTAINE A POURSUIVI SA MUTATION, AVEC EN POINT D'ORGUE L'INAUGURATION DE SON CENTRE DE FORMATION ET DE CONFÉRENCES.

Le Centre national du football (CNF) a pour mission première d'accueillir l'ensemble des rassemblements et événements de la Fédération Française de Football (FFF). La priorité est donnée aux sélections nationales, à la Direction technique nationale (DTN), à la Direction technique de l'arbitrage (DTA) et à l'Institut de formation du football (IFF).

Afin de garantir son équilibre budgétaire, le CNF diversifie ses activités par des manifestations externes (accueil de clubs, événementiel...) et, bien évidemment, reste un lieu privilégié pour des rendez-vous liés au football amateur. En 2015-2016, le Centre a reçu plus de 70 000 personnes, pour 30 000 nuitées et près de 95 000 repas. Le chiffre d'affaires du CNF s'en est trouvé en forte hausse.

Modernisation et Euro

La saison a été marquée par l'accueil de l'Équipe de France A, dont le CNF Clairefontaine a constitué le camp de base pour l'UEFA EURO 2016 pendant près de sept semaines. Les nouvelles installations éphémères, la rénovation des équipements, l'implication et le professionnalisme des équipes ont permis au CNF d'être au rendez-vous et de placer la sélection dans les meilleures dispositions.

La saison a également vu la finalisation des travaux et des optimisations identifiés dans le cadre du plan de développement initié en 2012. Ainsi, le Centre de formation et de conférences, emblème du nouveau CNF avec ses 5 200 m² de surface et son espace muséal, a été inauguré le 8 avril 2016. Les amphithéâtres ont par ailleurs accueillis les conférences de presse de l'Équipe de France durant l'UEFA EURO 2016.

La résidence « Élite » a été entièrement rénovée, ce qui vient clore les travaux de modernisation des hébergements afin de proposer des prestations hôtelières de qualité. Par ailleurs, le vestiaire de la résidence des Bleus a été intégralement remanié. Enfin, compte tenu du contexte sécuritaire, un système de vidéosurveillance a été installé sur le site et les mesures de sécurité ont été renforcées.

L'optimisation du remplissage du lieu, les démarches de prospection commerciale, la rénovation des installations et l'optimisation des charges de fonctionnement ont permis d'atteindre un budget à l'équilibre et un chiffre d'affaires en augmentation, tout en améliorant l'offre au bénéfice de l'ensemble des familles du football. La saison 2016-2017 permettra d'exploiter le nouveau Centre de formation et de conférences sur l'ensemble de l'exercice, apportant ainsi au CNF Clairefontaine un outil moderne indispensable à son développement.



Composition de la direction

DIRECTEUR ÉRIC LATRONICO

RESPONSABLES

Christophe BEL (équipements et exploitation)

Alain COLOMBIER (maintenance et travaux)

Le tout nouveau Centre de formation et de conférences, inauguré le 8 avril 2016.



PLUS D'UN MILLIER DE STAGIAIRES ONT PARTICIPÉ CETTE SAISON AUX SESSIONS DE L'INSTITUT, QUI A ÉGALEMENT POURSUIVI LE DÉVELOPPEMENT D'UN PARCOURS DE FORMATION DES DIRIGEANTS.

Pour son septième exercice, l'Institut de formation du football (IFF) a poursuivi son activité de gestion administrative des formations (éducateurs, dirigeants, arbitres) et de développement des projets de formation à l'attention des dirigeants. Au cours de la saison écoulée, l'IFF a concentré son action autour de deux axes prioritaires :

- poursuite de l'accompagnement des ligues dans le cadre de l'organisation des formations d'éducateurs (brevets de moniteur et d'entraîneur de football), en collaboration avec la Direction technique nationale (DTN) ;
- développement d'un parcours de formation à l'attention des dirigeants œuvrant dans le football.

Chiffres 2015-2016

Pas moins de 1 091 stagiaires ont participé à une action de formation dispensée par l'IFF durant la saison 2015-2016 :

- 542 ont suivi une formation d'éducateurs sur le site de Clairefontaine, dans les clubs professionnels français et étrangers ;
- 509 dirigeants ou salariés de clubs, districts et ligues ont participé à une session de formation organisée par l'IFF ;
- 40 arbitres ont bénéficié de cours d'anglais intensifs sous forme de stages organisés en immersion complète dans des pays anglophones, dans le cadre d'une formation co-organisée avec la Direction technique de l'arbitrage (DTA).

Formation des éducateurs

En complément de l'offre de formation existante, trois nouveaux certificats fédéraux de spécialité ont été mis en place, en lien avec la DTN :

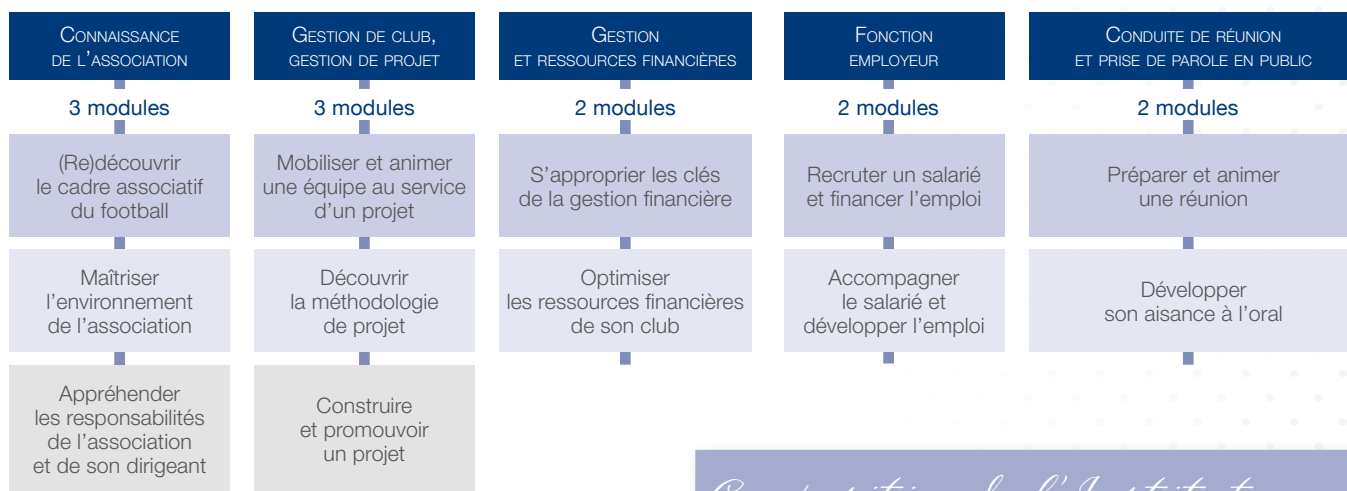
- le premier sur le thème de l'optimisation de la performance ;
- le deuxième destiné à former des cadres au métier de conseiller technique des ligues et des districts ;
- le dernier sous la forme d'un certificat intitulé « Futsal performance » consacré à la formation des entraîneurs des clubs de futsal évoluant au plus haut niveau.

Dans le cadre des formations professionnelles d'éducateurs dispensées au niveau régional dans les ligues, à savoir le brevet de moniteur de football (BMF) et celui d'entraîneur de football (BEF), le rôle de l'IFF - en lien avec la DTN - a consisté à reconduire l'accompagnement proposé aux ligues afin de professionnaliser davantage leur activité de formation.

Parcours de formation des dirigeants

Au-delà des formations proposées à l'attention des dirigeants de ligues, districts et clubs sur les différents thèmes inscrits au catalogue de l'IFF (formation des membres des commissions disciplinaires, gestion des conflits, gestion budgétaire, formation de formateurs, certificat de formation à la gestion associative, écrits professionnels...), l'IFF a poursuivi le projet de développement d'un parcours de formation à l'attention des dirigeants œuvrant dans le football (détail dans le tableau ci-dessous).

Douze modules de formation d'une durée de quatre heures chacun ont été élaborés. Chacun d'eux comprend quatre supports (fiche pédagogique détaillée, guide du formateur, contenu de la formation sous forme de PowerPoint, livret stagiaire). Ces supports seront remis aux ligues et aux districts qui souhaitent dispenser ces formations sur leur territoire avec leurs propres formateurs. À cet effet, des formations de formateurs ont été organisées dans les ligues métropolitaines et d'outre-mer, afin de constituer des équipes de formateurs habilitées à dispenser les différents modules proposés par l'IFF.



Composition de l'Institut

GÉRANT **CHRISTIAN TEINTURIER**

DIRECTRICE

Vérane STEFANI



3

ANNEXES

CHAMPIONNATS NATIONAUX SENIORS

LIGUE 1



Champion	Paris Saint-Germain FC
Relégations	Stade de Reims, GFC Ajaccio, ES Troyes AC

D1 FÉMININE



Champion	Olympique Lyonnais
Relégations	ESOFV La Roche-sur-Yon, VGA Saint-Maur, FF Nîmes Métropole Gard

LIGUE 2



Champion	AS Nancy Lorraine
Accessions	AS Nancy Lorraine, Dijon FCO, FC Metz
Relégations	Évian TG FC (dépôt de bilan), US Créteil-Lusitanos, Paris FC

D2 FÉMININE



Champion	Olympique de Marseille
Accessions	Olympique de Marseille, FC Metz, Girondins de Bordeaux
Relégations	AS Nancy-Lorraine, FCF Hénin-Beaumont, RC Saint-Denis, FC Lillers, US Rouvroy, CS Mars Bischheim (groupe A), Croix Blanche OSL Football, FF Issy, FCE Arlac, FC Tremblay-en-France, FCF Condéen, Quimper KFC (groupe B), FCF Monteux, AS Véore-Montoison, CS Nivolas-Vermelle, FAF Marseille, RCF Mâcon, FC Nivolet (groupe C)

NATIONAL



Champion	RC Strasbourg Alsace
Accessions	RC Strasbourg Alsace, Orléans US, Amiens SC
Relégations	Vendée Luçon Football (dépôt de bilan), SR Colmar (dépôt de bilan), EFC Fréjus Saint-Raphaël

CFA



Champion	AS Lyon-Duchère
Accessions	US Quevilly-Rouen Métropole (groupe A), AS Lyon-Duchère (groupe B), Pau FC (groupe C), US Concarneau (groupe D)
Relégations	ES Troyes AC (réserve), FCM Aubervilliers, US Roye-Noyon (groupe A), US Sarre-Union, FC Sochaux-Montbéliard (réserve), AS Moulins (dépôt de bilan, groupe B), Aviron Bayonnais, (groupe C), Stade Bordelais, Girondins de Bordeaux (réserve, groupe D)

CFA2



Champion	Stade de Reims (réserve)
Accessions	Stade Rennais FC, US Granvillaise (groupe A), FC Chartres (groupe B), ES Paulhan-Pézenas, Montpellier HSC (réserve, groupe C), Annecy FC (groupe D), ASF Andrézieux-Bouthéon (groupe E), Stade de Reims (réserve), US Raonnaise (groupe F), Lille OSC (réserve), US Lusitanos Saint-Maur (groupe G), Le Havre AC (réserve, groupe H)

Relégations	GSI Pontivy, FC Saint-Lô Manche (groupe A), SO Châtelleraudais (relégation administrative), Le Poiré-sur-Vie VF, LB Châteauroux (réserve), FC Challans (groupe B), Blagnac FC, Jeunesse Villenavaise (groupe C), Aix-les-Bains FC (groupe D), SA Thiernois, FC Sens (groupe E), RC Épernay, ES Thaonnaise (groupe F), AS Aulnoye, Valenciennes FC (réserve, groupe G), UJAM Paris, ASPTT Caen, ESM Gonfreville (groupe H)
-------------	---

DIVISION 1 FUTSAL

Champion	Kremlin-Bicêtre United
Relégations	AS Bagneux Futsal, Nantes Bela Futsal

DIVISION 2 FUTSAL



Champion	Roubaix AFS
Accessions	Montpellier Méditerranée Futsal, Roubaix AFS
Relégations	Sporting Strasbourg, USM Saran (Groupe A), Mérignac Futsal, Lyon MAV (Groupe B)

NATIONAL BEACH SOCCER



Champion	La Grande-Motte Pyramide BS
----------	-----------------------------

FOOTBALL ENTREPRISE

Champion	Issy Orange AS
----------	----------------

CHAMPIONNATS NATIONAUX DE JEUNES

CHAMPIONNAT NATIONAL U19



Champion	Paris Saint-Germain FC
Relégations	AS Beauvais Oise, Arras Football, ESM Gonfreville (groupe A), ASM Belfort FC, CA Pontarlier, CS Sedan Ardennes (groupe B), Tours FC, Saint-Pryvé Saint-Hilaire FC, US Avranches (groupe C), AC Arles-Avignon, FC Cournon-d'Auvergne, GFC Ajaccio (groupe D)

CHAMPIONNAT NATIONAL U17

Champion	Paris Saint-Germain FC
Relégations	US Orléans LF, ES Wasquehal, AS Aulnoye (groupe A), EN Saint-Avoid, CS Sedan Ardennes, FCSR Haguenau, SC Schiltigheim (groupe B), CA Pontarlier, AS Moulins, Stade Auxerrois (groupe C), EFC Fréjus Saint-Raphaël, AS Béziers, Toulouse Fontaines Club, GFC Ajaccio (groupe D), Angoulême CFC, La Roche-sur-Yon VF, Pau FC, Blagnac FC (groupe E), Montrouge FC 92, US Chambray-lès-Tours, US Alençon, AS Mulsanne-Teloché (groupe F)

CHALLENGE NATIONAL FÉMININ U19

Champions	Paris Saint-Germain FC (Élite), FC Metz (Excellence)
-----------	--

CHALLENGE JEAN-LEROY

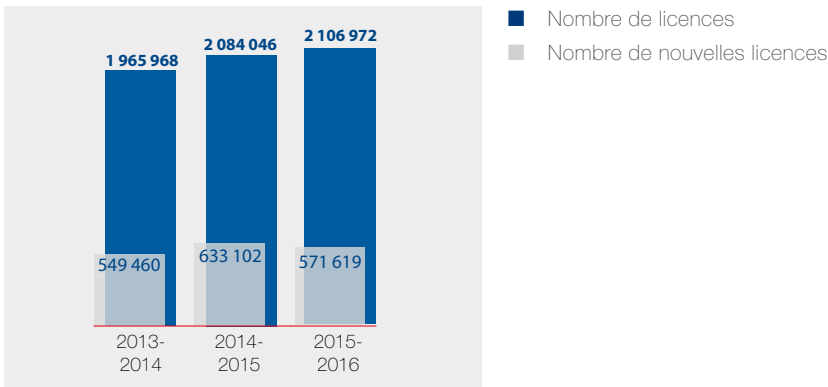


Champion	Lycée Bréquigny Rennes (Bretagne)
----------	-----------------------------------

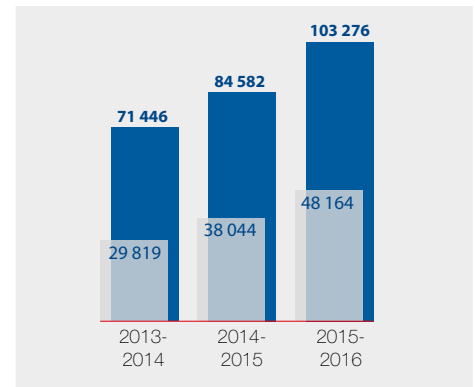
COUPES NATIONALES

	COUPE DE FRANCE	21 mai 2016	SAINT-DENIS Stade de France	Olympique de Marseille / Paris Saint-Germain FC	2-4
	COUPE DE FRANCE FÉMININE	15 mai 2016	GRENOBLE Stade des Alpes	Montpellier HSC / Olympique Lyonnais	1-2
	COUPE DE LA LIGUE	23 avril 2016	SAINT-DENIS Stade de France	Paris Saint-Germain FC / Lille OSC	2-1
	TROPHÉE DES CHAMPIONS	1 ^{er} août 2015	MONTRÉAL (CANADA) Stade Saputo	Paris Saint-Germain FC / Olympique Lyonnais	2-0
	COUPE GAMBARDELLA- CRÉDIT AGRICOLE	21 mai 2016	SAINT-DENIS Stade de France	AS Monaco FC / RC Lens	3-0
	COUPE NATIONALE FUTSAL	4 juin 2016	BELFORT Gymnase Le Phare	Kremlin-Bicêtre United / Garges Djibson Futsal	6-5
	COUPE DES RÉGIONS UEFA	12 juin 2016	LE PETIT-QUEVILLY Stade Robert-Diochon	Normandie / Paris Île-de-France	2-4
	FESTIVAL FOOT U13 PITCH	4-5 juin 2016	CAPBRETON Parc des Sports	FC Sochaux	
	FESTIVAL FOOT U13 PITCH FÉMININ	4-5 juin 2016	CAPBRETON Parc des Sports	Olympique Lyonnais	

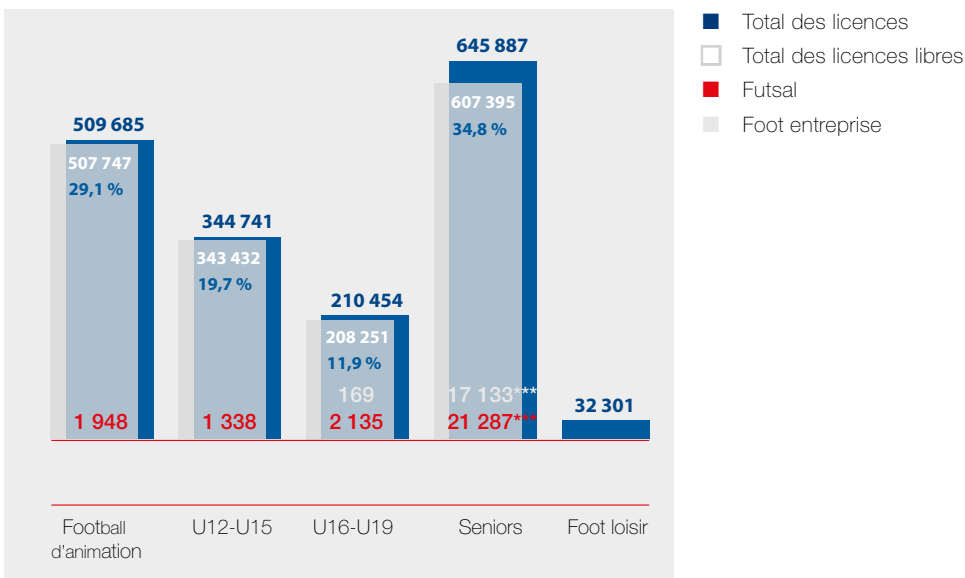
ÉVOLUTION DES LICENCES*



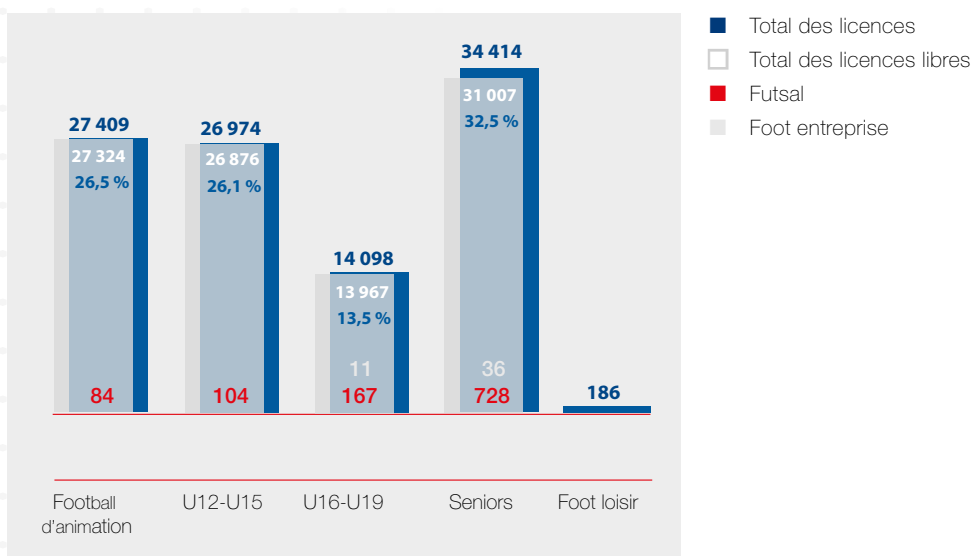
ÉVOLUTION DES LICENCES DES FÉMININES PRATIQUANTES



LICENCES DES PRATIQUANTS PAR CATÉGORIES D'ÂGES**



LICENCES DES FÉMININES PRATIQUANTES PAR CATÉGORIES D'ÂGES



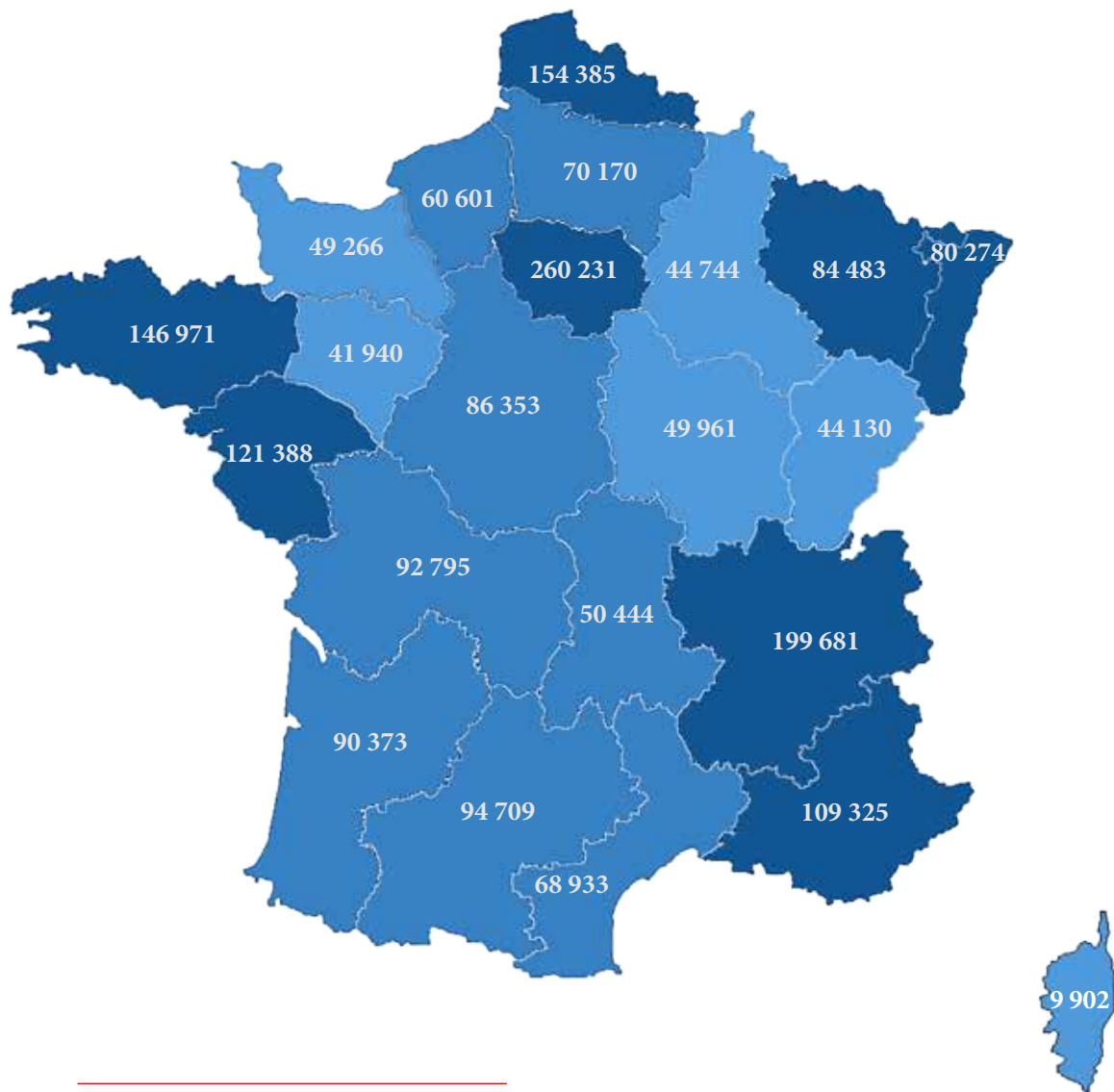
*Toutes catégories de licences confondues.

**Masculines et féminines confondues.

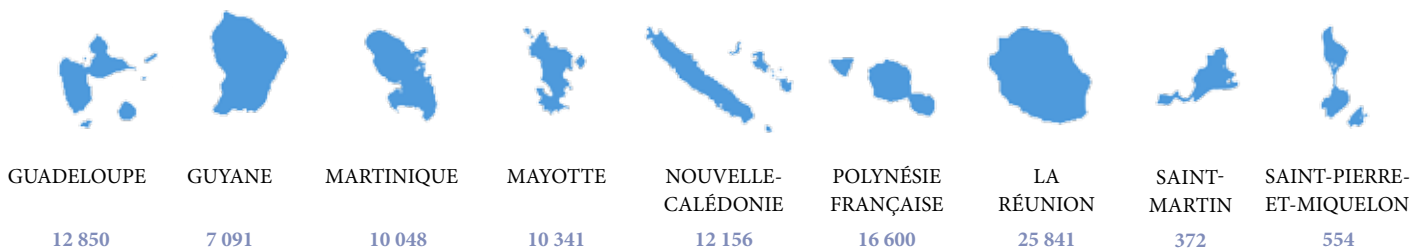
***Seniors et vétérans.

Source : FootSID – Extraction DSI – FFF, 15 septembre 2016.

NOMBRE DE LICENCES EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



NOMBRE DE LICENCES EN FRANCE D'OUTRE-MER



- TOTAL DES LICENCES
- PLUS DE 100 000 LICENCES
- 50 000 A 100 000 LICENCES
- MOINS DE 50 000 LICENCES

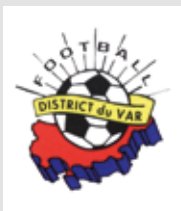
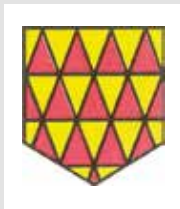
	PRATIQUANTS	DIRIGEANTS	ARBITRES	TECHNIQUES	LICENCES
LIGUE ALSACE	65 369	12 229	1 028	1 648	80 274
LIGUE AQUITAINE	76 869	10 667	1 119	1 718	90 373
DISTRICT BORDEAUX	16 030	1 825	226	340	18 421
DISTRICT DORDOGNE	10 990	1 922	202	320	13 434
DISTRICT GIRONDE ATLANTIQUE	6 216	898	95	140	7 349
DISTRICT GIRONDE EST	8 201	1 098	114	148	9 561
DISTRICT LANDES	8 820	1 275	108	288	10 491
DISTRICT LOT-ET-GARONNE	6 724	1 019	97	96	7 936
DISTRICT PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	14 257	1 823	194	272	16 546
DISTRICT SAUTERNAIS-ET-GRAVES	5 631	807	82	114	6 634
LIGUE ATLANTIQUE	101 843	16 637	1 184	1 724	121 388
DISTRICT LOIRE-ATLANTIQUE	46 194	7 752	477	863	55 286
DISTRICT MAINE-ET-LOIRE	29 836	4 741	338	425	35 340
DISTRICT VENDÉE	25 813	4 143	367	436	30 759
LIGUE AUVERGNE	42 524	6 700	758	462	50 444
DISTRICT ALLIER	11 269	2 114	202	117	13 702
DISTRICT CANTAL	5 451	1 011	130	58	6 650
DISTRICT HAUTE-LOIRE	8 718	1 232	132	67	10 149
DISTRICT PUY-DE-DÔME	17 086	2 343	294	220	19 943
LIGUE BASSE-NORMANDIE	42 498	5 465	587	716	49 266
DISTRICT CALVADOS	18 596	2 218	252	352	21 418
DISTRICT MANCHE	15 399	2 106	206	229	17 940
DISTRICT ORNE	8 503	1 141	129	135	9 908
LIGUE BOURGOGNE	41 442	6 783	622	1 114	49 961
DISTRICT CÔTE-D'OR	11 669	1 761	179	316	13 925
DISTRICT NIÈVRE	5 162	938	85	152	6 337
DISTRICT PAYS MINIER	6 284	1 169	101	182	7 736
DISTRICT PAYS SAÛNOIS	9 220	1 559	130	259	11 168
DISTRICT YONNE	9 107	1 351	124	205	10 787
LIGUE BRETAGNE	124 619	18 972	1 537	1 843	146 971
DISTRICT CÔTES-D'ARMOR	24 535	4 187	330	348	29 400
DISTRICT FINISTÈRE NORD	18 894	2 918	246	320	22 378
DISTRICT FINISTÈRE SUD	13 962	2 371	203	211	16 747
DISTRICT ILLE-ET-VILAINE	39 337	4 907	369	545	45 158
DISTRICT MORBIHAN	27 891	4 589	389	419	33 288
LIGUE CENTRE-OUEST	76 514	12 949	1 364	1 968	92 795
DISTRICT CHARENTE	10 951	2 134	206	272	13 563
DISTRICT CHARENTE-MARITIME	14 273	2 031	211	428	16 943
DISTRICT CORRÈZE	7 195	1 213	134	224	8 766
DISTRICT CREUSE	4 247	802	78	64	5 191
DISTRICT DEUX-SÈVRES	14 601	2 416	290	332	17 639
DISTRICT VIENNE	14 713	2 436	230	338	17 717
DISTRICT HAUTE-VIENNE	10 534	1 906	215	310	12 965
LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE	71 182	12 991	920	1 260	86 353
DISTRICT CHER	8 975	1 797	115	178	11 065
DISTRICT EURE-ET-LOIR	11 498	1 767	124	225	13 614
DISTRICT INDRE	8 583	1 889	137	126	10 735
DISTRICT INDRE-ET-LOIRE	14 845	2 655	203	235	17 938

	PRATIQUANTS	DIRIGEANTS	ARBITRES	TECHNIQUES	LICENCES
DISTRICT LOIR-ET-CHER	10 367	2 051	152	171	12 741
DISTRICT LOIRET	16 914	2 648	189	325	20 076
LIGUE CHAMPAGNE-ARDENNE	36 752	6 350	696	946	44 744
DISTRICT ARDENNES	9 552	1 692	187	237	11 668
DISTRICT AUBE	7 799	1 365	154	253	9 571
DISTRICT MARNE	12 941	2 061	226	331	15 559
DISTRICT HAUTE-MARNE	6 460	1 215	129	125	7 929
LIGUE CORSE	8 750	800	136	216	9 902
LIGUE FRANCHE-COMTÉ	37 093	5 605	632	800	44 130
DISTRICT BELFORT-MONTBÉLIARD	10 049	1 546	170	200	11 965
DISTRICT DOUBS SUD HAUT-DOUBS	12 179	1 599	204	307	14 289
DISTRICT HAUTE-SAÔNE	7 071	1 172	107	142	8 492
DISTRICT JURA	7 794	1 288	151	151	9 384
LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON	58 893	7 664	925	1 451	68 933
DISTRICT AUDE	7 224	974	153	188	8 539
DISTRICT GARD-LOZÈRE	18 850	2 421	293	419	21 983
DISTRICT HÉRAULT	24 723	3 306	365	587	28 981
DISTRICT PYRÉNÉES-ORIENTALES	8 096	963	113	257	9 429
LIGUE LORRAINE	70 780	10 608	1 577	1 518	84 483
DISTRICT MEURTHE-ET-MOSELLE SUD	14 815	2 256	293	206	17 570
DISTRICT MEUSE	4 377	704	120	83	5 284
DISTRICT MOSELLAN	36 943	5 416	848	936	44 143
DISTRICT PAYS-HAUT	5 157	808	94	110	6 169
DISTRICT VOSGES	9 488	1 424	204	183	11 299
LIGUE MAINE	35 594	5 357	548	441	41 940
DISTRICT MAYENNE	16 373	2 487	270	155	19 285
DISTRICT SARTHE	19 221	2 870	276	286	22 653
LIGUE MÉDITERRANÉE	94 980	11 185	1 296	1 864	109 325
DISTRICT ALPES	5 430	787	86	151	6 454
DISTRICT CÔTE D'AZUR	21 176	2 459	320	408	24 363
DISTRICT PROVENCE	34 343	4 109	411	769	39 632
DISTRICT RHÔNE-DURANCE	16 400	1 868	214	328	18 810
DISTRICT VAR	17 631	1 962	265	208	20 066
LIGUE MIDI-PYRÉNÉES	79 624	12 157	1 190	1 738	94 709
DISTRICT ARIÈGE	3 398	504	63	42	4 007
DISTRICT AVEYRON	10 002	1 558	122	284	11 966
DISTRICT GERS	4 883	659	73	91	5 706
DISTRICT HAUTE-GARONNE COMMINGES	3 309	631	69	47	4 056
DISTRICT HAUTE-GARONNE MIDI TOULOUSAIN	29 749	4 191	421	669	35 030
DISTRICT HAUTES-PYRÉNÉES	4 909	751	76	112	5 848
DISTRICT LOT	4 959	1 015	73	88	6 135
DISTRICT TARN	10 302	1 639	167	228	12 336
DISTRICT TARN-ET-GARONNE	8 113	1 209	126	177	9 625
LIGUE NORD PAS-DE-CALAIS	132 060	19 105	1 677	1 543	154 385
DISTRICT ARTOIS	31 120	4 655	425	310	36 510
DISTRICT CÔTE D'OPALE	22 655	2 945	400	287	26 287
DISTRICT ESCAUT	31 995	5 500	383	345	38 223
DISTRICT FLANDRE	36 253	4 518	313	454	41 538
DISTRICT MARITIME NORD	10 037	1 487	156	147	11 827

	PRATIQUANTS	DIRIGEANTS	ARBITRES	TECHNIQUES	LICENCES
LIGUE NORMANDIE	51 731	7 056	760	1 054	60 601
DISTRICT EURE	15 250	1 795	192	336	17 573
DISTRICT FLUVIAL HAUTE-NORMANDIE	12 955	1 409	196	296	14 856
DISTRICT MARITIME	11 381	1 590	198	251	13 420
DISTRICT VALLÉES HAUTE-NORMANDIE	12 145	2 262	170	171	14 748
LIGUE PARIS ÎLE-DE-FRANCE	231 410	22 076	2 324	4 421	260 231
DISTRICT ESSONNE	30 084	3 085	346	573	34 088
DISTRICT HAUTS-DE-SEINE	37 084	2 965	336	716	41 101
DISTRICT SEINE-ET-MARNE NORD	20 733	2 342	174	423	23 672
DISTRICT SEINE-ET-MARNE SUD	14 330	1 719	153	338	16 540
DISTRICT SEINE-SAINT-DENIS	34 033	2 446	293	525	37 297
DISTRICT VAL-DE-MARNE	32 088	2 935	315	621	35 959
DISTRICT VAL-D'OISE	29 400	2 802	330	523	33 055
DISTRICT YVELINES	33 658	3 782	347	702	38 489
LIGUE PICARDIE	58 775	9 629	927	839	70 170
DISTRICT AISNE	16 170	2 941	258	168	19 537
DISTRICT OISE	25 005	4 009	337	390	29 741
DISTRICT SOMME	17 600	2 679	332	281	20 892
LIGUE RHÔNE-ALPES	171 244	22 920	2 194	3 323	199 681
DISTRICT AIN	16 133	2 223	236	172	18 764
DISTRICT ISÈRE	26 862	3 483	289	559	31 193
DISTRICT DRÔME-ARDÈCHE	23 870	3 309	302	586	28 067
DISTRICT LOIRE	26 945	4 104	385	462	31 896
DISTRICT LYON ET RHÔNE	44 715	5 528	566	1 019	51 828
DISTRICT SAVOIE	8 929	1 321	147	141	10 538
DISTRICT HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX	23 790	2 952	269	384	27 395
TOTAL MÉTROPOLE	1 710 546	243 905	24 001	32 607	2 011 059
LIGUE GUADELOUPE	10 585	1 797	228	240	12 850
LIGUE GUYANE	6 341	557	135	58	7 091
LIGUE MARTINIQUE	8 291	1 265	180	312	10 048
LIGUE MAYOTTE	9 483	279	303	276	10 341
LIGUE NOUVELLE-CALÉDONIE	10 867	831	206	252	12 156
LIGUE POLYNÉSIE FRANÇAISE	13 509	1 402	1 071	678	16 660
LIGUE RÉUNION	24 109	259	745	728	25 841
LIGUE SAINT-MARTIN	356	13	0	3	372
LIGUE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON	540	10	2	2	554
TOTAL GÉNÉRAL	1 794 627	250 318	26 871	35 156	2 106 972

LES DISTRICTS





LES DISTRICTS

AIN	FLUVIAL	MAYENNE
AISNE	GARD-LOZÈRE	MEURTHE-ET-MOSELLE SUD
ALLIER	GERS	MEUSE
ALPES	GIRONDE ATLANTIQUE	MORBIHAN
ARDENNES	GIRONDE EST	MOSELLAN
ARIÈGE	HAUTE-GARONNE	NIÈVRE
ARTOIS	COMMINGES	OISE
AUBE	HAUTE-GARONNE	ORNE
AUDE	MIDI TOULOUSAIN	PAYS-HAUT
AVEYRON	HAUTE-LOIRE	PAYS MINIER
BELFORT-MONTBÉLIARD	HAUTE-MARNE	PAYS SAÔNOIS
BORDEAUX	HAUTE-SAÔNE	PROVENCE
CALVADOS	HAUTE-SAVOIE PAYS DE GEX	PUY-DE-DÔME
CANTAL	HAUTE-VIENNE	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
CHARENTE	HAUTES-PYRÉNÉES	PYRÉNÉES-ORIENTALES
CHARENTE-MARITIME	HAUTS-DE-SEINE	RHÔNE-DURANCE
CHER	HÉRAULT	SARTHE
CORRÈZE	ILLE-ET-VILAINE	SAUTERNAIS-ET-GRAVES
CÔTE D'AZUR	INDRE	SAVOIE
CÔTE D'OPALE	INDRE-ET-LOIRE	SEINE-ET-MARNE NORD
CÔTE-D'OR	ISÈRE	SEINE-ET-MARNE SUD
CÔTES-D'ARMOR	JURA	SEINE-SAINT-DENIS
CREUSE	LANDES	SOMME
DEUX-SÈVRES	LOIRE	TARN
DORDOGNE PÉRIGORD	LOIRE-ATLANTIQUE	TARN-ET-GARONNE
DOUBS SUD HAUT-DOUBS	LOIRET	VAL-DE-MARNE
DRÔME ARDÈCHE	LOIR-ET-CHER	VAL-D'OISE
ESCAUT	LOT	VALLÉES
ESSONNE	LOT-ET-GARONNE	VAR
EURE	LYON ET RHÔNE	VENDÉE
EURE-ET-LOIR	MAINE-ET-LOIRE	VIENNE
FINISTÈRE NORD	MANCHE	VOSGES
FINISTÈRE SUD	MARITIME	YONNE
FLANDRE	MARITIME NORD	YVELINES
	MARNE	



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
87, boulevard de Grenelle - 75015 Paris Cedex 15
Tél : +33 (0) 1 44 31 73 00 - Fax : +33 (0)1 44 31 73 73

SUIVEZ-NOUS SUR FFF.fr     @fff